

ECHOS

JUDICIAIRES – GIRONDINS

CANÉJAN

Piscines à vagues : rêves chlorés et notes salées

GIRONDE

Arcachon Ecotours revisite le tourisme d'affaires



VALÉRIE
LASEK
directrice générale
de l'EPA

Bordeaux Euratlantique
Cap sur 2040



ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS Édités par la Société ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS - SAS au capital de 45 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex • SIRET 456 200 476 00038 • 05 56 52 32 13 • Réunion des cinq journaux d'informations judiciaires : **AFFICHES BORDELAISES** (fondées en 1904) **ANNALES DÉPARTEMENTALES** (fondées en 1933) **ANNONCES DU SUD-OUEST** (fondées en 1924) **INFORMATEUR JURIDIQUE** (fondé en 1948) **PETITES AFFICHES DE LA GIRONDE** (fondées en 1848) • Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** • Directeur adjoint : Nicolas **THOMASSET** • Directeur des rédactions : Vincent **ROUSSET** • Rédactrice en chef : Astrid **GOUZIK** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Sarah **ALBERT**, Noëlle **SANZ**, Raphaëlle **MOURET** & Cyrielle **MICHAUD** • Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE** • Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH** & Marie-Amélie **HUSSON** • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie **BROUTTIER** • Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle **MORFEA** • Assistante Communication Digitale : Magalie **RICCETTI** • Responsable Annonces Légales : Emmanuelle **GESLAIN** • Service Annonces légales : Nicolas **KARNAY**, Adèle **BROCHARD** & Sandrine **CARCENAC** • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Responsable comptabilité : Florence **MANOEUVRIER** • Service abonnement : Catherine **DEPETRIS** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU**, Christophe **CLERTEAU** & Franck **DUPERIÉ** • **PUBLICITÉ** : Guillaume **LALAU** & Christine **SABOURIN** • Tél. 05 56 52 32 13 • publicite@echos-judiciaires.com • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le vendredi • Impression : **ROTIMPRES Carrer del Pla de l'Estany**, sn, 17181 Aiguaviva, Girona, Espagne • Routage **IGS (SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS)** • Commission paritaire n° 0228 I 82797 ISSN 0420-4360 • Prix unitaire : 2,20 € • Abonnement 1 an papier + web : 79 € au 05 57 14 07 55



Dans l'actu

Gironde

4 En bref Gironde

12 À la Une
Bordeaux Euratlantique
Cap sur 2040

18 Canéjan

Piscines à vagues :
rêves chlorés et note salée

20 Arcachon

Arcachon Ecotours
revisite le tourisme d'affaires

En région

22 En bref Nouvelle-Aquitaine

24 Landes

Chapellerie Duban :
du feutre à la casquette

26 Dordogne

Industrie de la chaussure :
Chamberlan renaît

Le cercle des experts

28 La tribune du Barreau de Bordeaux

Rembourser plus de dette
avec moins de rentabilité, l'équation insoluble

32 Chronique des notaires de la Gironde

Transmission d'entreprise familiale :
pacte Dutreil et société holding

Tendances Business

36 Conjoncture

Reprise « poussive » en 2024

38 Entreprises

Les ratés du guichet unique épinglés

40 Collectivités

L'ambition sportive des maires
pour l'après J.O.

Vini & Culture

42 En bref Sortir en Gironde

44 Cinéma

Bonnard, Pierre et Marthe

48 Annonces légales



La messe de rentrée
des cours et tribunaux, sera célébrée le
vendredi 26 janvier 2024
à 12 h15 en l'église NOTRE-DAME de
Bordeaux (place du Chapelet)

Elle sera suivie d'un verre amical auquel
vous êtes tous conviés.

Gironde En bref

Marianne Rittaud, associée et directrice marketing & commercial de Circouleur, Thomas Pestourie, PDG de SCSO Unikalo, Maïlys Grau, présidente et fondatrice de Circouleur.



Mérignac **UNIKALO RACHÈTE CIRCOULEUR**

C'est l'offre présentée par SCSO Unikalo qui a été retenue par le tribunal de commerce de Bordeaux le 26 décembre 2023. Le fabricant de peinture girondin a annoncé, début janvier, avoir racheté une autre entreprise girondine créée en 2017 : Circouleur, la première entreprise à avoir mis au point une filière de recyclage de peintures en France. Sa production s'appuie sur la collecte de restes de peintures que l'entreprise sélectionne en fonction des possibilités de recyclage, répartit par couleur, reformule et conditionne. Confrontée à des difficultés financières, elle avait été placée en redressement judiciaire en novembre dernier. Pour Unikalo, la reprise de cette activité s'inscrit dans

ses valeurs et projets de développement. « La reprise de l'activité développée par Circouleur permettra à Unikalo d'être le premier acteur français et girondin à disposer d'une gamme biosourcée, d'une gamme recyclée et d'une gamme permettant d'améliorer la performance énergétique des bâtiments », souligne Unikalo qui a lancé sa marque de peinture biosourcée Naé en 2012. « Il s'agit d'une occasion unique d'unir nos forces afin de créer un impact significatif dans notre secteur d'activité », a déclaré Thomas Pestourie, PDG de SCSO Unikalo qui investit 2 millions d'euros chaque année dans la R&D. Dans le cadre de ce rachat, les emplois de Circouleur seront préservés. Les douze collaborateurs intégreront Unikalo qui emploie 1 250 personnes entre le siège basé à Mérignac, les sites de production à Mérignac et Cestas ainsi que les magasins.

© DR
**DR PIER
 VINCENZO
 PIAZZA**
 fondateur et président
 d'Aelis Farma



Bordeaux NOUVELLES ÉTAPES FRANCHIES POUR AELIS FARMA

L'entreprise biopharmaceutique girondine, qui développe de nouveaux candidats-médicaments capables d'inhiber sélectivement l'activité liée à un état pathologique du récepteur CB1 du cerveau, a annoncé la réussite d'études non-cliniques réglementaires pour son médicament AEF0117. Elles vont permettre l'entrée en étude clinique de phase 3 pour ce traitement des troubles liés à la consommation excessive de cannabis. « Nous sommes très satisfaits de l'aboutissement de cette campagne qui démontre (...) qu'AEF0117 confirme son profil de sécurité avec une dose sans risque 13 000 fois supérieure à la dose active, ce qui signifie qu'aucun effet secondaire de AEF0117 n'a été identifié chez les animaux. AEF0117 pourra ainsi entrer en étude clinique de phase 3 dès l'achèvement de la phase 2b en cours dans l'addiction au cannabis (...). Aelis Farma respecte ainsi ses engagements, en avance de phase, ce qui souligne notre capacité à mener en parallèle des programmes à la fois cliniques et non-cliniques complexes. Je tiens à remercier à cette occasion toute l'équipe d'Aelis pour cette grande réussite », précise dans un communiqué Pier Vincenzo Piazza, fondateur d'Aelis. L'entreprise vient par ailleurs d'inaugurer, en décembre, ses nouveaux locaux situés rue Lafaurie de Monbadon, à Bordeaux. « Un tournant important dans notre vie de société cotée », assure-t-il.

Bordeaux KLARSEN ANNONCE UN PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Spécialiste français du data marketing pour la conquête et l'engagement client, l'entreprise Klarsen vient d'annoncer le lancement d'un programme de rachat d'actions. Elle a confié pour cela à Champeil, société de bourse bordelaise, un mandat portant sur l'acquisition d'actions ordinaires pour un montant maximal de 1 500 000 euros. Ce rachat d'actions sera ainsi réalisé selon la 6^e résolution votée par l'assemblée générale des actionnaires le 16 juin dernier, prévoyant un nombre d'actions représentant jusqu'à 10 % de son capital social, à un prix ne dépassant pas 7,50 euros ; soit un montant théorique maximum consacré au programme de rachat de 2 485 192,50 euros.



© Shutterstock



Bordeaux **STADE MATMUT ATLANTIQUE : PLUSIEURS PISTES POUR SORTIR DE LA CRISE**

L'enjeu consiste à éviter le dépôt de bilan. Le stade Matmut Atlantique a été construit dans le cadre d'un partenariat public privé conclu entre Bordeaux Métropole et la société Stade Bordeaux Atlantique (SBA), mais l'exploitant ne dégage pas de rentabilité. Depuis le début du contrat en 2015, le résultat net est déficitaire (-20,60 M€) et au-delà des prévisions (-6,80 M€), soit un écart défavorable de -13,80 M€. Dans ce contexte, après avoir consenti un effort financier, la collectivité

a initié une procédure de conciliation qui a pris fin en décembre et a donné lieu à un document confidentiel. « Ce rapport conforte la position de Bordeaux Métropole en confirmant l'absence de responsabilité contractuelle dans l'exécution du contrat. En clair, Bordeaux Métropole n'est en rien responsable du déséquilibre économique constaté depuis l'origine de l'exploitation, ce dernier résultant d'une mauvaise prévision des charges et recettes associées à la gestion de cet équipement majeur », a réagi l'exécutif de Bordeaux Métropole qui rappelle que le PPP a été conclu au terme d'un appel d'offres compétitif. Pour sortir de l'impasse, sans rentrer dans le détail, la collectivité précise que plusieurs pistes sont émises pour permettre de sécuriser la gestion de l'équipement jusqu'au terme du contrat. De nouveaux échanges doivent être conduits avec SBA et Bordeaux Métropole mais aussi avec le FCBG, club résident du stade. L'objectif est d'arriver à une formalisation juridique et contractuelle des nouvelles modalités de gestion du stade Matmut au cours du premier trimestre 2024.

Bordeaux TROIS NOUVEAUX CONTRATS POUR L'AGENCE DE RELATIONS MÉDIAS CTER & CO

Fondée par Odile Seiter à Bordeaux en 2015, CTer & co emploie cinq personnes, travaille pour 30 clients et annonce un programme déjà dense pour les 18 prochains mois. 90 % des contrats annuels de l'agence de relations publics et médias ont été reconduits pour 2024 et trois nouveaux contrats majeurs décrochés. La direction communication de BPACA confie ainsi à CTer & co la médiatisation des engagements et des actualités de la Banque Populaire sur le territoire Aquitaine Centre Atlantique. CTer & co travaillera également sur deux dossiers mobilité : l'édition 2024 des FERROCAMPUS Days qui se tiendront à Saintes les 6 et 7 février, un événement porté par la Région Nouvelle-Aquitaine, ainsi que la valorisation au plan national du RER Métropolitain, confiée par Bordeaux Métropole.

« Nous œuvrons au quotidien pour mettre à l'honneur les entreprises, acteurs et associations du territoire mais aussi préserver leur image en cas de crise... Une des spécificités de CTer & co », souligne Odile Seiter. L'agence accompagne des PME pour des coups de projecteurs dans les médias. Mais les contrats annuels pour des ETI, groupes et interprofessions constituent près de 70 % du chiffre d'affaires de l'agence qui a atteint 420 000 euros en 2023.

**ODILE
SEITER**
fondatrice
et dirigeante
de CTer&co

© Atelier Gallien Studio

Bordeaux LE GRAND PARC HABILITÉ TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DÉBUT 2024

Après trois ans de travail, tous les voyants sont désormais au vert pour que le quartier du Grand Parc fasse l'objet de l'expérimentation Zéro Chômeur de Longue Durée. Le conseil d'administration de l'association nationale en charge du dispositif a approuvé, le 11 décembre, le projet porté par la Ville de Bordeaux depuis 2020. L'habilitation sera actée par un décret du Conseil d'État attendu au 1^{er} trimestre 2024. L'expérimentation Territoire Zéro chômeur de Longue Durée (TZCLD) vise à proposer un emploi à tous ceux qui en sont privés durablement, sur des territoires qui se déclarent volontaires. Sur le projet local du Grand Parc, les pôles d'activités privilégiés sont l'alimentaire, les services aux habitants, les espaces verts et l'économie circulaire. Le territoire concerné accueille 10 522 habitants, connaît un taux de chômage de 15,9 % et est composé de 90 % de logements sociaux.



© Shutterstock

Bordeaux DÉMARRAGE DE L'OPÉRATION CONFLUENCE

Les équipes du promoteur immobilier Linkcity (filiale du groupe Bouygues Construction), en compagnie de Laurent Adrien, représentant de l'investisseur et propriétaire foncier La Française (filiale de la Caisse Régionale du Crédit Mutuel Nord Europe), de Samuel Boileau du groupe Ionis, de Pascal Gontier, architecte, et de Stéphane Pfeiffer, adjoint au maire de Bordeaux en charge de l'urbanisme résilient, se sont réunis au cours du mois de décembre 2023 afin de poser le premier bois de l'opération Confluence. Le bâtiment accueillera, sur plusieurs niveaux, le nouveau campus du groupe d'enseignement supérieur Ionis. Situé entre le cours du Médoc et l'avenue Émile-Counord, Linkcity a conçu un bâtiment écoresponsable, en construction mixte bois béton et d'une surface de 7 670 m². Ce dernier sera équipé de panneaux photovoltaïques en toiture et raccordé au réseau de chaleur urbain qui comprend 80 % d'énergie renouvelable. La livraison est prévue pour septembre 2024.



Nouvelle-Aquitaine RÉVEILLON DU 31 : LES NÉO-AQUITAINS ONT DÉPENSÉ PLUS AU RESTAURANT CETTE ANNÉE

Les habitants de la Nouvelle-Aquitaine ont dépensé 22 % de plus que l'année dernière au restaurant pour le réveillon du 31 décembre. C'est ce que révèle une étude menée par la solution de paiement Sunday et réalisée sur l'ensemble des repas pris dans ses restaurants partenaires, dont 54 en Nouvelle-Aquitaine. Dans la région, la dépense moyenne s'est élevée à 60 euros contre 49 euros l'année dernière, mais la plus grosse dépense est montée à 1 897 euros contre 16 246 euros l'année dernière ! Les pourboires sont également en hausse de 40 % au niveau national par rapport à 2022. En Nouvelle-Aquitaine, ils sont passés de 1,7 à 2,60 euros par convive. 5 000 additions ont été passées au crible dans le cadre de cette étude.





© Shutterstock



Nouvelle-Aquitaine LA POPULATION POURSUIT SA PROGRESSION

Avec 6 069 352 habitants, la Nouvelle-Aquitaine est la 3^e région la plus peuplée de France et représente 9 % de la population française, selon l'enquête de l'Insee publiée le 28 décembre. Le nombre d'habitants a progressé de 0,4 % chaque année sur le territoire, entre 2015 et 2021, avec 26 300 habitants supplémentaires par an, soit légèrement au-dessus de la moyenne française de 0,3 %. C'est l'attractivité qui est le principal moteur de cette croissance démographique, la région affichant un solde migratoire de + 36 500 personnes par an. Le solde naturel est pour sa part négatif, les décès étant supérieurs de 10 200 personnes chaque année par rapport aux naissances. Sauf en Gironde, unique département

néo-aquitain où les naissances sont supérieures aux décès.

Sixième département métropolitain le plus peuplé, la Gironde représente un quart de la population régionale, et sa population augmente de 1,1 % chaque année.



Gradignan BORDEAUX SCIENCES AGRO FAIT ÉVOLUER SON MASTÈRE SPÉCIALISÉ « MANAGER DIRIGEANT DE DOMAINES VITICOLES »

Seule école d'ingénieurs agronomes formant les cadres dirigeants à la technique et au management d'entreprise dans la filière viticole, Bordeaux Sciences Agro vient d'obtenir le renouvellement de son accréditation délivré par France Compétences pour son mastère spécialisé « manager dirigeant de domaines viticoles ». Avec ce diplôme, l'école ambitionne « de contribuer au renouvellement générationnel des dirigeants d'exploitation et de répondre à l'intensification du rôle de manager dirigeant liée à l'agrandissement des domaines et à l'ouverture de leur capital », précise-t-elle dans un communiqué. La formation évolue également en intégrant des enseignements sur les pratiques en faveur de l'agroécologie et la responsabilité sociétale et environnementale des entreprises. « Ces nouveaux enjeux révèlent un besoin urgent de former des cadres dirigeants à la gestion de domaines viticoles. La polyvalence des profils au sein des structures semble désormais essentielle pour assurer le développement de la filière et empêcher une chute importante du nombre d'exploitations viticoles », commente dans un communiqué Hélène Samie, responsable pédagogique du mastère spécialisé.



Bordeaux **L'ENTREPRISE TECH PROGRAMISTO ACQUIERT STRATEOS**

Fondée en 2020 par Florian Duport, l'entreprise bordelaise de conseil et transformation numérique Programisto annonce l'acquisition de la start-up Strateos, spécialisée dans le recrutement d'ingénieurs. Sa plateforme met à la disposition des entreprises une communauté de 150 000 profils d'ingénieurs, que Programisto souhaite recentrer sur les métiers de l'IT.

« Cette acquisition représente une étape importante dans le développement de Programisto. Nous sommes heureux d'intégrer l'outil Strateos à l'expertise Programisto déjà en place et sommes convaincus que cette synergie renforcera notre position sur le marché, ouvrant de nouvelles opportunités pour innover dans le recrutement, sur l'ensemble du marché de l'IT », précise dans un communiqué Florian Duport, CEO de Programisto. Membre du groupe CLAD, à Bordeaux, Programisto compte une cinquantaine de salariés répartis entre ses agences Rennes et de Bordeaux.

**FLORIAN
DUPORT**
CEO de Programisto



Bordeaux / Bègles **LA FONDATION ORANGE SOUTIEN LES ASSOCIATIONS BORDEAUX ÉCOLE NUMÉRIQUE ET KONEXIO**

Engagée pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et des femmes en difficulté, la Fondation Orange annonce son soutien à deux associations girondines. Elle s'engage ainsi pour un montant de 20 000 euros auprès de l'association Bordeaux École numérique (BEN), située à Bègles. Ce projet ouvert à tous, jeunes et jeunes adultes en rupture avec les méthodes d'enseignement classiques, et/ou en recherche, en insertion ou réinsertion sociale et professionnelle, souhaite accompagner une centaine de personnes à la découverte de l'univers des Fablab, à travers le Fablab BEN, dont l'objectif est de donner accès aux nouvelles technologies du numérique pour favoriser les chances et la réussite de tous. La Fondation Orange s'est également engagée à hauteur de 8 000 euros auprès de l'association Konexio, située à Bordeaux. Son objectif : l'autonomisation des femmes par l'inclusion numérique.





Mérignac SII NOUVELLE-AQUITAINE ATTEINT LES 200 COLLABORATEURS

SII Nouvelle-Aquitaine, agence régionale de la société de services numériques et de conseil en technologie SII, annonce l'arrivée de son 200^e collaborateur. L'entreprise annonce également un chiffre d'affaires de 18 millions d'euros et une croissance des effectifs de 30 % pour l'année 2023. Située à Mérignac, cette dernière accompagne depuis 15 ans ses clients issus de l'aérospatial, la défense, l'énergie, le retail ou encore la banque. SII Nouvelle-Aquitaine ambitionne désormais d'atteindre les 300 collaborateurs. «Les acteurs majeurs de l'écosystème bordelais confient leurs projets les plus ambitieux à SII. Par exemple, quand Ariane Group nous a choisis pour être leur partenaire majeur pour le développement des systèmes électriques, cela nous a permis de doubler notre positionnement chez ce client majeur», déclare Étienne David, directeur de SII Nouvelle-Aquitaine.

Bordeaux LA BILLETTERIE YESMAN! DÉBARQUE

La billetterie Yesman!, créée par le Girondin Bastien Vignes, fait ses débuts à Bordeaux depuis l'automne 2023. L'objectif : proposer aux habitants bordelais de prendre part à une expérience insolite, où le lâcher-prise et l'acceptation de l'inconnu sont de la partie. Plusieurs thématiques peuvent être explorées : le DIY, le sport, la culture ou encore la gastronomie. Il suffit d'acquiescer un Yepass, puis de remplir un formulaire. Les participants découvrent ensuite le jour J l'une des 50 activités sélectionnées pour eux. Des solutions sur-mesure pour les entreprises cherchant à renforcer la cohésion au sein de leurs équipes sont également proposées.



LA UNE

VALÉRIE
LASEK
directrice générale
de l'EPA

Bordeaux Euratlantique Cap sur **2040**

INTERVIEW • L'opération d'intérêt national Bordeaux Euratlantique, portée par l'Établissement public d'aménagement (EPA) éponyme, vise à réaménager 738 ha à cheval sur Bordeaux, Bègles et Floirac. La directrice générale de l'EPA, Valérie Lasek, fait le point sur ce qui a déjà été accompli et explique pourquoi l'opération vient d'être prolongée de 10 ans, avec un investissement public supplémentaire de 150 millions d'euros.

Propos recueillis par Jennifer WUNSCH

Échos Judiciaires

Girondins : Pour commencer, pouvez-vous nous rappeler ce qu'est Bordeaux Euratlantique ?

Valérie Lasek : Il s'agit d'une part de l'opération d'intérêt national (OIN) visant à réaliser le renouvellement urbain de 738 hectares au sud de Bordeaux, sur une partie de Floirac et de Bègles, répartis en 5 territoires de projet. Il y a 3 ZAC (Saint-Jean Belcier, Garonne-Eiffel et Bègles-Garonne) découpées en une vingtaine de quartiers, plus un secteur au sud de Floirac et un autre situé à proximité de la gare de Bègles. Compte tenu de sa

taille, il s'agit sans doute de la plus grande OIN en France, en dehors d'Île-de-France. C'est d'autre part l'Établissement public d'aménagement (EPA), que je dirige, chargé de la compétence d'aménageur public sur ce secteur. Schématiquement, cela consiste à acquérir les fonciers puis à transformer les friches industrielles et ferroviaires qui s'y trouvent en véritables quartiers de ville. Nous régulons la production de mètres carrés pour spatialiser les différentes fonctions de logements, d'emplois, de services, d'espaces publics, d'espaces verts, etc., et ainsi créer des quartiers urbains harmonieux.

EJG : Qui sont les initiateurs de l'opération ?

V. L. : L'opération a été lancée en 2010 à l'initiative des collectivités locales, Bordeaux en tête, qui, considérant l'ampleur de la transformation à opérer, a fait appel à l'État, l'idée étant de partager l'investissement public. Chacun, selon une quote-part définie au départ, a accepté de mettre des moyens considérables sur ce projet. La clé de répartition est de 35 % pour l'État, 35 % pour Bordeaux Métropole, 20 % pour Bordeaux, 7 % pour Bègles et 3 % pour Floirac. L'investissement public

VALÉRIE LASEK : PARCOURS

Fonctionnaire du ministère de l'Écologie, Valérie Lasek a rapidement orienté ses différents postes sur les sujets urbains.

D'abord au ministère de l'Environnement, où elle a suivi l'agenda urbain européen. Puis à la Direction de l'urbanisme.

« C'est là que j'ai découvert la dimension élaboration des politiques publiques d'aménagement », se souvient-elle. Membre du cabinet ministériel auprès de Cécile DufLOT, elle passe ensuite 18 mois à l'ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine) pour préfigurer l'Institut pour la ville durable. « La suite logique était d'aller sur le terrain », assure-t-elle. Elle intègre l'Epareca, établissement public visant à restructurer les commerces dans les quartiers politiques de la ville. Puis au départ de Stéphane Defaye, elle devient directrice générale de l'EPA Bordeaux Euratlantique en août 2021.

« Un challenge incroyable », reconnaît-elle.



prévu était de 97 millions d'euros sur 20 ans. Et à mi-chemin, nous venons de valider un niveau de participation publique complémentaire de 150 millions d'euros jusqu'en 2040. Soit 247 millions d'euros sur 30 ans. Cet investissement public de départ nous permet de faire levier sur la dette pour avoir les moyens de couvrir les frais de structure associés au projet, d'acquérir les fonciers et de mener les travaux de dépollution et de désartificialisation des sols.

EJG : Quel est le modèle économique de l'opération ?

V. L. : Nous avons un schéma théorique d'investissement avec un modèle économique. Nous avons calculé que l'effet multiplicateur de l'investissement public est d'environ 80. En gros, 100 mil-

lions d'euros d'argent public investis permettent de créer 1,2 milliard d'euros de valeur, et 8 milliards d'euros si on compte l'investissement privé. Nous avons dépensé la mise de départ de 97 millions d'euros, puisqu'on commence par faire des dépenses. Et les recettes de l'aménageur se font en vendant des mètres carrés à construire. Comme le projet n'est pas terminé, nous n'avons pas encaissé toutes les recettes attendues qui doivent nous amener à l'équilibre à fin d'affaire.

EJG : L'opération a donc été lancée en 2010. Qu'a-t-il déjà été accompli ?

V. L. : Depuis 2010, nous avons travaillé à découper ce grand territoire, d'abord en zones d'aménagement concerté (ZAC), pour avoir des périmètres opérationnels et puis à phaser dans le temps les différents chantiers. Nous avons d'abord travaillé autour de

© Bordeaux Euratlantique



Immeuble Heka REalitEs

© Bordeaux Euratlantique



Immeuble Gironde Habitat



la gare pour permettre l'arrivée de la LGV dans de bonnes conditions, en commençant par la ZAC Saint-Jean Belcier, qui est engagée à 80 % à fin 2023, avec un rythme de livraison qui s'accélère. 2 000 logements ont déjà été livrés et nous avons obtenu les permis de construire (PC) pour 2 600 autres logements, dont les travaux sont en cours ou vont démarrer prochainement. Côté tertiaire, nous avons accueilli de grands comptes qui ont développé des surfaces de bureaux importantes, des hôtels, des espaces dédiés au coworking, etc. Ensuite, nous allons réaliser des espaces publics majeurs, avec le jardin de l'Ars, le parc Eiffel, la poursuite de l'aménagement des berges, et nous allons relier le pont Saint-Jean au futur pont Simone-Veil. À fin 2022, nous avons livré

320 000 m², soit 25 % de la surface de plancher programmée sur la ZAC Saint-Jean Belcier et 68 % des mètres carrés en termes de PC obtenus, chantiers livrés et en cours. Sur la ZAC Garonne-Eiffel, nous étions à 113 000 m² de surface de plancher livré finalisé à fin 2022, soit 10 % de la programmation, et 26 % en termes de PC obtenus, chantiers livrés et en cours. Enfin, nous avons obtenu les premiers PC sur Floirac.

EJG : Quelles contraintes se fixe l'EPA pour l'aménagement de ces zones et pour répondre à quels objectifs ?

V. L. : La première règle du cahier des charges repose sur des exigences programmatiques sur la mixité sociale, car il faut rééquilibrer la production de logements sociaux sur le territoire. Ensuite, il faut de la mixité fonctionnelle. Nous imposons donc aux promoteurs des programmes mixtes, parfois intégrés avec un équipement public sur le même foncier que les logements. C'est une des complexités pour aller vers la sobriété foncière : on intensifie l'usage des différentes parcelles pour éviter que chaque fonction ne soit juxtaposée à la suivante. Enfin, nous imposons des certifications obligatoires sur le logement et sur les performances environnementales attendues, qui vont au-delà de la réglementation.

EJG : Au-delà des logements et des bâtiments tertiaires, comment sont définies les autres infrastructures intégrées à ces programmes ?

V. L. : « Nous créons des quartiers à vivre. Donc à chaque fois que l'on construit des mètres carrés de logements et de bureaux, on les lie à des équipements publics qui vont avec les besoins créés. Dans chaque ZAC, un schéma des services est imaginé en relation avec les services de la ville. Avec les logements, on amène par exemple des écoles maternelles, primaires et des collèges et l'on s'attache

“ Compte tenu de sa taille, l'opération Bordeaux Euratlantique est sans doute la plus grande OIN en France, en dehors d'Île-de-France ”



à ce que ces productions soient concomitantes. La question des infrastructures de transport est également majeure pour la desserte des quartiers, tout comme les espaces verts. Nous avons aussi une attention particulière à ce que chaque secteur accueille des médecins, des infirmières. Nous raisonnons de la même manière au sujet des commerces essentiels de proximité et avons une programmation dédiée sur l'hôtellerie et la restauration. Cela complète les services à la population, anime les quartiers et les rez-de-chaussée des villes. Tout est structuré en amont et revu périodiquement en fonction du rythme d'avancement des opérations. Dans ce cadre, la relation partenariale que nous entretenons avec les collectivités est essentielle. Nous avons d'ailleurs prévu dans notre nouvelle feuille de route de renforcer les points de rencontre auxquels on s'oblige : comités de pilotage, comités techniques, réunions publiques avec les habitants.

EJG : La nouvelle feuille de route de l'opération, validée lors du dernier conseil d'administration de l'EPA fin novembre, a prolongé l'opération de 10 ans. Pourquoi était-ce nécessaire ?

V. L. : Ce conseil d'administration a été le point d'orgue d'un travail mené en partenariat avec les collectivités locales et l'État. L'enjeu était d'aligner les orientations stratégiques de l'État (la feuille de route de décarbonation, le « zéro artificialisation nette » et la production de logements attendue)

avec la vision politique des élus de Bordeaux Métropole, de Bordeaux, Bègles et Floirac, le tout dans un souci d'économie des finances publiques. Nous avons fait un bilan



UNE ENQUÊTE USAGERS SUR LA ZAC SAINT-JEAN BELCIER

Afin de « savoir comment les habitants vivent la qualité de leurs logements, comment ils qualifient leur environnement urbain, quelles sont les pistes d'amélioration ; mais aussi d'interroger les usagers des bureaux et ceux qui sont de passage dans ces quartiers », précise Valérie Lasek, l'EPA a lancé en décembre et janvier une enquête usagers sur la ZAC Saint-Jean Belcier. Pour cela, l'établissement public s'est appuyé sur différents prestataires pour réaliser des questionnaires en face-à-face, en ligne et via les réseaux sociaux, dont OpinionWay et AID Observatoire. « Au total, nous devrions atteindre 800 à 1 000 répondants.

Et nous avons demandé à l'Agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine (A-Urba), en tant que tiers neutre, d'analyser les résultats », précise Mathilde Diaz, directrice de la communication de Bordeaux Euratlantique.

“ L'opération représente un investissement public de 247 millions d'euros sur 30 ans ”

sans concession de la première décennie, réinterrogé tous les paramètres, mais aussi montré la sensibilité de certains paramètres compte

tenu d'un contexte économique difficile. Il s'agit d'un territoire excessivement large, dont le rythme du coût de production était déjà particulièrement soutenu et qui a été ralenti par le covid. Et puis, sur une vingtaine d'années, il est logique de connaître des cycles économiques perturbés, c'est le cas en ce moment. Nous connaissons une crise immobilière qui rend les montages immobiliers plus compliqués. Nous avons besoin de temps et plutôt que de renoncer à un secteur ou d'abaisser le niveau d'ambition, tout le monde est tombé d'accord pour aller au bout de l'opération, en se disant que dix ans de plus était un compromis tout à fait acceptable.

affirmée. Le deuxième enjeu est la transition écologique et énergétique : il faut décarboner et éviter l'étalement urbain. Troisième pilier : la conception d'une ville inclusive qui crée de la valeur. Donc, après avoir développé des mètres carrés tertiaires à proximité de la gare Saint-Jean, nous allons nous focaliser sur les mètres carrés utiles dédiés aux PME et aux TPE, notamment les artisans, mais aussi aux entreprises innovantes et de l'économie sociale et solidaire. Enfin, nous devons être capables d'intensifier les usages des mètres carrés dans la durée, nous travaillons donc la réversibilité des bâtiments. Le dernier sujet, c'est le souci de sobriété dans les finances publiques. Ces 150 millions d'euros d'investissement public supplémentaires correspondent à des niveaux d'engagement et d'investissement considérables. Ces engagements vont se traduire dans deux documents qui sont en cours d'écriture : un protocole financier, assorti d'une feuille de

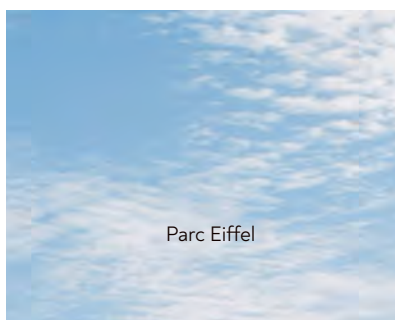
route opérationnelle. Tout cela sera délibéré et validé au prochain conseil d'administration de l'EPA en mars 2024.

EJG : Quelles sont les prochaines étapes du projet ?

V. L. : Les développements opérationnels de la ZAC Garonne-Eiffel avancent bien, avec notamment les secteurs du Belvédère et de la Souys. Ensuite, nous allons débiter la ZAC Bègles-Garonne. Nous sommes en train

EJG : Quelles sont précisément les orientations stratégiques et financières de l'EPA Euratlantique jusqu'en 2040 ?

V. L. : Quatre enjeux prioritaires ont été définis. Avec en premier lieu la production de logements dans le cadre d'une mixité urbaine



de réaliser les concertations préalables, pendant lesquelles remontent l'expression des besoins, les attentes des habitants, des associations et de tous les acteurs économiques, assez nombreux sur Bègles. Les conditions d'organisation des espaces vont être définies dans le cadre du programme de la ZAC et de l'élaboration du plan guide, dont nous venons de donner la maîtrise d'œuvre urbaine à un groupement porté par le collectif d'architectes Germe & JAM. ■

Piscines à vagues **Rêves chlorés** et **note salée**

CANÉJAN · Après l'échec de projets à Saint-Jean-de-Luz et Castets, les plans d'une nouvelle piscine à vagues à Canéjan avec la technologie de la société basque espagnole Wavegarden, sont encore contestés. Opposition citoyenne, maintenance des installations, qualité de l'eau, modèle économique... Les défis sont peut-être trop nombreux pour un investissement de cette envergure dans le Sud-Ouest.

Par Vincent BIARD

C'est au sud de Bordeaux, sur une friche industrielle de 3,6 hectares lui appartenant, que l'entrepreneur Philippe Algayon compte faire construire deux immenses bassins à vagues en espérant accueillir jusqu'à 300 surfeurs par jour. Accordé par la Mairie de Canéjan en février 2023, son permis de construire a ensuite fait

l'objet d'un recours déposé auprès du tribunal administratif de Bordeaux par le collectif « Canéjan en Transition » auquel les avocats de l'entrepreneur bordelais ont répondu en novembre dernier. Avant la fin de ce mois de janvier, le collectif d'associations citoyennes ripostera par un « mémoire en réplique » adressé au tribunal administratif de Bordeaux.

DES CENTAINES DE VAGUES À L'HEURE

Le surf park de Canéjan prévoit d'utiliser la technologie « Cove » de la société basque espagnole Wavegarden en service dans six piscines à vagues dans le monde. Commercialisé de 10 à 13 millions d'euros, ce système génère plusieurs centaines de vagues par heure via un puissant battement de l'eau opéré par un ensemble de 46, 52 ou 56 machines indépendantes pour des bassins de 100 ou 160 mètres de long. Lancée en 2016, la technologie « Cove » permet de programmer des vagues de différentes tailles et d'accueillir ainsi un large public de surfeurs.

“ Hors foncier et hors installations annexes le coût d'un surf park peut monter jusqu'à 30 millions d'euros ”

Cette technologie fait de Wavegarden l'un des leaders d'un marché partagé par 4 principaux constructeurs de machines à vagues.

PLÉBISCITÉE PAR LES SURFEURS

Selon Céline Rouillard, membre de l'équipe de France de parasurf récemment en stage au Wavegarden de Suisse, les piscines à vagues permettent des progrès considérables. L'expérience ravit quasiment tous les surfeurs. Mais le tarif moyen de 50 euros de l'heure des Wavegarden en activité pourrait freiner la fréquentation de ces piscines à vagues sur le moyen terme. Il faut bien sûr rentabiliser l'investissement car avec la construction du bassin, le système de filtration d'eau et les machines à vagues, le coût d'un surf park peut monter jusqu'à 30 millions d'euros hors foncier et hors installations annexes selon Baptiste Caulonque.

SURF PARK ET ACTIVITÉS COMMERCIALES

Ancien directeur marketing et commercial de la société canadienne Endless Surf, concurrente directe de Wavegarden, ce natif de la Côte basque est un expert de ce marché comptant déjà une bonne quinzaine de piscines à vagues dans le monde. Avec une technologie utilisant de l'air comprimé, la société Endless Surf devrait équiper sept bassins actuellement en construction. « Aujourd'hui, tous les projets s'insèrent dans un projet immobilier global. Le business model d'un surf park est similaire à celui d'une station de ski mais à une échelle plus modeste », assure Baptiste Caulonque. Autour des piscines à vagues en activité en Australie, Brésil, Japon, États-Unis, Grande-Bretagne, on trouve des bars, restaurants, boutiques, hôtels...

RÉSILIENCE ET FRAGILITÉ DU BASSIN

D'un coût de 8 à 10 millions d'euros, un bassin est réalisé selon les plans des constructeurs de machines

à vagues car sa configuration est capitale pour la propagation de la houle. Encaissant 3 à 4 millions de vagues par an, un bassin doit être résilient. Ouverte en avril 2021 en Suisse, la piscine à vagues « Alaïa Bay » à la technologie Wavegarden subit des décollements récurrents du revêtement de son bassin entraînant des fermetures épisodiques pour réparations. En France, le projet de la piscine à vagues de Sevran en région parisienne a été officiellement abandonné pour des raisons environnementales mais il se murmure que la construction d'un bassin pharaonique avait découragé bien des spécialistes du béton.

EAU PRÉCIEUSE ET VOLATILE

Mais c'est essentiellement la question environnementale qui a condamné les projets de piscine à vagues dans le Sud-Ouest. Aberration écologique pour les défenseurs de l'environnement, le surf park de Canéjan d'un volume de 20 000 m³ d'eau (soit 8 piscines olympiques) consommera de 147 000 à 280 000 m³ d'eau par an selon ses détracteurs car l'eau s'évapore avec l'écume des vagues. Autre question relative à l'eau avec le classement « activité nautique » accordé par l'Agence régionale de santé au projet alors qu'un classement « baignade artificielle » demandé par la fédération française de surf serait beaucoup plus contraignant en termes de qualité d'eau. Et comme quelques parlementaires de Gironde commencent à questionner la véracité du projet, ce n'est pas gagné pour les rêves chlorés du surf park de Canéjan. ■



Piscine à vagues Wavegarden de Bristol en Angleterre

Arcachon Ecotours

revisite. le tourisme d'affaires

ARCACHON • Matthias Labarbe a fondé Arcachon Ecotours, agence réceptive de tourisme d'affaires. Avec son escape game nautique, il sensibilise les entreprises à l'écosystème fragile de la région.

Par Marie-Amélie HUSSON

« **A** travers ces séminaires, je souhaite sensibiliser sur l'écosystème fragile du bassin d'Arcachon », souligne Matthias Labarbe, dirigeant d'Arcachon Ecotours. L'agence réceptive, qu'il a fondée en juin 2020, est spécialisée dans le tourisme d'affaires durable sur le Bassin, la métropole bordelaise et le nord des Landes. Elle propose des séjours sur mesure et clés en main : au menu des ateliers RSE (responsabilité sociétale des entreprises), des activités de team building ou encore des activités douces en pleine nature.

UN ESCAPE GAME NAUTIQUE

C'est après être parti un an et demi en voyage que lui est venue l'envie de faire découvrir sa région, sous un angle écoresponsable. Dans cette volonté de sensibilisation, l'agence propose depuis le mois de juin un nouveau concept d'escape game nautique : le rallye Perles & Pépites du Bassin. À bord d'un bateau traversant le bassin d'Arcachon, les joueurs devront le fouiller, décrypter et manipuler les indices afin d'élucider les énigmes de 5 cadenas dans le but d'accéder à une ultime épreuve. Les thématiques reposent ainsi sur la biodiversité et l'écosystème du lieu. Les récompenses débloquées au fur et à mesure de la résolution des énigmes sont composées de produits locaux et d'objets liés à la transition écologique : vin, bière, chocolat, caviar... Trois offres sont disponibles, pour un prix variant de 40 à 80 euros par personne. « Un bateau peut accueillir jusqu'à douze personnes, et je peux décliner cet atelier avec six bateaux, soit une capacité

MATTHIAS LABARBE
fondateur d'Arcachon Ecotours



maximale de soixante, soixante-dix personnes », assure Matthias Labarbe. Le jeu dure en moyenne entre une et deux heures, en fonction de la rapidité des participants. Pour la réalisation de cet escape game, le dirigeant a fait appel à une agence parisienne de gamification : La Mue Event.

VISER UNE CERTIFICATION RSE

Arcachon Ecotours s'appuie sur plusieurs partenaires : Echo-mer, Zéro déchet bassin d'Arcachon, la Ligue de la protection des oiseaux, l'Office national des forêts. Le fondateur espère continuer à développer ces



© Arcachon Ecotours

partenariats pour pouvoir les faire connaître auprès des entreprises. « Maintenant j'aimerais développer un autre escape game, plutôt un rallye vélo », annonce le dirigeant. Il envisage ainsi un nouveau parcours, à deux roues, autour de la monnaie locale girondine : la Gemme. L'idée serait de donner comme défi aux participants de dépenser cette monnaie chez le plus de commerçants l'utilisant. « Je suis également

“Maintenant j'aimerais développer un autre escape game, plutôt un rallye vélo”

en train de finaliser ma demande de certification RSE auprès de l'agence LUCIE pour ensuite aider mes partenaires à s'inscrire dans des démarches plus durables », indique-t-il. Après avoir bouclé ce troisième exercice avec un chiffre d'affaires avoisinant les 300 000 euros de chiffres d'affaires contre 220 000 euros pour l'année 2022, Matthieu Labarbe ambitionne de stabiliser son chiffre d'affaires entre 250 000 et 500 000 euros, afin de pouvoir structurer son agence, embaucher un chef de projet, ou encore trouver des locaux. « Depuis septembre, j'emploie deux personnes en freelance, pour la communication et l'administration. Je ne me verse pas encore de salaire, mais cela devrait être possible en 2024 », continue le Girondin. ■



© Arcachon Ecotours

Nouvelle-Aquitaine En bref

Mobilités VERS UN RER BASCO-LANDAIS

Des trains toutes les 30 minutes de 6 heures à minuit, pour relier 33 gares entre les Landes, le Pays basque et le Béarn... C'est le projet de Service express régional métropolitain (SERM) dont la région Nouvelle-Aquitaine a voté la feuille de route à l'unanimité le 11 décembre dernier. La desserte pourrait être déployée d'ici 2026 sur l'axe Dax - Bayonne - Hendaye, puis au-delà de 2032, jusqu'à Irun et Saint-Sébastien, en Espagne. Une deuxième ligne desservirait les gares entre Bayonne et Puyoô, en direction de Pau ; et une troisième ligne relierait Bayonne à Saint-Jean-Pied-de-Port. Si le projet fédère autour de la région les collectivités concernées (Syndicat des mobilités Pays basque - Adour, l'agglomération du Grand Dax, les communautés de communes Maremne Adour Côte Sud, Pays d'Orthe et Arrigans, Seignanx), il reste néanmoins à financer l'acquisition de nouvelles rames et la modernisation des infrastructures. Les partenaires comptent notamment sur les 13 milliards d'euros prévus dans le cadre du projet gouvernemental de déploiement de 13 grandes lignes RER régionales.



Démographie LES LANDES TOUJOURS ATTRACTIVES

Avec 422 976 Landais, le département enregistre une progression de sa population de 0,8 % par an en moyenne entre 2015 et 2021, et demeure le deuxième département néo-aquitain le plus attractif derrière la Gironde (+ 1,1 %), selon les derniers chiffres publiés par l'Insee, le 28 décembre dernier. L'institut de la statistique souligne en effet que « les arrivées de nouveaux habitants (+ 1,1 % en moyenne par an), plus importantes que les départs, sont le moteur de la dynamique démographique », dans la mesure où en parallèle le solde naturel (le nombre de naissances par rapport aux décès) demeure négatif (- 0,3 %). Selon le recensement de 2021, Mont-de-Marsan (30 674 habitants) reste la commune la plus peuplée, devant Dax (21 342, + 0,1 %), Biscarrosse (14 336, + 0,2 %), Saint-Paul-lès-Dax (13 040, + 1,6 %) et Tarnos (12 920, + 0,7 %). Parmi les communes qui connaissent les plus importantes progressions de population : Campet-et-Lamolère (531, + 6,6 %), et en proximité de la côte sud, Saubion (1 791, + 4,7 %), Tosse (3 348, + 4,7 %) ou Bénèsse-Maremne (3 735, + 4,1 %).



GOUPIL

Lot-et-Garonne GOUPIL LAURÉAT DE FRANCE 2030

Une nouvelle promotion de 13 lauréats de France 2030 a été annoncée le 22 décembre dernier en Nouvelle-Aquitaine. Parmi les heureux élus, une entreprise lot-et-garonnaise figure au palmarès : le fabricant d'utilitaires électriques Goupil Industrie. Au total, ces nouveaux projets représentent un soutien de l'État de 34,4 millions d'euros, au service de la recherche, de l'innovation et de la souveraineté industrielle dans les secteurs de l'alimentation, des réseaux de communication, de la décarbonation du transport et de l'industrie. Depuis le début du plan France 2030, ce sont 339 projets qui ont été soutenus en Nouvelle-Aquitaine pour un montant total de 703 millions d'euros d'aide. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50 % à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement.

Nouvelle-Aquitaine UNE NOUVELLE ÉQUIPE POUR LA FÉDÉRATION BIO

À l'issue du dernier conseil de la filière bio de la région, les membres de Bio Nouvelle-Aquitaine ont élu un nouveau bureau. La Gironde sera représentée par Cédric Labarrière, agriculteur à Landiras, tandis que c'est Thomas Montagne, arboriculteur au Temple-sur-Lot, qui représentera le Lot-et-Garonne. C'est Guy Moreau, agriculteur dans le Mellois, qui devient le nouveau président de Bio Nouvelle-Aquitaine : « nous souhaitons renforcer les liens avec l'ensemble des partenaires de la Bio : consommateurs, organisations professionnelles et partenaires institutionnels » a déclaré le néoprésident à l'issue de son élection. La mission de Bio Nouvelle-Aquitaine est de défendre l'ensemble des acteurs de la filière bio : du producteur jusqu'au distributeur en passant par les transformateurs. Cette fédération compte une cinquantaine de salariés répartis dans toute la région.



GUY MOREAU
nouveau président de Bio
Nouvelle-Aquitaine

© D.R.

Chapellerie Duban Du feutre à la casquette

LANDES • Fondée sans doute dans les Années folles, la chapellerie de Mugron vend des chapeaux, sacs, parapluies et petite maroquinerie depuis 100 ans. Modernité oblige, son rayon casquettes s'est largement étoffé avec la reprise en 2021 par Cédric Duban qui n'imaginait pas voir fermer la boutique de ses parents.

Par Julie DUCOURAU

Il y a à Mugron peut-être plus de femmes et d'hommes chapeautés que dans le reste des Landes, et il y a une bonne raison à cela : la chapellerie Duban. Avant les fêtes de fin d'année, la boutique de la rue Frédéric-Bastiat ne désemplit presque pas. Et quand le reprenneur donne rendez-vous pour l'interview à 13 h 30, « pour ne pas être embêté », on se dit, en venant de Dax, qu'il exagère un peu. Mais à 14 heures, à l'ouverture de la boutique en plein centre-bourg, la porte d'époque ne cesse de s'ouvrir : une dame vient acheter un porte-monnaie en cadeau, trois amis se retrouvent pour choisir des parapluies, toutes baleines ouvertes dans l'allée étroite devant le comptoir caisse et l'escalier en bois vers l'étage ouvert qui contribuent à la chaleur des lieux.

BÉRET, PANAMA, STETSON

« Ici, Noël commence dès novembre, avec un rush à partir du 15 décembre, et le 24 est la plus grosse journée de l'année, avec beaucoup de gants, d'écharpes, de chaussettes à offrir pour le jour J », des produits phare pour tous les âges, du bébé aux grands-parents,

souligne Cédric Duban. Étonnamment pas forcément le meilleur moment pour la vente de chapeaux qui, à l'année, cumule 40 % du chiffre d'affaires. Bérêts Laulhère, chapeaux de paille, feutres d'hiver, panamas... « Nous sommes les seuls du coin achalandés comme ça en chapellerie. Pour trouver la même qualité, il faut aller à Saint-Jean-de-Luz, Pau ou Bordeaux », commente le jeune entrepreneur de 37 ans qui avait démarré sa carrière dans le commerce automobile et la logistique à Hagetmau, en ayant toujours eu envie de reprendre l'affaire familiale.

Sa mère, Francine Duban, née Farthouat, a travaillé ici à partir de ses 17 ans, avec les Dabadie, les fondateurs, à qui elle a racheté le commerce au milieu des années 1980, bientôt secondée par son mari, pour faire aussi les marchés. « Ce n'était pas possible de travailler à trois dessus. Mais dès qu'ils ont décidé d'arrêter, j'ai repris ! Je ne voulais pas qu'il y ait un commerce qui ferme encore dans les rues du Mugron. » Les débuts, en avril 2021 en plein Covid, sont compliqués, sans aide gouvernementale dans la mesure où il avait créé une nouvelle société après ses parents. Mais à la réouverture, mi-mai, la fête des Mères relance vite l'activité.

CÉDRIC
DUBAN

DEUX FOIS PAR AN DANS LES SALONS

Les difficultés

« Il faut toujours prendre ses marques par rapport aux nouveautés. C'est lourd en trésorerie qui dort. Il faut beaucoup de stock pour vendre un article en chapellerie ; pour les hommes ça fait 10 tailles différentes pour un modèle. J'en ai sur trois étages, du sous-sol au premier ! C'est par ailleurs difficile d'avoir certaines marques de sport qui préfèrent être référencées dans de grands magasins pour faire plus de volume. »

Les nouveautés

« Les revendeurs de chapeaux viennent directement sur Mugron me proposer les nouveautés. Et je vais deux fois par an dans des salons de maroquinerie à Pau, pour les collections printemps-été et automne-hiver. Mes parents n'ont jamais fait ça, mais j'ai parfois envie de faire des promotions pour écouler des anciennes collections... On me demande aussi des espadrilles, c'est dans les tuyaux et j'espère en avoir pour le printemps prochain même si rien n'est encore sûr. »

La communication

« Je ne suis pas un fou des réseaux. Mais on est désormais sur Facebook, Instagram, TikTok et on a un site internet avec boutique en ligne depuis avril 2023. Il m'est ainsi arrivé d'envoyer des bérets vers Lyon ou Toulon, et même Peyrehorade ! Mais ça fait perdre beaucoup de temps d'y intégrer des nouveaux modèles et ça reste infinitésimal dans le chiffre d'affaires. Une chose est intéressante : des gens nous voient sur le site ou les réseaux et viennent ensuite essayer en boutique, ça fait une bonne publicité. »

UN CHIFFRE D'AFFAIRES QUI ÉVOLUE

Depuis, son chiffre d'affaires évolue plutôt même à la hausse, avec ses 3 000 à 5 000 références. « Tout en gardant le maximum de produits, j'ai rajouté les articles, avec des choses pour les gens de mon âge et plus jeunes, notamment des casquettes sports et des marques que mes parents n'avaient pas comme Stetson ou Via Lorenzo. Ça a dynamisé la tranche d'âge 20-40 ans et ça déclenche d'autres achats sur les sacs où j'ai fait rentrer de nouveaux modèles plus tendance aussi. »

Aux beaux jours, les vacanciers sont souvent surpris de voir ici une telle boutique, devenue une étape touristique de plus avec l'espace Rouge Garance à deux pas. « On se renvoie des clients, dit-il. Le bouche-à-oreille fonctionne bien, comme un effet boule de neige. » ■

Industrie de la chaussure

Chamberlan

renaît

DORDOGNE - Depuis 2017, Chamberlan a fait le pari d'une chaussure de luxe, sur mesure et abordable, en misant sur l'industrie et le digital. Après une période d'arrêt pendant la pandémie, la marque est en pleine renaissance.

Par Marie LEMAITRE



© Loïc Mazalrey - La Vie Economique

chaque élément de personnalisation de la chaussure : couleur, hauteur de talon, matières... « Seule une dizaine de bottiers proposent des produits sur mesure et ce sont des artisans avec des délais d'un à trois ans, avec des prix très élevés allant de 2 000 à 4 000 euros pour des entrées de gamme », note Sophie Engster, cogérante avec Franck Le Franc. Le duo d'entrepreneurs a donc décidé de miser sur une digitalisation et une industrialisation de la production pour un rendu sur mesure et plus accessible.

AIDÉS PAR UN GRAND MAÎTRE BOTTIER

Ce projet est parti d'une rencontre et d'un constat... Dans une crèche, en 2015. Sophie Engster travaille alors à Paris pour de grandes marques de luxe telles que LVMH, Givenchy, Dior... Businesswoman haut perchée sur ses talons, elle croise la route de Franck Le Franc lorsqu'ils vont récupérer leurs enfants, qui lui glisse une remarque qui fait mouche : comment est-ce encore possible de faire porter aux femmes des chaussures qui les font autant souffrir ? De cette idée, le binôme, et Chamberlan, sont nés. Après de longues années de R&D, une vingtaine de versions différentes, et l'aide d'un grand maître bottier d'une marque de chaussure de luxe, le soulier idéal pour Sophie Engster et Franck Le Franc est né. « Tout s'est fait par hasard, je l'ai reconnu dans la rue, et il nous a dit qu'il venait de quitter cette célèbre maison la veille. On a déjeuné avec lui,

Dans leurs nouveaux locaux de Saint-Martial-de-Valette, les ouvriers de Chamberlan sont à pied d'œuvre. Dans ces ateliers de 1 000 m², anciennement occupés par Hermès, l'entreprise conçoit de A à Z des chaussures pour femmes sur mesure. Via une application, il est possible de mesurer son pied et de choisir

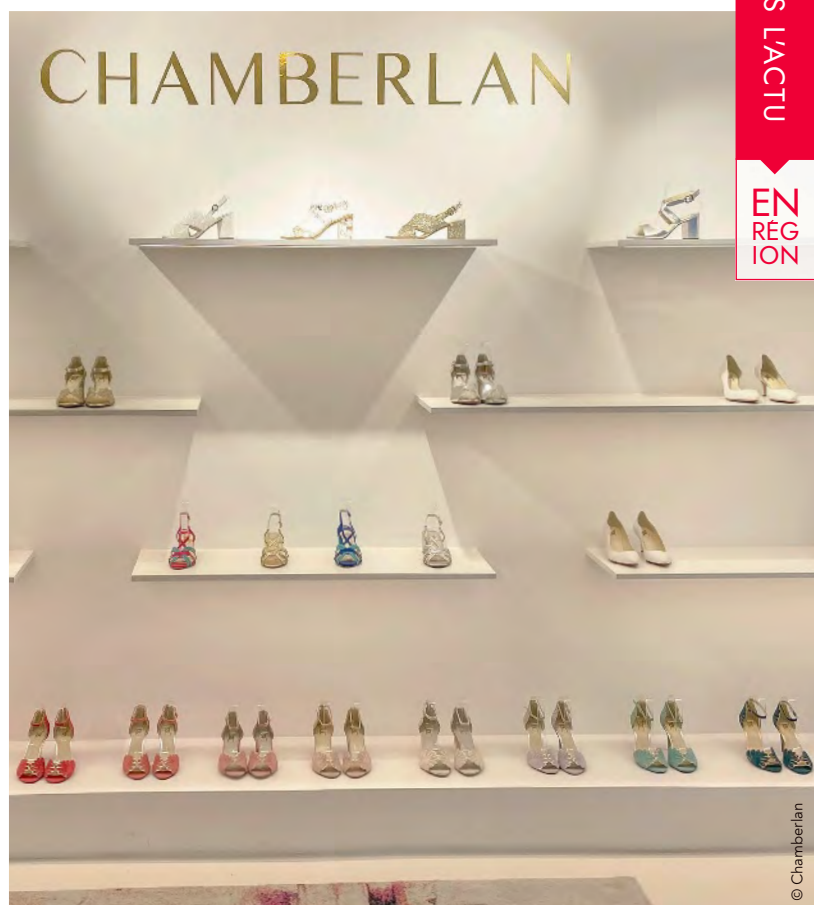
il est venu à l'atelier et ensuite il est venu toutes les deux semaines pendant trois ans », relate Sophie Engster. La marque est lancée commercialement en 2017. « Nous choisissons les mêmes fournisseurs que Louboutin, Hermès ou même Chanel. » Franck Le Franc s'occupe de la partie gestion, organisation et production tandis que Sophie Engster gère la partie marketing, communication ou encore commerciale.

90 % DE PRÊT-À-PORTER PERSONNALISABLE

Pour leur installation, les partenaires atterrissent en Dordogne. « Nous voulions un lieu où il y avait le savoir-faire de la chaussure française, et nous avons été très bien accueillis ici. » Sophie Engster et Franck Le Franc investissent 200 000 euros dans le projet, soutenus par des investisseurs. Mais pour les clientes, l'envie de voir le produit est plus forte. « On les recevait dans nos bureaux à Paris, et certaines femmes, surprises par le confort dans notre chaussure de base en taille 37, ne voulaient même pas de sur-mesure », se remémore la cofondatrice. Alors Chamberlan lance aussi sa gamme de prêt à porter personnalisable. Désormais, cette formule représente près de 90 % des ventes, et le sur-mesure 10 %. La marque ouvre donc une boutique à Paris, en novembre 2019.

14 SALARIÉS

Pour réaliser ces chaussures, Chamberlan s'est doté de 14 salariés, dont 8 aux ateliers, qui réalisent plusieurs tâches dans la réalisation d'une paire. Du découpage du cuir à la couture en passant par le collage et l'assemblage, les missions sont variées. Plus de 200 opérations sont réalisées sur les chaussures. Et la marque propose une vingtaine de modèles qui se déclinent et se personnalisent. À l'image de leur chaussure best-seller : *la Cabourg*. Seulement les grèves contre la réforme des retraites mettent à mal la boutique, et la pandémie



© Chamberlan

force à la fermeture. Sophie Engster, qui débutait le développement de Chamberlan en Chine, voit tous ses espoirs annihilés. Les mariages, fonds de commerce du chausseur, sont tous annulés. La marque enchaîne les problèmes, jusqu'au placement en redressement judiciaire en février 2023. « Mais nous n'avons pas eu un jour de fermeture, car la société a été reprise par un pool d'actionnaires », insiste Sophie Engster. Tous les emplois ont été préservés.

DES MARCHÉS AUX ÉTATS-UNIS ET EN ESPAGNE

Grâce à leurs business angels, et les 500 000 euros de capital apporté, Sophie Engster et Franck Le Franc, ont fait renaître le phénix de ses cendres, et regardent vers l'avenir. Depuis août 2023, Sophie Engster est retournée deux fois en Chine pour tenter de relancer des partenariats et « trouver des boutiques revendeuses ». « Nous avons aussi des pistes plus récentes vers les États-Unis et l'Espagne », souffle-t-elle. Et ajoute : « Ça aurait été dommage de tout arrêter, car tout repart ». Chamberlan a même ouvert un concept-store à Paris, *La Chambre*, à deux pas de la mythique place Vendôme, avec les produits de la marque et ceux d'une quinzaine d'autres. Avec ce second souffle, l'entreprise espère continuer de chausser confortablement de nombreux pieds. ■



SOPHIE
ENGSTER
ET FRANCK
LE FRANC
cogérants
de Chamberlan

PAROLE À L'AVOCAT

LA TRIBUNE DU BARREAU
DE BORDEAUX



M^E ALAN
BOUVIER

Rembourser plus de dette avec moins de rentabilité l'équation insoluble

LE CYCLE DU DROIT
DES AFFAIRES (1/4) -

Depuis la rentrée 2023, le nombre de procédures, préventives ou collectives, est en constante augmentation. D'où la nécessité de mobiliser l'intégralité des outils de restructuration pour protéger le tissu économique, notamment les TPE et PME représentant plus de 99 % des entreprises.

Par M^c Alan BOUVIER,
avocat associé à Bordeaux

A l'heure où les niveaux de rentabilité se trouvent fragilisés, les entreprises sont confrontées à un niveau d'endettement qui souvent apparaît disproportionné au regard de la capacité

d'autofinancement générée par l'activité.

Les entreprises doivent affronter une crise multifactorielle et multisectorielle : **Multifactorielle** en raison d'une sous-capitalisation des fonds propres, d'un climat économique fragilisé par des mouvements sociaux, des activités ébranlées par les mesures restrictives d'activité luttant contre la pandémie Covid-19, un surcoût de logistique d'importation et d'exportation des marchandises, des délais d'approvisionnement ayant abouti à des pénuries et à une explosion du coût des matières premières – le conflit entre la Russie et l'Ukraine ayant aggravé le coût de l'énergie – et enfin un endettement exceptionnel venant s'ajouter au passif externe des entreprises (prêt garanti par l'État, échéancier Urssaf Covid etc.) ; **Multisectorielle** frappant tous les secteurs d'activité : aucun acteur de la filière du bâtiment n'est épargné, au sein de la filière vitivinicole, les exploitations, les maisons de négoce sont frappées mais également les sociétés

industrielles fabriquant les matières sèches... Toute société industrielle de production voyant ses coûts augmenter (énergie + achats), la filière du transport par les augmentations répétées du smic horaire, du coût du carburant et le bras de fer avec les clients grands comptes refusant d'appliquer les hausses tarifaires.

HAUSSE DES RESTRUCTURATIONS

Depuis la rentrée 2023, le nombre de restructurations amiables (mandat *ad hoc*, conciliation, règlement amiable agricole) et judiciaires (sauvegarde et redressement judiciaire) est en constante augmentation ce qui démontre la nécessité de mobiliser l'intégralité des outils de restructuration pour protéger l'économie réelle, à savoir les TPE et PME représentant plus de 99 % des entreprises. Néanmoins la complexité du contexte actuel impose une combinaison d'outils juridiques et financiers qui devront répondre à la stratégie portée par les dirigeants. En effet,



le raisonnement mathématique de restructuration implique de poser au **numérateur** l'endettement consolidé à restructurer et au **dénominateur** la capacité d'auto-financement dégagée par l'activité aboutissant ainsi au nombre d'année nécessaire pour faire face à cet endettement exceptionnel. Si la réoxygénation des trésoreries des entreprises peut être recherchée en phase amiable (gel de l'endettement social et fiscal, gel en capital des prêts bancaires), les conditions tendent à se durcir par des exigences accrues notamment des comités bancaires. Ils refusent désormais d'appliquer le gel en capital s'il existe le moindre

impayé avant l'ouverture de la procédure et imposent sur la base d'une documentation financière particulièrement fournie de rattraper par anticipation l'intégralité des échéances échues avant d'étudier la demande dite de *standstill*. Également, le rallongement des prêts garantis par l'État impose, au regard des exigences des comités de crédit, l'application d'un taux d'intérêt compris entre 4 et 5 % accroissant le coût de la restructuration.

ABAISSEZ LE POIDS DE LA DETTE

En regard, les procédures collectives – si tant est que le modèle

économique de certaines activités soit compatible avec la publicité de ces procédures – offrent un bouclier de protection de 12 à 18 mois (sauvegarde 12 mois, redressement judiciaire 18 mois), puis à l'issue de cette période, la possibilité de présenter un plan de paiement des dettes sur une durée maximale de dix ans qui peut emprunter une forme progressive. Or, l'ouverture d'une procédure collective en impasse de trésorerie aboutit dans la majorité des cas à la conversion de la procédure en liquidation judiciaire, si bien que l'ouverture d'une procédure collective doit impéra-



tivement être anticipée et préparée. Classiquement, la réflexion portait sur une stabilisation ou un accroissement de ce niveau de rentabilité d'exploitation pour le rendre compatible avec l'endettement à apurer. Or, il semble de plus en plus complexe au regard du contexte économique global d'envisager une amélioration de cette capacité d'autofinancement, si bien que la logique semble s'inverser et consisterait désormais dans bon nombre de traitements à abaisser le poids de la dette avec le **niveau actuel** de rentabilité. En d'autres termes, la logique tendrait à négocier la masse dette au travers d'abandons de créance ou de subordination de créance (paiement en priorité de certaines dettes externes) pour rendre compatible l'état des dettes à apurer avec les niveaux actuels d'activité et de rentabilité. Le législateur a notamment pu développer le mécanisme de classes des parties affectées applicable en sauvegarde et en redressement judiciaire, permettant de catégoriser les créanciers et de proposer des modalités de paiements différenciées qui sous réserve du vote unanime des classes ou d'un traitement forcé interclasse peut aboutir dans certains cas à des abandons de créance choisis par les créanciers ou des abandons imposés, sous réserve de la validation par le tribunal. En synthèse, il apparaît de plus en plus difficile de traiter les masses d'endettement des entreprises dans le cadre d'une unique procédure si bien que la combinaison des outils de restructuration constitue un traitement global nécessaire pour assurer le paiement du passif historique mais également de l'endettement exceptionnel.

LA QUESTION DES ABANDONS DE CRÉANCE

À cette équation insoluble, deux éléments de réponse peuvent donc être apportés :

1. L'augmentation des délais de restructuration qui par une combinaison de procédures préventives et collectives permet de dépasser les délais contraints de chaque procédure.

2. Une négociation d'abandon de créance, ou le recours à des mécanismes forcés d'abandon, permet également de rendre compatible le niveau de dette avec le volume d'activité et de rentabilité générée par les entreprises.

S'agissant de ce dernier élément, les abandons de créances notamment de créances bancaires directement ou accordés par des organismes de recouvrement de titrisation n'apparaissent pas nécessairement incompatibles avec les objectifs de consolidation de fonds propres imposés par les comités de BÂLE 4. En effet, la modification de la norme prudentielle internationale IFRS 9 permet notamment aux établissements bancaires et de crédit de provisionner à 100 % l'intégralité des financements dès leur octroi, de sorte que, l'abandon consenti ne dégraderait pas davantage la structure des fonds propres, mais aurait au contraire pour avantage le recouvrement par anticipation de la partie nette payée par l'entreprise générant ainsi de la trésorerie et du produit d'exploitation. Au surplus, les abandons de créances qu'ils soient bancaires, fournisseurs, voire des parts patronales sociales, pourraient participer à une reconsolidation

des fonds propres des entreprises puisque comptablement, tout abandon générerait un produit exceptionnel qui mécaniquement aurait vocation à accroître le résultat net et à restaurer les capitaux propres des entreprises.

LES AXES DE RESTRUCTURATION

Ce travail de la dette permettrait de restaurer les fonds propres de l'économie réelle et pourrait être un élément de réponse à un dangereux déséquilibre des bilans des derniers exercices, où de la dette externe a été souscrite pour financer de la perte d'exploitation. Ces mécanismes préventifs constituent la première étape de la restructuration et permettent de poser une réflexion globale anticipée et confidentielle sur les différents axes de restructuration de manière à protéger l'outil de production, le savoir-faire et le capital humain et ce dans un cadre strictement confidentiel. Quitte à consentir des abandons de créance, l'intérêt financier des créanciers ne résiderait-il pas dans une consolidation de la créance abandonnée en capital, permettant d'offrir une perspective de sortie en cas de retournement en lieu et place d'un abandon pur et simple ? ■

Retrouvez la deuxième chronique de l'Institut du droit des affaires du Barreau de Bordeaux dans notre magazine, le 26 janvier.

L'INSTITUT DU DROIT DES AFFAIRES DU BARREAU DE BORDEAUX

L'IDABB regroupe une centaine d'avocats inscrits au Barreau de Bordeaux, experts en droit des affaires et procédures commerciales.

Il s'est donné pour mission de proposer aux entrepreneurs un accompagnement global afin que le droit soit l'outil qui permette le développement, l'optimisation et la protection de leurs projets et de la valeur de leurs actifs. Il propose des consultations gratuites, organise des interventions auprès des entreprises, et assure la diffusion de l'information fiscale et juridique.

Contact : ida.barreaudebordeaux@gmail.com



M^E SOPHIE
LUSSEAUD

Transmission
d'entreprise
familiale

Pacte Dutreil et société holding

CHRONIQUE DES NOTAIRES DE LA GIRONDE ·

Le pacte Dutreil, instauré par la loi du 1^{er} août 2003, est un outil permettant aux dirigeants d'optimiser la transmission de leur entreprise tout en préservant l'équité familiale. Comment mettre en place ce dispositif Dutreil ? Quels engagements doivent être souscrits ? Avec quels dispositifs peut-on cumuler le Pacte Dutreil ? Décryptage.

Par M^e Sophie LUSSEAUD, notaire à Bordeaux

Après plusieurs années d'exercice professionnel, certains dirigeants d'entreprise se questionnent sur les modalités de transmission à titre gratuit de tout ou partie de leur société à l'un ou plusieurs de leurs enfants, notamment lorsque tous ne désirent pas en devenir les repreneurs. Cette transmission à titre gratuit pourra également se conjuguer avec une cession à titre onéreux du surplus des titres sociaux afin de permettre au dirigeant de financer sa retraite.

Malgré une lourde fiscalité en France, les dispositions fiscales en matière de transmission d'entreprise s'avèrent être plutôt favorables aux contribuables, notamment depuis la « loi Dutreil » du 1^{er} août 2003. Ce dispositif constitue en effet un régime de faveur spécifique à la transmission d'entreprise par donation ou succession, permettant de bénéficier d'une exonération des droits de mutation à titre gratuit à hauteur de 75 % de la valorisation de l'entreprise. Ainsi, l'assiette taxable d'une société évaluée à 1 000 000 euros ne sera plus que de 250 000 euros. Applicable aux entreprises exploitées sous la forme sociétaires (conformément à l'article 787 C du Code général des impôts), mais également à celles individuelles (conformément à l'article 787 B dudit Code), notre étude ne portera que sur les premières.

Comment mettre en place ce « dispositif Dutreil » afin d'optimiser fiscalement la transmission d'une société familiale tout en préservant une certaine équité au sein de la fratrie ?

Le montage proposé se décompose de la manière suivante : le chef d'entreprise consent une donation-partage portant sur les titres de sa société au profit du repreneur, à charge pour ce dernier de verser une

soulte à ses frères et sœurs. Cette dernière étant financée par un emprunt remboursé grâce aux dividendes versés par la société transmise après avoir subi une double imposition (impôt sur les sociétés au niveau de la société et impôt sur le revenu ou le prélèvement forfaitaire unique au niveau de l'associé), la capacité de remboursement du repreneur sera fortement amputée par la charge fiscale pesant sur les dividendes distribués. Une solution, reposant sur la technique du Leverage buy out, se trouvera donc dans l'apport par le repreneur desdits titres à une société holding, qui se substituera à lui dans le paiement de la soulte.

Revenons sur chaque étape de ce montage sous forme de question/réponse afin d'en clarifier la mise en place et d'en vérifier la compatibilité avec le régime « Dutreil ».

Quel support à la transmission des titres sociaux ?

La donation-partage est l'instrument juridique idéal de l'anticipation successorale permettant au disposant d'organiser de son vivant la transmission de son patrimoine en composant les lots de ses héritiers, tout en fixant leur valeur. Le chef d'entreprise transmet ainsi tout ou partie des titres de son entreprise à l'un de ses enfants pour leur valeur au jour de la donation, sans que la plus-value éventuellement dégagée après cet



événement ne soit prise en compte dans les rapports entre cohéritiers au jour de son décès. Pour autant, et afin de bénéficier de cet avantage de fixation des valeurs des titres, il est impératif que l'ensemble des héritiers présomptifs consente à l'acte de donation.

Dans l'hypothèse où les cohéritiers ne souhaiteraient pas se voir attribuer des titres de société ou que le chef d'entreprise n'aurait pas d'autres biens à leur transmettre, une donation-partage avec soulte sera régularisée. Les titres de société seront ainsi attribués au reprenneur à charge pour lui de désintéresser ses frères et sœurs par le paiement d'une soulte afin de préserver une équité au sein de la fratrie. La transmission par donation pourra avoir lieu en pleine propriété ou avec réserve d'usufruit. Pour autant, dans cette seconde hypothèse, les statuts devront limiter le droit de vote de l'usufruitier aux décisions portant affectation des bénéfices afin de ne pas remettre en cause le régime Dutreil.

Quelle(s) activité(s) la société doit-elle exercer ?

La société dont les titres sont transmis doit exercer pendant toute la durée des engagements Dutreil une activité professionnelle, à savoir une activité commerciale, libérale, agricole, artisanale ou industrielle. Les activités civiles sont donc exclues, y compris les activités de gestion de son propre patrimoine mobilier ou immobilier, tel que précisé par la dernière loi de finances.

En présence d'une société exerçant une activité mixte, à savoir une activité éligible et une activité civile, la première doit être prépondérante afin de bénéficier du dispositif Dutreil. Pour apprécier cela, la doctrine administrative admet qu'« une société exerce une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou libérale de façon prépondérante lorsque le chiffre d'affaires procuré par cette activité représente au moins 50 % du montant du chiffre d'affaires total et que la valeur vénale de l'actif brut immobilisé et circulant de cette activité représente au moins 50 % de la valeur vénale de son actif brut total » (BOI-ENR-DMTG-10-20-40-10, n° 20).

Quels engagements doivent être souscrits ? Par qui et quand ?

Engagement collectif ou unilatéral de conservation : L'engagement collectif de conservation doit être souscrit pour une durée de deux ans minimum, par au moins deux associés, détenant au minimum 17 % des droits financiers et 34 % des droits de vote lorsque la société n'est pas cotée ou 10 % des droits financiers et 20 % des droits de vote lorsque la société est cotée. Au moins l'un d'eux doit exercer une fonction de direction dans la société à compter de la signature du Pacte Dutreil et jusqu'au jour de la donation. Cet engagement de conservation peut être également unilatéral dès lors que le souscripteur respecte les seuils minimaux précités et qu'il exerce une fonction de direction au sein de la société. Qu'il soit collectif ou unilatéral, l'engagement devra être formellement signé par le ou les associés concernés, par exemple aux termes des statuts de la société.



“ Le chef d'entreprise consent une donation-partage portant sur les titres de sa société au profit du reprenneur, à charge pour ce dernier de verser une soulte à ses frères et sœurs ”

En l'absence de tels engagements écrits, il est toutefois possible de se prévaloir d'un engagement collectif de conservation réputé acquis, c'est-à-dire d'un engagement n'ayant pas été constaté par écrit antérieurement à la transmission. Pour cela, le donateur seul, ou avec son conjoint, partenaire ou concubin notoire devra détenir depuis plus de deux ans les titres de la société conformément aux seuils minimums légaux visés ci-dessus et exercer une fonction de direction au sein de la société.

Engagement individuel de conservation : Le et les bénéficiaires de la donation sont tenus de prendre l'engagement individuel de conserver les titres reçus pendant au minimum quatre ans. Cet engagement commence à courir à compter de l'expiration de l'engagement collectif/unilatéral de conservation ou à compter de la donation en présence d'un engagement collectif de conservation réputé acquis. Quelle que soit l'hypothèse,

“ Le et les bénéficiaires de la donation sont tenus de prendre l'engagement individuel de conserver les titres reçus pendant au minimum quatre ans ”

l'engagement doit être souscrit dans l'acte de la donation. Une dénonciation de l'engagement collectif/unilatéral de conservation s'imposera s'il a plus de deux ans et est toujours en cours au jour de la donation. S'agissant des donations avec réserve d'usufruit, seul le nu-propriétaire souscrira l'engagement individuel.

Engagement individuel d'exercice d'une fonction de direction : L'auteur de la transmission ou l'un des bénéficiaires doit prendre l'engagement aux termes de l'acte de donation d'exercer une fonction de direction au sein de la société pendant trois ans à compter de la donation. Précision ici faite que la doctrine admet désormais que la société soit codirigée par le donateur et le repreneur.

Attention au respect des obligations déclaratives : Le bénéficiaire de la transmission devra adresser au service des impôts, avec la copie de l'acte contenant l'engagement de collectif/unilatéral de conservation, une attestation de la société indiquant que les héritiers ont bien souscrit chacun l'engagement individuel de conservation de quatre ans. Une seconde attestation sera à fournir afin de certifier que les engagements individuels de conservation et l'engagement d'exercice d'une fonction de direction ont bien été respectés pendant toute leur durée, à savoir trois et quatre ans minimum.

Le régime Dutreil reposant sur ces engagements de conservation, l'auteur de la transmission et ses bénéficiaires devront prêter une sérieuse attention à leurs respects.

L'apport des titres à la société holding ne remet-il pas en cause le régime « Dutreil » ?

L'apport des titres concernés par les engagements « Dutreil » étant expressément prévu par la loi, il ne remet pas en cause cet avantage fiscal. Pour autant, certaines conditions cumulatives doivent être respectées, à savoir :

- La valeur de l'actif brut de la société holding doit être composée de plus de 50 % de participation dans la société dont les titres ont bénéficié de l'exonération, pendant toute la durée des engagements.
- Les $\frac{3}{4}$ au moins du capital et des droits de vote de la holding doivent être détenus par les donataires au cours de l'engagement individuel de conservation.
- La société holding doit être dirigée par l'un des donataires au cours de l'engagement individuel de conservation.
- La société holding doit prendre l'engagement de conserver les titres apportés jusqu'au terme des engagements Dutreil.
- Le bénéficiaire de l'exonération, désormais associé de la holding, doit conserver les titres de la holding jusqu'au terme des engagements Dutreil.

Quel est le coût de cet apport ?

Alors que les titres apportés à la holding par le repreneur à hauteur de ses droits dans la donation sont exonérés de droit d'apport, le surplus, correspondant aux titres à hauteur de la soulte due par le repreneur, sera assujéti aux droits de mutation des titres sociaux, à savoir 0,10 % en cas d'apport d'actions et 3 % en cas d'apport de parts sociales. Aucun impôt sur la plus-value ne sera dû, les titres ayant la même valorisation qu'au moment de la donation.

Avec quels dispositifs peut-on cumuler le Pacte Dutreil ?

Le Pacte Dutreil sera susceptible de se cumuler avec d'autres dispositifs fiscaux suivant les situations, tels que l'abattement de 300 000 euros en cas de donation à un salarié (prévu à l'article 790 A du Code général des impôts), la réduction des droits de mutation de 50 % en cas de donation par un chef d'entreprise de moins de 70 ans (prévue à l'article 790 du même code) ou encore l'abattement de 100 000 € en cas de donation à un enfant (prévu à l'article 779 du même code). ■

Reprise « poussive »

en 2024

CONJONCTURE · L'économie française devrait connaître une croissance du PIB de l'ordre de 0,2 % sur chacun des deux premiers trimestres de 2024, d'après l'Insee.

L'inflation continuerait à décroître, mais les ménages restent prudents sur leurs consommations et investissements.

Par Anne DAUBRÉE

Le « creux de la vague » de l'économie européenne devrait être derrière nous. Le 14 décembre 2023, l'Insee, a livré ses prévisions pour le premier semestre de l'année 2024, dans sa nouvelle « Note de conjoncture ». En début d'année, « l'économie française accélérerait en douceur », prévoit Julien Pouget, chef du département de la conjoncture de l'Insee en 2023. L'institut table sur une hausse du PIB de l'ordre de 0,2 % au premier trimestre, ainsi qu'au deuxième. Une hypothèse qui semble difficilement compatible avec l'ambition affichée par Bercy (+1,4 % du PIB sur l'ensemble de l'année).

Autre prévision de l'Institut national de la statistique, l'inflation devrait continuer de décroître en 2024, pour atteindre 2,6 % fin juin. Ce niveau est très nettement inférieur au pic atteint en février 2023 (+6,7 %). Il reste néanmoins supérieur au rythme enregistré en moyenne entre 2010-2020 (+1,1 %). Dans le détail, en juin 2024, les prix des biens manufacturés devraient augmenter de 0,3 % sur un an et ceux agroalimentaires de 1,9 %. Cette dernière hypothèse reste toutefois conditionnée au résultat des négociations entre industriels et

buteurs, rappelle l'Insee. Et de manière générale, l'évolution de l'inflation dépend de nombreux facteurs, dont d'éventuels soubresauts géopolitiques et les politiques monétaires.

Par ailleurs, ce n'est pas le commerce extérieur qui va nourrir la « petite » croissance de 2024, prévient l'Insee : au total, ces échanges devraient commencer par peser

un peu sur la croissance du PIB au premier trimestre (-0,2 point), pour y contribuer ensuite positivement au deuxième (+0,3 point). L'export serait essentiellement porté par des livraisons aéronautiques et navales. À rebours, les importations devraient progresser en lien avec la demande intérieure (+0,6 % prévu au premier trimestre, puis +0,5 % au deuxième).

C'est donc, comme à l'accoutumée, sur la consommation des ménages que devrait reposer l'activité économique. D'après l'Insee, celle-ci devrait progresser de 0,6 % au premier trimestre 2024, puis de 0,4 %, les trois mois suivants.

consommation repose sur l'amélioration du pouvoir d'achat dont bénéficieraient les Français cette année : en juin 2024, il devrait progresser de 1,2 %, en acquis de croissance, après une hausse de 0,8 % pour l'ensemble de 2023. L'an dernier, les salaires ont commencé à augmenter plus vite que l'inflation à partir du dernier trimestre 2023, en raison de la prime de partage de la valeur à laquelle va succéder la revalorisation du Smic de 1,13 %, au 1^{er} janvier 2024. Ils devraient néanmoins rester quasiment stables au premier trimestre et n'augmenter que de manière très modérée au second. « Nous n'observons pas de boucle salaire-inflation », précise Julien Pouget.

En fait, l'évolution du pouvoir d'achat est davantage soutenue par les revenus du patrimoine que par ceux de l'activité. Et la situation financière des ménages demeure fragile, montrent plusieurs indicateurs. En 2024, leurs investissements devraient diminuer, restreints par le haut niveau atteint par les taux d'intérêt. Par ailleurs, l'Insee ne prévoit pas de baisse du taux d'épargne des Français : celui-ci resterait proche de 18 % du revenu disponible brut. À ce sujet, l'Institut de statistique constate que le solde d'opinion des ménages les plus modestes sur leur capacité d'épargne est plus dégradé que celui des ménages les plus aisés, par rapport à avant la crise sanitaire.

Autre signal inquiétant, l'Insee n'anticipe que 25 000 créations d'emplois sur le premier semestre 2024. Ce qui signifie que le taux de chômage devrait repartir à la hausse pour atteindre 7,6 % de la population active, en juin prochain. Au total, le climat économique peu encourageant et les taux d'intérêt élevés expliquent la faible entrain des entreprises. Leur taux de marge devrait certes augmenter pour atteindre 32,8 % au printemps 2024, un peu au-dessus donc de son niveau d'avant la crise sanitaire. Mais leurs investissements ne feront au mieux que se maintenir. ■

LES MÉNAGES EN TOUTE PETITE FORME

Dans le détail, sur le semestre, la consommation alimentaire se redresserait suivant le rythme du reflux de l'inflation sur ces produits, tandis que celle des services devrait croître avant de ralentir. Quant à la consommation d'électricité et gaz, elle pourrait rebondir en début d'année, suite à la nette baisse du dernier trimestre 2023. Ce léger regain de la

“ Ce n'est pas le commerce extérieur qui va nourrir la croissance ”

Les ratés du guichet unique épinglés

ENTREPRISES · La Cour des comptes a publié son audit sur la création du Guichet unique, dans lequel elle pointe les dysfonctionnements et les défaillances dans la conduite de ce projet par le gouvernement.

Par Miren LARTIGUE

Depuis le 1^{er} janvier 2024, toutes les formalités des entreprises (créations, modifications, cessations, pour les personnes physiques et personnes morales) doivent être effectuées via le Guichet unique des entreprises (www.formalites.entreprises.gouv.fr), quels que soient la forme juridique et le domaine d'activité de l'entreprise. En cas de dysfonctionnement, le gouvernement a prévu une nouvelle procédure de secours pour les formalités de modifications et de cessations de personne morale, ainsi que les dépôts d'actes isolés au RCS et les dépôts de compte. Cette procédure dérogatoire est mise en œuvre du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024. La saga du Guichet unique n'est donc pas encore arrivée à son terme.

UN FIASCO ANNONCÉ

Alors que tous les professionnels des formalités d'entreprise avaient alerté le gouvernement sur les failles du dispositif, le lancement du Guichet unique des entreprises et du Registre national des entreprises, le 1^{er} janvier 2023, a donné lieu à de tels dysfonctionnements qu'il a fallu activer une procédure

de secours. Initialement prévue jusqu'en fin juin, elle a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2023. Une procédure de secours qui a elle aussi donné lieu à de sérieux dysfonctionnements.

C'est sur ce fiasco annoncé que la Cour des comptes a décidé de conduire un audit flash* pour identifier les causes de ces difficultés et de cette situation qui « a fortement pénalisé les entreprises, d'autant plus que le dispositif d'assistance aux utilisateurs s'est révélé insuffisant », souligne la Cour dans son rapport

“ La saga du Guichet unique n'est pas encore arrivée à son terme ”

d'audit. Bouclé en novembre, ce dernier a été publié le 20 décembre 2023, peu après l'annonce de la mise en œuvre d'une nouvelle procédure de continuité par le gouvernement.

UN CALENDRIER INITIAL IRRÉALISTE ET MAINTENU COÛTE QUE COÛTE

La première cause identifiée par les magistrats financiers est que l'échéance initiale était « irréaliste » compte tenu de l'ambition de ce projet. Ils soulignent notamment que la loi PACTE de 2019, qui a introduit cette réforme, n'a pas été accompagnée « d'une analyse suffisamment approfondie » des impacts et des modalités de mise en œuvre. D'autant plus que le gouvernement a choisi de développer un système

d'information entièrement nouveau. « Dans ces conditions, dès 2020, l'objectif d'une ouverture du Guichet unique des entreprises au 1^{er} janvier 2023 n'apparaissait pas réaliste. » Or, en dépit des difficultés rencontrées et des nombreuses alertes émises par les professionnels des formalités des entreprises, « les arbitrages ministériels ont toujours privilégié le respect du calendrier initial ».

UN PILOTAGE INADAPTÉ, SANS PRISE EN COMPTE DES UTILISATEURS

Autre principale cause de ce fiasco, selon la Cour des comptes : la gouvernance et le pilotage de ce projet étaient inadaptés aux besoins. Le pilotage stratégique du projet a été confié à une mission interministérielle placée sous l'autorité du ministre de la Justice et des ministres de l'Économie et du Budget. Et l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) a été désigné comme opérateur du Guichet unique et chargé de tenir le Registre national des entreprises. Or, « la gouvernance et le pilotage du projet reposant sur une mission interministérielle pour la maîtrise d'ouvrage stratégique et sur l'INPI pour la maîtrise d'œuvre se sont avérés insuffisants pour un projet d'une telle ampleur qui aurait nécessité la mise en place d'une véritable maîtrise d'ouvrage opérationnelle ».

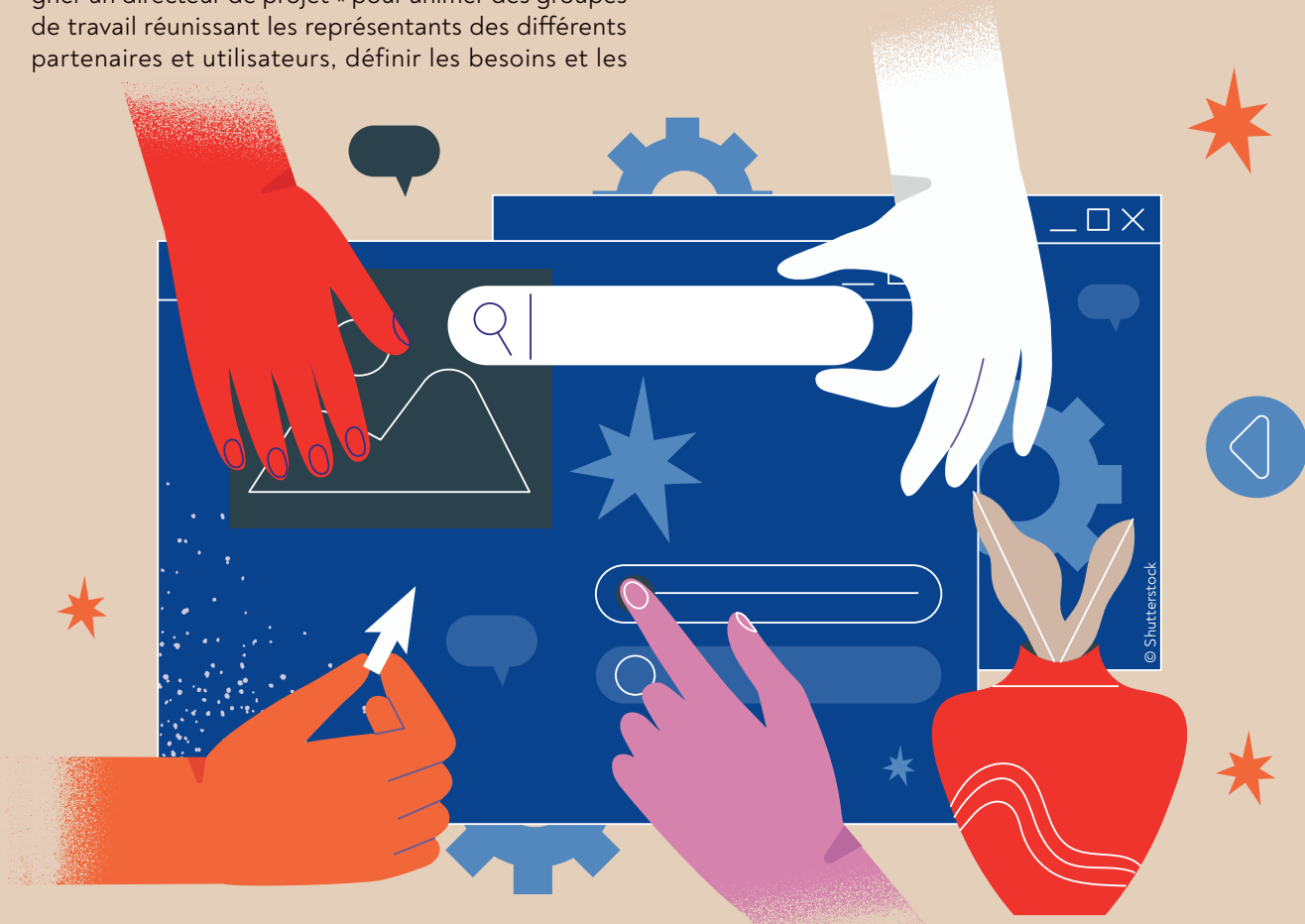
Le rapport précise notamment qu'il aurait fallu désigner un directeur de projet « pour animer des groupes de travail réunissant les représentants des différents partenaires et utilisateurs, définir les besoins et les

fonctionnalités, assurer le pilotage de l'INPI et procéder, quand cela était nécessaire, aux arbitrages techniques ». Ce principe d'intégration de l'ensemble des acteurs au projet n'a été véritablement déployé qu'à partir de l'été 2023.

DES DIFFICULTÉS PRÉVISIBLES EN 2024

Si la situation du Guichet unique a commencé à s'améliorer depuis l'automne dernier, il restait encore de nombreux dysfonctionnements à résoudre fin 2023. Et le fait que le gouvernement prévoit une nouvelle procédure de secours pour 2024 laisse présager la persistance d'importants dysfonctionnements dans les mois à venir. Cette procédure dérogatoire peut ainsi être activée en cas d'indisponibilité générale du service informatique ou de blocage répétitif sur un type particulier de formalités et que l'impossibilité de déposer le dossier n'est pas de nature à être résolue dans un délai de 48 heures. « Au final, compte tenu de ce nouveau délai annoncé, le projet aboutirait au 1^{er} janvier 2025 », relève la Cour des comptes, soit « une échéance qui aurait pu être raisonnablement fixée au départ, compte tenu de la complexité du projet, et aurait épargné des difficultés ». ■

* « Le guichet unique électronique des formalités des entreprises : un projet à sécuriser », Cour des comptes, décembre 2023



L'ambition sportive des maires pour l'après J.O.

COLLECTIVITÉS · Jeux olympiques obligent, le sport a fait l'objet de plusieurs débats lors du Congrès des Maires, fin 2023. Des élus très impliqués se sont saisis de l'événement pour leurs projets de long cours, une démarche confortée par l'annonce de la ministre des Sports.

Par Anne DAUBRÉE

La Grande cause nationale de 2024 ? Le sport, comme une manière de prolonger et d'enrichir l'héritage des Jeux olympiques en matière d'amélioration de l'éducation, de santé, et d'inclusion sociale. Emmanuel Macron, président de la République, l'avait annoncé. Amélie Oudéa-Castéra, ministre des Sports, l'a confirmé sur le Salon des maires qui s'est tenu à Paris du 21 au 23 novembre 2023.

Ce même thème de la prolongation de l'héritage des Jeux olympiques a fait l'objet de plusieurs débats tenus lors du Congrès des maires, organisé par l'AMF, Association des Maires de France, concomitant au salon. En particulier, deux élus locaux qui ont très fortement engagé leur commune dans l'aventure ont témoigné au cours d'un débat consacré à « Des maires en première ligne de l'ambition sportive française ». Il s'agit de Mohamed Gnabaly, maire de L'Île-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) et David Lazarus, maire de Chambly (Oise), tous deux coprésidents de la commission Sports et Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de l'AMF. Leurs communes font partie des 4 500 collectivités labellisées « Terre des jeux 2024 ».

« Je me suis servi des Jeux pour accélérer le projet de ville, pour irriguer la politique publique. Nous y travaillons depuis huit ans », explique Mohamed Gnabaly, maire de cette ville de 8 000 habitants à forte composante de QPV, Quartiers prioritaires de la politique de la Ville, et dont l'hôtel de ville a été incendié durant les émeutes de cet été 2023. « De nombreux travaux ont été réalisés, énumère l' élu : un nouveau pont, des aménagements des berges, de nouvelles infrastructures... Un projet urbain préexistant, un écoquartier fluvial, accueillera une partie des délégations sportives. Les logements feront ensuite l'objet de travaux de réversibilité, destinés à devenir des habitations pérennes. La commune accueille aussi des sites d'entraînement pour les athlètes. » Par ailleurs, « nous avons obtenu 7 500 places. J'envoie tous les

“ Je me suis servi des Jeux pour accélérer le projet de ville ”



© Shutterstock

habitants assister aux jeux. C'était un message fort, on ne peut pas avoir vécu sept ans dans les travaux et ne pas être au cœur de l'événement », souligne Mohamed Gnabaly.

DU SPORT, DE LA CRÈCHE AUX EHPAD

À Chambly aussi, les travaux ont été importants. « Deux centres de préparation aux jeux ont été inaugurés en 2023. Cela fait va faire partie de l'héritage », explique le maire, David Lazarus. C'est en particulier le cas du nouveau centre sportif Marie-Amélie Le Fur (une quinzaine de millions d'euros d'investissements). Au total, la ville a obtenu le label « Centre de préparation aux Jeux » pour cinq disciplines, le badminton, le badminton paralympique, le skeet (tir sportif), le skeet (tir sportif) paralympique, et le football. Mais au-delà du sujet des infrastructures, depuis sept ans, à Chambly, « tout le monde est sensibilisé », poursuit David Lazarus. Et dans les années qui viennent, la politique de la ville va continuer à être imprégnée de la culture du sport, des crèches aux EHPAD.

Un autre type d'héritage des Jeux olympiques a été mis en évidence lors d'une rencontre intitulée « ESS et les Jeux de Paris 2024 : Quelles implications ? Quel

héritage ? ». « Nous avons pensé héritage dès le démarrage », répond Nicolas Peyronnet, responsable ESS 2024 aux Canaux, structure associative qui joue le rôle d'interface entre le secteur de l'ESS, économie sociale et solidaire, et les donneurs d'ordre des Jeux olympiques. Le programme est né dès la phase de candidature des Jeux, et il est doté d'une équipe d'une dizaine de personnes. « Nous avons référencé 6 000 entreprises, y compris des TPE et des PME, pour qu'elles accèdent aux informations. Aujourd'hui, 596 prestations leur ont été confiées. Certaines ont déjà été réalisées, d'autres le seront bientôt », poursuit Nicolas Peyronnet. Par exemple, des laveries dans les villages olympiques seront opérées par des entreprises d'insertion de personnes en situation de handicap. La majorité des entreprises de l'ESS sélectionnées sont situées en Île-de-France, et notamment dans le département de Seine-Saint-Denis où se tiendront la majorité des événements. Toutefois, des sociétés marseillaises, du bassin bordelais et de Toulouse ont également remporté des marchés. Par ailleurs, au-delà des commandes obtenues (ou pas) c'est un savoir-faire que va laisser en héritage l'opération aux entreprises de l'ESS qui y participent : les Canaux organisent des formations sur l'accès aux marchés, la manière d'y répondre en se regroupant, notamment. ■



© D.R.

Édition spéciale : 60^e anniversaire du jumelage Bordeaux-Munich

17 janvier au 25 janvier 2024

Bordeaux SEMAINE DE L'AMITIÉ FRANCO-ALLEMANDE

Dans le cadre du 60^e anniversaire de son jumelage avec Munich, la ville de Bordeaux a souhaité impulser une dynamique collective pour valoriser ce partenariat. La Maison de l'Europe de Bordeaux, avec le soutien du Fonds Citoyen Franco-Allemand, consacre une partie de sa programmation de 2024 à cet anniversaire. Elle commence par la semaine de l'amitié franco-allemande qui aura lieu du 17 au 25 janvier. Le programme débute avec une présentation du Fonds Citoyen le 17 janvier (à la médiathèque Jean Vautrin de Gradignan). La Maison de l'Europe organise plusieurs manifestations : un ciné débat le 18 autour du film *Sophie Scholl, les derniers jours*, une conférence-débat sur Munich et la Bavière le 24, ainsi qu'une soirée festive et conviviale pour clore la semaine le 25 janvier. Tout est sur entrée libre et gratuite. Le Consulat Général d'Allemagne organise également un récital de musique *Voyage d'hiver* de Franz Schubert le 20 janvier et la remise du prix franco-allemand le 22 sur réservation gw.lamarque@europe-bordeaux.eu

Sortir en Gironde En bref

Bordeaux PARFUM ROMAN

« L'odorat est le plus subtil de nos 5 sens, le plus catégorique, le plus personnel, celui de l'imaginaire et de la sensorialité ». C'est ce que déclare Clémentine Humeau, créatrice du parfum roman *La croisée des sillages*. Dans les créations et dans la vie de Clémentine Humeau, disciplines, sensibilités et sensorialités se côtoient et se mélangent.

Ancienne musicienne professionnelle (de hautbois pendant 13 ans), elle est ensuite devenue créatrice de parfums. En 2009, elle crée les Olfactines à Bordeaux. Plus que de la création, elle développe une culture du parfum et propose des ateliers. Nouveau défi, elle décide de réinventer son métier et imagine *Les Échappées*, scénographie immersive d'une fragrance, en lien avec d'autres artistes, présentée en 2023 qui donne vie à son premier parfum roman.

La croisée des sillages raconte l'histoire d'Abel, un jeune garçon qui a perdu l'odorat : « Parfum et roman se font écho dans une exposition unique » relate-t-elle. Le second opus des *Échappées* aura lieu en 2024 autour de la météorite de Murchison, qui lui a inspiré « un parfum de peau ».

<https://les-olfactines.com>



© Pamela Planezza



© Loïc Lagarde



© D.R.

Bordeaux YOGA AU MUSBA !

Drôle d'endroit pour un cours de yoga ou de Qi Gong ! Et pourtant, le Musée des Beaux-Arts de Bordeaux (MUSBA) ouvre ses salles pour pratiquer ces deux disciplines, entouré d'œuvres d'art de la Renaissance jusqu'à nos jours. Le prochain cours de Hatha-Yoga (yoga doux), animé par Barbara Fecchio, aura lieu le 14 janvier de 11 heures à 12 h 15, puis les 11 février, 10 mars, 14 avril, 19 mai et 9 juin aux mêmes horaires. Les séances de Qi Gong (gymnastique traditionnelle chinoise basée sur des mouvements lents, précis et des exercices de respiration et de concentration) avec Marie-Françoise Poutays, auront lieu le 28 janvier, 18 février, 24 mars, 28 avril, 26 mai et 30 juin de 11 heures à 12 h 15. Un rendez-vous inattendu et inspirant !

Inscription par mail musba-publics@mairie-bordeaux.fr

Gironde LA FRÉQUENTATION DES MONUMENTS NATIONAUX EN HAUSSE

Près de 120 000 visiteurs ont été accueillis en 2023 dans les monuments nationaux de Gironde. Ainsi en 10 ans, de 2013 à 2023, la tour Pey-Berland a enregistré une augmentation de sa fréquentation de 60 % (plus de 63 000 visiteurs l'an dernier). À Cadillac-sur-Garonne, le château Ducal a connu une forte progression : + 113 % sur 10 ans et + de 25 % en 2023 grâce à son exposition *Tables d'exception*. L'abbaye de La Sauve-Majeure a connu une augmentation de 42 % depuis 2013 et a accueilli en 2023 la 1^{re} édition de *l'Entre-Deux-Mers fête ses vins*. Deux autres sites complètent ces monuments historiques « en Bordelais » : la grotte de Pair-non-Pair, bijou préhistorique situé près de Bourg-sur-Gironde et la villa gallo-romaine de Montcaret entre Castillon-la-Bataille et Sainte-Foy-la-Grande (située en Dordogne), qui ont rassemblé cette année plus de 11 millions de visiteurs sur l'ensemble de son réseau.

Bonnard, Pierre et Marthe

UNE FEMME QUI M'AIME
ET QUE J'AIME

Paris, 1899. Pierre Bonnard rencontre Marthe de Mélny qui devient son modèle et sa maîtresse. Elle sera représentée au final dans plus d'un tiers de ses tableaux... Après *Séraphine*, Martin Provost s'intéresse à nouveau à une grande figure sous-estimée de la peinture du XX^e siècle, mais aussi à sa mystérieuse compagne. Son film sorti en 2008 lui a permis de faire une rencontre décisive :

« J'ai été approché par la petite-nièce de Marthe Bonnard qui voulait me convaincre de faire un film sur elle, sentant qu'on ne mesurait pas assez son rôle fondamental dans l'œuvre de son mari. Elle m'a appris que Marthe avait été peintre et m'a montré un tableau, un petit bouquet dans un vase, et je fus frappé par la parenté avec *Séraphine*. Les années sont passées, j'ai oublié Marthe mais pendant le confinement, enfermé chez moi à la campagne (j'habite tout près des paysages magnifiés par le regard de Bonnard !), l'idée d'un film sur les Bonnard est revenue me trotter dans la tête. »

S'il n'élude en rien le talent novateur de Pierre Bonnard, il se focalise avant tout sur la personnalité sombre de ce personnage romanesque qui se présentait comme une

aristocrate italienne alors qu'elle venait d'un milieu très modeste de province. Ce mensonge lui a permis de ne pas se laisser assigner une vie tracée d'avance. Leur rencontre repose sur une attirance physique et esthétique, sur leur envie partagée de s'élever dans la société et sur un lien plus profond encore, indicible.

« Il y a un mystère Bonnard qui s'est incarné dans la représentation obsessionnelle du corps de Marthe. Dès le départ, elle est omniprésente, énigmatique, impudique... L'œuvre de Pierre est indissociable de sa présence et n'aurait pas été la même sans elle. C'est dans ce lien indissoluble que j'ai senti qu'il y avait quelque chose à creuser. Pierre, au début de leur relation, participe pleinement au bouillonnement artistique de son temps. Il s'enferme peu à peu avec elle dans un isolement entièrement dédié à son œuvre, rongé par une fièvre créatrice. C'est dans cette transformation secrète d'un couple que j'ai choisi de situer le film. Marthe, qu'on accusait d'avoir isolé Pierre, j'ai commencé à la comprendre. Elle était le rocher auquel il était demeuré attaché toute sa vie, grâce auquel il avait pu bâtir cette œuvre particulière. J'ai beaucoup d'admiration pour les couples qui durent toujours, surmontent ennui et lassitude et traversent ensemble épreuves et joies sans jamais se quitter.



© D.R.

En salle depuis le 10 janvier

Un film de Martin Provost
Avec Cécile de France, Vincent
Macaigne, Stacy Martin

Historique, Biopic, Romance

Peut-être qu'avec le temps, même si leur amour s'apparente plus à ce qu'on appelle de l'estime, sont-ils plus proches de l'éternité qu'on ne croit. »

Cécile de France, bouleversante, accentue le caractère frondeur et la fragilité sous-jacente de Marthe, laissant percer une vie intérieure secrète qui va ainsi s'insinuer dans les œuvres du peintre nabi. Vincent Macaigne s'est lui métamorphosé pour le rôle qu'il incarne sur plusieurs décennies, dans toutes ses contradictions et ambiguïtés morales.

« Avec Cécile, la rencontre a été déterminante. J'avais imaginé une actrice plus jeune que j'allais vieillir au fur et à mesure du film mais je l'ai rencontrée et je me suis dit : « c'est elle ». Il y a de la lumière en elle. Elle n'était pas sûre de pouvoir, ou de vouloir, faire le

film, puis le téléphone a sonné et elle m'a dit ces mots que je n'oublierai jamais : « Je ne peux pas dire non à l'homme qui a fait Séraphine ». Avec Vincent, nous voulions travailler ensemble depuis longtemps. C'était l'occasion rêvée, sauf qu'il ne ressemble pas du tout à Bonnard ! J'ai commencé par le mettre au régime ! Il a joué le jeu et la transformation s'est faite jour après jour : je l'ai vu devenir Pierre jusqu'à la vieillesse qu'il incarne de façon magistrale. »

Martin Provost met en avant l'apport souvent négligé des compagnes d'artistes, reléguées à leur place dans le foyer et à leur statut de muse, ce qui est notamment abordé dans la grande confrontation entre Marthe et Misia (une des principales mécènes de Bonnard, méfiante envers cette femme étrange mais dont elle est au fond assez proche) ou dans les rendez-vous dominicaux avec Claude Monet et sa femme. Ces rencontres participent de la réhabilitation de Marthe et, par extension, de toutes ces femmes vivant dans l'ombre des génies.

« C'est dans la confrontation entre Misia et Marthe que j'arrive à exprimer qu'on ne peut pas cantonner celle-ci à un rôle d'épouse. Comme il aurait été réducteur de la réduire à celui de la victime impuissante dévorée par un génie prédateur, dans la longue liste des compagnes d'artistes objectivées par un regard masculin dans des sociétés patriarcales. Un jour, je suis tombé sur une photo du Salon des Indépendants et j'ai été frappé de voir que dans l'assistance il n'y avait presque pas de femmes. »

Une biographie vivante et sensuelle, féministe, avec une belle manière de faire ressentir le temps qui passe dans ce parcours passionnel. ■



Un silence La parole se libère

François Schar défend les victimes d'un pédophile dans un procès médiatique. Lorsqu'il se fait poignarder par son fils adoptif, son épouse Astrid peine à affronter les raisons de ce passage à l'acte... Inspiré par l'affaire Hissel, avocat de parents meurtris dans l'affaire Marc Dutroux, Joachim Lafosse explore comment une famille se retrouve au bord de l'implosion lorsque certains de ses membres veulent que justice soit faite. Daniel Auteuil est impressionnant en monstre ordinaire qui refuse d'admettre l'horreur qu'il a fait subir. Il semble avoir fait acte de contrition et estime qu'une vague reconnaissance de ses torts suffit à se voir pardonné, même s'il n'en a pas fini avec ses démons. Emmanuelle Devos exprime avec un fracas contenu le mutisme d'une femme qui savait mais n'a pas été capable d'agir et sa culpabilité face à son silence complice. La chanteuse Jeanne Cherhal fait des débuts prometteurs dans le rôle de la commissaire, trouvant la juste mesure dans sa parole et son sens de l'écoute. Un drame psychologique difficile mais salutaire sur l'idée qu'il est temps que la honte et la peur changent de camp et dans sa détermination à exprimer les choses enfin frontalement.

© D.R.

© D.R.

Si seulement je pouvais hiberner Une vie gelée en Mongolie

Oulan-Bator, en Mongolie. Ulzii, 15 ans, meilleur élève de sa classe, espère obtenir une bourse grâce à un concours de physique. Ses aspirations sont menacées par ses conditions de vie précaires avec sa sœur et ses frères cadets, leur mère illettrée, alcoolique depuis la mort du père, peinant à payer le charbon qui chauffe leur yourte en plein hiver. Lorsqu'elle trouve un emploi dans un coin reculé, Ulzii doit prendre en charge la fratrie... La réalisatrice Zoljargal Purevdash dépeint un monde injuste et cruel envers les plus fragiles mais évite le pathos grâce au caractère solaire de son protagoniste à qui Battsooj Uurtsaikh donne jovialité et douceur, malgré ses responsabilités trop lourdes pour ses jeunes épaules. Lorsqu'il se retrouve impliqué dans de la contrebande de bois, au risque de mettre en danger son avenir, le récit évite la caricature par la sensibilité de l'écriture qui privilégie l'espoir dans un contexte sombre où la survie est une lutte de tous les instants. Ce très beau portrait d'un enfant généreux et combatif se déroule dans un cadre géographique et culturel méconnu, qu'on découvre sur la musique envoûtante du breton Johannî Curtet.

Cinéma En bref

NAOMI WATTS partagera

l'affiche avec Noémie Merlant dans la nouvelle adaptation du roman érotique *Emmanuelle* signée Audrey Diwan (*L'Événement*), cinquante ans après la version culte avec Sylvia Kristel. La vedette de *Mulholland Drive* rejoint notamment Anthony Wong, grand acteur de Hong Kong vu dans des films de John Woo ou dans *Infernal Affairs*.

CÉCILE DE FRANCE sera une mère de famille au bord du burn-out, avec ses fils de 9 et 5 ans qui lui prennent tout son temps et son mari constamment en déplacement professionnel, dans le drame *Dans l'eau* d'Élise Otzenberger. Après avoir disparu quelques minutes à la plage, l'aîné se met à passer des heures dans son bain, cherchant le contact avec l'eau à la moindre occasion. Leur vie va changer lorsqu'il lui avouera la vérité sur ses étranges agissements...

OLIVIA COLMAN (*La Favorite*) et **DEV PATEL** (*Slumdog Millionaire*) vivront une passion hors norme qui choquera les habitants d'une petite ville conservatrice dans *Wicker* d'Alex Huston Fischer et Eleanor Wilson. Elle sera une pêcheuse dont toute sa communauté se moque et qui, pour tromper sa solitude, commande un mari... en osier ! Olivia Colman a été vue récemment dans *Wonka* avec Timothée Chalamet et est attendue dans *Paddington au Pérou*.

JEAN-PAUL ROUVE FAIT DE LA VOILE POUR DE FAUX

Xavier Beauvois va diriger l'interprète de Gabriel Matzneff dans *Le Consentement* dans son neuvième film intitulé *La Vallée des fous*. Il sera un passionné de voile qui traverse une passe difficile, accumulant les dettes et s'éloignant des siens. Décidé à reprendre sa vie en main, il s'inscrit à *Virtual Regatta*, la course

virtuelle du Vendée Globe ! Il se met dans les conditions d'un vrai skipper en s'isolant pendant trois mois sur un bateau dans son jardin, un voyage pas comme les autres qui lui permettra de renouer avec sa famille et, surtout avec lui-même. Pierre Richard et Madeleine Beauvois (la fille du réalisateur) embarqueront à ses côtés.

UN PROCÈS POUR L'HISTOIRE

Russell Crowe incarnera Hermann Göring dans *Nuremberg* de James Vanderbilt (le scénariste de *Zodiac* de David Fincher), adapté de l'ouvrage *Le Nazi et le Psychiatre, à la recherche des origines du mal absolu* de Jack El-Hai. Les Alliés, en quête d'un procès exemplaire pour l'Histoire, tiennent à déterminer si les prisonniers nazis sont aptes à être jugés pour les crimes de guerre qu'ils ont commis pendant la Seconde Guerre mondiale. Chaque prévenu doit donc être déclaré sain d'esprit et responsable de ses actes. Le psychiatre américain Douglas Kelley (Rami Malek *alias* Freddie Mercury dans *Bohemian Rhapsody*) affrontera cet officier qui fut l'un des principaux bras droits d'Adolf Hitler. Michael Shannon sera lui Robert Jackson, juge de la Cour Suprême en Amérique et procureur en chef du procès de Nuremberg.

VALÉRIE BONNETON ALCOOLIQUE REPENTIE

La comédie *Des jours meilleurs* réalisée par Elsa Bennett et Hippolyte Dard suivra une mère qui, à la suite d'un accident, perd la garde de ses trois enfants. Au bout du rouleau, elle doit se faire soigner dans un centre pour alcooliques. Elle débarque au milieu d'un groupe de femmes dont feront partie Michèle Laroque et Sabrina Ouazani, avec qui les débuts seront compliqués. Leur éducateur sportif (Clovis Cornillac) va tenter de les préparer pour un rallye dans le désert marocain. Il devra s'armer de beaucoup de patience car leur sevrage est compliqué et elles n'y connaissent rien en mécanique ! Louis-Julien Petit (*Discount* et *Les Invisibles*) participe à l'écriture.

UN CAMBRIOLAGE PAS DU TOUT PARFAIT

Avec *Les Règles de l'art*, Dominique Baumard (coréalisateur avec Mouloud Achour de la comédie *Les Méchants* avec les humoristes Roman Frayssinet et Djimo) revisitera l'histoire vraie d'un vol de tableaux au Musée d'Art moderne de Paris dans la nuit du 19 au 20 mai 2010. Melvil Poupaud, Sofiane Zermani (connu comme rappeur sous le sobriquet de Fianso), Steve Tientcheu (*Bâtiment 5*) et Julia Piaton participeront à cette relecture rocambolesque, doublée d'une critique sur l'absurdité des montants en jeu dans le monde de l'art, d'une affaire qui implique un receleur vite dépassé et un expert en montres qui ne sait pas où il a mis les pieds... ■

BORDEAUX RÉSULTATS DES VENTES DU 4 JANVIER 2024, À 15 H

N° ROLE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX	ADJUGÉ
22/54	ELIGE	MAISON À USAGE D'HABITATION	SAINT-LOUBÈS	7 rue Saint-Aignan	60 000 €	Audience reportée au 11 avril 2024

E-mail : annonces-legales@echos-judiciaires.com
Plateforme : annoncelegale.echos-judiciaires.com

Les ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS, magazine d'informations économiques habilité à publier les annonces légales et judiciaires sur le département de la Gironde. Le site echos-judiciaires.com est également habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales et judiciaires pour le département de la Gironde.

Selon l'arrêté du 14 décembre 2023 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048680411>), le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0.183 euro HT le caractère pour le département de la Gironde.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2024 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des constitutions de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 2 alinéa 2 ;
- Le tarif des annonces relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 € HT ; le tarif lié à la clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 € HT ;
- Les tarifs des annonces légales relatives aux procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce sont mentionnés dans l'article 2 alinéas 5 et 6 ;
- Les tarifs des annonces relatives aux modifications de société sont mentionnées dans l'article 2 alinéa 8 ;
- Les tarifs des annonces relatives au changement de nom patronymique est de 56 € HT ;

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

ABONNEMENT

PAPIER + WEB

6 MOIS = 48 € TTC 1 AN = 79 € TTC 2 ANS = 119 € TTC

WEB

6 MOIS = 24 € TTC 1 AN = 39 € TTC 2 ANS = 59 € TTC

SOIT 26 NUMÉROS SOIT 52 NUMÉROS SOIT 104 NUMÉROS

NOM _____

PRÉNOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre des ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS 108 rue Fondaudéegé CS 71900 - 33081 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS
ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55

VENTES AUX ENCHÈRES

ELIGE

Avocats à la Cour
70, rue de l'Abbé de l'Épée
33000 - BORDEAUX - TEL 0556008233

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

A l'audience du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX, 30 Rue des Frères Bonie 33000 BORDEAUX

Ensemble Immobilier

A BORDEAUX 81 rue Godard, Résidence Pique Cailloux

MISE A PRIX : 140.000 €

LE JEUDI 29 FEVRIER 2024 A 15 H 00

A la requête de :

La DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA NOUVELLE AQUITAINE ET DU DEPARTEMENT DE LA GIRONDE DIRECTION DE LA GESTION PUBLIQUE - DIVISION DOMAINE, POLE DE GESTION DES PATRIMOINES PRIVÉS, dont les bureaux sont situés 24 rue François de Sourdis BP 908 à BORDEAUX CEDEX (33060) pris en sa qualité de curateur de la succession vacante de Monsieur DUPIN André né le 15/06/1967 et décédé le 06/01/1990 par jugement du tribunal de grande instance de Libourne en date du 25 novembre 1999 et de la succession vacante de Madame PUYBARAUD Renée épouse DUPIN née le 29/03/1926 est décédée le 25/02/2003 par jugement du tribunal de grande instance de Libourne du 3 novembre 2003.

DESIGNATION ET DESCRIPTION

A BORDEAUX 81 rue Godard, Résidence Pique Cailloux

Les biens et droits réels immobiliers ci-après désignés dans un ensemble immobilier situé à BORDEAUX 81 rue Godard, Résidence Pique Cailloux cadastrés dite ville section OD 142 pour 1 ha 65 a 15 ca et :

- Le lot 111 : un appartement bâtiment A, 2^{ème} étage, de type T3,

comprenant entrée, et couloir de desserte équipé de placards, séjour avec baie vitrée donnant sur un balcon, deux chambres, cuisine avec évier double bacs, chaudière murale gaz, salle de bains avec baignoire et lavabo, WC indépendant, petite pièce noire-séchoir et les 536/100000^{èmes} des parties communes ;

- Le lot 302 : un parking en sous-sol et les 25/100000^{èmes} des parties Communes ;

Le bien est inoccupé.

Les clauses et les conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de la vente déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX qui peut être consulté au Greffe du juge de l'exécution ou au cabinet du poursuivant.

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau de BORDEAUX.

(Renseignements téléphoniques du mardi au vendredi de 14 h 00 à 15 h 00)

Visites : 19 février 2024 de 14h30 à 16h30 et le 20 février 2024 de 9h00 à 11h00

REFERENCE DU GREFFE : 23/00113

L24EJ01623

CRÉATEURS D'ENTREPRISES
POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS

ABONNEZ-VOUS !



RAPPEL - AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

CRÉATION D'UN CRÉMATORIUM

Par arrêté municipal, l'enquête publique se déroulera du vendredi 5 janvier 2024 à 8h30 au vendredi 19 janvier 2024 à 17h15 inclus.

Objet de l'enquête

Il sera procédé, par la commune de Pauillac, à une enquête publique sur le projet de création d'un crématorium. L'emprise du terrain visé par le projet est située au Nord de la commune de Pauillac, et implanté dans la zone d'activité de Trompeloup.

Siège de l'enquête publique

Mairie de Pauillac - 1, quai Antoine Ferchaud - 33250 PAUILLAC

Désignation d'un commissaire enquêteur

Madame Françoise BAZALGETTE-MOIROT, Ingénieure géologue urbaniste, a été désignée en date du 23/11/2023 par Madame la présidente du Tribunal Administratif de Bordeaux comme commissaire enquêteur titulaire. Madame Barbara JANOUËIX a été désignée comme commissaire enquêteur suppléant.

Ouverture du registre d'enquête

Le registre de l'enquête publique sera déposé du 5 janvier 2024 à 08h30 au vendredi 19 janvier 2024 à 17h15 inclus à la mairie de Pauillac. Ils seront disponibles aux horaires d'ouverture soit :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h15

Lieu, jours et heures où le public pourra consulter le dossier d'enquête

Le dossier de consultation restera disponible pendant la durée de l'enquête à la mairie de Pauillac, aux horaires d'ouverture.

Le dossier soumis sera par ailleurs accessible en ligne, pendant la durée de l'enquête, sur le site internet de la commune :

www.mairie-pauillac.fr

Un poste informatique installé à la mairie de Pauillac et mis à disposition du public permettra la consultation numérique de ce dossier.

Modalités selon lesquelles le public pourra présenter ses observations

• Consigner ses observations sur le registre d'enquête spécialement ouvert pour cet objet

• Adresser un courrier postal ou par voie électronique à l'attention de Mme la commissaire enquêteur

- Par écrit au siège de l'enquête : Mairie de Pauillac - 1 quai Antoine Ferchaud - 33250 PAUILLAC

- Par courrier électronique à l'adresse suivante :

enquete-publique@mairie-pauillac.fr

Toutes les observations seront adressées à la commissaire enquêteur au plus tard le vendredi 19 janvier 2024 à 17h15.

Permanences de la commissaire enquêteur

La commissaire enquêteur accueillera les observations du public, au siège de l'enquête, lors des permanences suivantes :

- Vendredi 5 janvier 2024 de 13h30 à 15h30

- Samedi 13 janvier 2024 de 10h00 à 12h00

- Vendredi 19 janvier 2024 de 10h00 à 12h00

Publicité du rapport et de ses conclusions

Le rapport, les conclusions et l'avis de Mme la commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public :

- A la mairie de Pauillac - 1 quai Antoine Ferchaud - 33250 PAUILLAC

- Sur le site internet de la commune : www.mairie-pauillac.fr

Cette mise à disposition durera une année à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

Délais et voies de recours

Dans les deux mois suivant la notification de l'arrêté, celui-ci peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux :

-Par voie postale (9 Rue Tastet - CS 21490 - 33063 Bordeaux Cedex)

-Par le biais du site internet Télécours : <http://www.telerecours.fr>

L24EJ00992



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

(Livre V du code de l'environnement)
Commune de Saint Loubes

Par arrêté préfectoral du 08 janvier 2024, est prescrite une consultation publique de quatre semaines sur la demande d'enregistrement présentée par la société AQUITAINE SPECIALITES en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une installation de préparation ou conservation de produits alimentaires d'origine végétale, située sur le territoire de la commune de SAINT LOUBES.

Cette consultation se déroulera du 29 janvier 2024 au 26 février 2024 inclus.

Un dossier de consultation sera déposé à la **mairie de SAINT-LOUBES** où le public pourra en prendre connaissance, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Ces documents seront également consultables sur le site internet des services de l'État en Gironde

(www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-Légales).

Pendant toute la durée de la consultation, des observations peuvent être formulées :

- sur un registre ouvert à cet effet à la mairie de SAINT-LOUBES ;

- par voie postale à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde (Service des procédures environnementales - Cité administrative - BP 90 - 33090 BORDEAUX Cedex ;

- par voie électronique à l'adresse suivante :

ddtm-spe1@gironde.gouv.fr

Le Préfet de la Gironde est compétent est compétente pour statuer sur la demande d'enregistrement sollicitée par un arrêté éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel prévu au I de l'article L521-7, ou par un arrêté de refus.

L24EJ01436



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

AVIS D'ANNULATION DE CONSULTATION PUBLIQUE

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

(Livre V du code de l'environnement)
Commune de Saint Savin

Par arrêté préfectoral du 8 janvier 2024, la consultation publique de quatre semaines sur la demande d'enregistrement présentée par la société Domaine de Pradaou (groupe Grands Chais de France) en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une unité de préparation de vins, située sur le territoire de la commune de Saint Savin (Augmentation de production) et initialement prévue du 8 janvier 2024 au 5 février 2024 inclus est annulée

L24EJ01345

GÉRARD MICHEL COUVERTURE
SAS au capital de 200 €
37 rue Jules Vernes
33560 SAINT-EULALIE
RCS BORDEAUX

Avis est donné de la constitution de la société GÉRARD MICHEL COUVERTURE, SAS unipersonnelle au capital de 200 €, sis 37 rue Jules Vernes, 33560 SAINT-EULALIE et dont l'objet est l'activité : travaux de couverture et zinguerie. Président : M. GÉRARD MICHEL, demeurant 37 rue Jules Vernes, 33560 SAINT-EULALIE. Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. Clause d'agrément : les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions, à titre onéreux ou gratuit, sont libres entre actionnaires. Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des actionnaires, statuant aux conditions de majorité prévues pour les décisions extraordinaires. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

L23EJ46211



HOLDING JULAP
EURL au capital de 58 000 euros
42 Rue de Romainville 33600 PESSAC
RCS de BORDEAUX

Avis est donné de la constitution de l'EURL HOLDING JULAP, ayant les caractéristiques suivantes : Objet social : l'activité de société holding, en ce compris la prise de participation, directe ou indirecte, la réalisation d'investissements (y compris immobiliers) et le montage et la structuration d'opérations d'investissement ; la gestion, l'administration et la cession/ou la liquidation, dans les meilleures conditions, de ces participations. Siège : 42 rue de Romainville, 33600 Pessac. Capital : 58 000 €. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Bordeaux. Gérant : M. Christopher DUFOUR, demeurant 42 rue de Romainville, 33600 Pessac.

L23EJ53338



TDLC HOLDING
SASU au capital de 300 000 €
51 Cours Pasteur - 33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX

Avis est donné de la constitution d'une SASU ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : TDLC HOLDING. Objet social : L'activité de société holding, en ce compris la prise de participation, directe ou indirecte, la réalisation d'investissements (y compris immobiliers) et le montage et la structuration d'opérations d'investissement ; La gestion, l'administration et la cession/ou la liquidation, dans les meilleures conditions, de ces participations ; La participation active à la conduite de la politique de son groupe et au contrôle de tout ou partie des filiales ; l'animation sous toutes ses formes des participations détenues. Siège social : 51 Cours Pasteur, 33000 BORDEAUX. Capital : 300 000 €. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX. Président : M. LIBAULT DE LA CHEVASNERIE Tristan, demeurant 51

Cours Pasteur, 33000 BORDEAUX. Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Clause d'agrément : Toutes les cessions, hormis celles entre associés, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

L23EJ55454

Aux termes d'un ASSP en date du 02/01/2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **ALLINTECH**

Objet social : Toutes activités liées aux systèmes de sécurité et d'alarme électroniques

Siège social : 11 RUE JEANNE MOREAU, 33440 AMBARES ET LAGRAVE

Capital : 1 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS BORDEAUX

Président : Monsieur AGRIDA CHAFIK, demeurant 11 RUE JEANNE MOREAU, 33440 AMBARES ET LAGRAVE

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque Associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire. Chaque action donne droit à une voix.

L24EJ00210



Aux termes d'un ASSP en date du 03/01/2024, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI SAINT-EUTROPES

Objet social : la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés. L'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles. La construction sur les terrains dont la société est, ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte. La réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination. L'administration, la mise en valeur et plus généralement l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux. L'obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires, destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfections ou autres à faire dans les immeubles de la Société. Toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social, notamment en facilitant le recours au crédit dont certains associés pourraient avoir besoin pour se libérer envers la société des sommes dont ils seraient débiteurs, à raison de l'exécution des travaux de construction, de la réalisation de l'objet social et ce, par voie d'hypothèque pour autrui.

Siège social : 46 B rue Tranchère, 33100 BORDEAUX

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Co-gérance : M. ETOUNDI Ulrich, demeurant 46 B rue Tranchère, 33100 BORDEAUX et M. GALVEZ Léo, demeurant 58 Cours de Verdun, 33150 CENON

Clause d'agrément : Les cessions de parts au profit de tiers est soumise à agrément des associés donné par décision collective extraordinaire.

Pour avis la gérance

L24EJ00306

Aux termes d'un ASSP en date du 05/01/2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **VB FINANCE ADVISORY**

Sigle : **VBFA**

Objet social : La Société a pour objet en France ou à l'étranger :

- Le conseil aux affaires et en gestion et plus particulièrement le conseil d'ordre financier ;

- Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient civiles ou commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant à l'un des objets indiqués ci-dessus, de nature à favoriser directement ou indirectement, le but poursuivi par la Société, son extension ou son développement.

Siège social : 16 rue de Freycinet , 33400 TALENCE

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS BORDEAUX

Président : Monsieur BOUILLY Valentin, demeurant 16 rue de Freycinet, 33400 TALENCE

Admission aux assemblées et droits de votes : Les associés statuent par décision collective sur les questions visées à l'article L.227-9 du Code de commerce.

Toute décision collective requiert que les associés présents, représentés ou participant aux délibérations détiennent la moitié des actions représentant le capital social sur première convocation, aucun quorum n'étant exigé sur deuxième convocation.

Le droit de vote attaché est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix.

Valentin Bouilly

L24EJ00459



SCI HILL
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 31 rue Charles PEGUY
33600 PESSAC

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date PESSAC du 03/01/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière Dénomination sociale : SCI HILL Siège social : 31 rue Charles PEGUY, 33600 PESSAC Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion, la transformation, l'aménagement, la mise en valeur et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de tous immeubles, biens, terrains et droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; L'obtention de tous ouvertures de crédit, prêts et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaire en vue de réaliser l'objet social et de permettre à la société d'acquiescer toutes les sommes dont elle pourrait être débitrice à quelque titre et pour quelque cause que ce soit ; Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société ; Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire Gérance : Madame Eva HILL demeurant 31 rue Charles PEGUY, 33600 PESSAC Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas ; agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX. Pour avis La Gérance

L24EJ00478



AVIS DE CONSTITUTION : EXTREME JET 33

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 27 décembre 2023, à GRAYAN ET L'HÔPITAL.

Dénomination : EXTREME JET 33.

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : 17 ROUTE DE DEPEE, 33590 Grayan et l'Hôpital.

Objet : Organisation de randonnées en jet ski encadrées par des moniteurs, activités récréatives et de loisirs nautiques, location de scooters, négoce de scooters des mers, la vente de produits dérivés aux pratiques sportives.

Durée de la société : 99 années(s).

Capital social fixe : 1000 euros divisés en 1000 actions de 1 euro chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

A été nommé :

Président : Monsieur ANTHONY POU-LAIN 17 ROUTE DE DEPEE 33590 Grayan et l'Hôpital.

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

L24EJ00526

2A Mobilité
Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1 500 euros
Siège social : 9 Avenue Roger Schwob
33150 CENON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à CENON du 4 janvier 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée à associé unique, Dénomination : 2A Mobilité. Siège : 9 Avenue Roger Schwob, 33150 CENON. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital : 1 500 euros. Objet : L'exploitation, directe ou indirecte, d'une activité de véhicule de tourisme avec chauffeur (VTC). Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Henri-Philippe MEYER, demeurant 9 Avenue Roger Schwob, 33150 CENON. La Société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

L24EJ00632

Aux termes d'un ASSP en date du 04/01/2024, il a été constitué une SELAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **MELANI ABUKE AVO-CATE**

Objet social : Exercice de la profession d'avocat telle que définie par la loi et toute activité connexe.

Siège social : 17 rue Camille Pelletan, 33150 CENON

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS BORDEAUX

Président : Madame ABUKE Melani, demeurant 7 rue de l'espérance , 33150 CENON

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son inscription dans le registre des mouvements de titres

Clause d'agrément : Les titres sont cessibles sous réserve d'obtenir l'agrément des actionnaires.

L24EJ00636

C.L.A SCI
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 9 Zone Artisanale du Luget
33290 LE PIAN MEDOC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à LE PIAN MEDOC du 4 janvier 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière.

Dénomination sociale : C.L.A SCI,
Siège social : 9 Zone Artisanale du Luget,
33290 LE PIAN MEDOC,

Objet social : L'achat, l'administration et la gestion par voie de location nue ou autrement de tout bien immeuble bâti ou non bâti dont elle viendrait à être propriétaire, et à titre exceptionnel la vente desdits immeubles,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS,

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire,

Gérance : M. Cédric ANTONY demeurant 686 Chemin Duthil 33290 LE PIAN MEDOC,

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX.

Pour avis
La Gérance

L24EJ00836



FURY FOOD

Société par actions
simplifiée unipersonnelle
au capital de 500 euros
Siège social : 28 Avenue Montaigne,
33160 ST MEDARD EN JALLES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST MEDARD EN JALLES du 05/01/2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination : FURY FOOD

Siège : 28 Avenue Montaigne, 33160 ST MEDARD EN JALLES

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 500 euros

Objet : Restauration rapide sur place ou à emporter.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Chedly JAAFAR, demeurant 4 Place de l'Europe, 33300 BORDEAUX.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis, Le Président

L24EJ00840

Aux termes d'un ASSP en date du 05 janvier 2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **DYNA PRODUCTIONS**

Objet social : La fondation, l'acquisition, l'exploitation et le management de toutes entreprises de production audiovisuelle, correspondance de presse audiovisuelle, production et réalisation de documents audiovisuels et multimédia pour le compte d'entreprises, de collectivités locales, de centres culturels et de particuliers, production cinématographique et distribution de courts et longs métrages, édition et distribution de produits audiovisuels et multimédia, édition musicale, ainsi que leur diffusion sur tous supports dont numériques et sur les réseaux sociaux.

Toutes recherches de diversification et toutes prises de participation dans le domaine de la production audiovisuelle, cinématographique, multimédia et de l'édition musicale.

La participation de la société, par tous moyens, dans toutes opérations pouvant se rapporter à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, de souscriptions ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement.

Et généralement, toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Siège social : 23, quai des Queyries à BORDEAUX (33100)

Capital : 5 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Président : GROUPE SUD OUEST SA, SA au capital de 20.000.009 €, ayant son siège social 23, quai des Queyries, 33100 BORDEAUX, RCS de BORDEAUX n°414 151 696

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par correspondance ou par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Pour avis
La Présidente

L24EJ00906



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

PACFROID
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 21 rue du Tisserand
33770 SALLES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SALLES du 04/01/2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : PACFROID
Siège social : 21 rue du Tisserand - 33770 SALLES

Objet social : - Installation frigorifique et vente de matériel frigorifique et cuisine professionnelle

- vente, installation, dépannage et entretien en matière de froid industriel et commercial
- vente, installation, dépannage et entretien de climatisations et pompes à chaleur

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Julien NOUVELLON, demeurant 21 rue du Tisserand 33770 SALLES, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis
La Gérance

L24EJ00941

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes.

FORME : Société civile immobilière

DENOMINATION : **BRAYDEN**

SIÈGE SOCIAL : 25 Rue du Collège,
33920 SAINT YZAN DE SOUDIAC

OBJET : l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la réalisation d'emprunts immobiliers, l'acquisition et la cession de tous immeubles à titre exceptionnel,

DURÉE : 99 années

CAPITAL : 1000 euros

APPORTS EN NUMERAIRE : 1000 euros

GERANCE : Monsieur BOUCHER Bryan, demeurant 25 Rue du Collège, 33920 SAINT YZAN DE SOUDIAC

CESSION DE PARTS : Parts librement cessibles entre associés, conjoints, ascendants ou descendant du cédant. Dans les autres cas, il faut l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire.

IMMATRICULATION au RCS de LIBOURNE.

Pour avis,

L24EJ00972



ATTARD LAPIERRE

Société civile de moyens
au capital de 200 euros
Siège social : 2 place de l'Eglise,
33710 BOURG

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée signé électroniquement en date à BOURG du 05/01/2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile de moyens

Dénomination sociale : ATTARD LAPIERRE

Siège social : 2 place de l'Eglise, 33710 BOURG

Objet social : faciliter l'activité professionnelle de ses membres par la mise en commun de tous les moyens matériels nécessaires et utiles (locaux, matériels, mobilier, personne, etc...) et notamment l'acquisition ou la prise à bail de tous les immeubles et droits immobiliers nécessaires à l'exercice de ces professions, ou au logement de ses membres ou de son personnel, sans que la société puisse elle-même exercer celle-ci et tout en respectant leur indépendance morale et technique, ni recherche de bénéfices autre que l'économie qui pourra en résulter pour chacun des associés, et sans que le capital investi soit rémunéré.

Durée de la Société : 50 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 200 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Alexandre ATTARD demeurant 12 rue Emile Combes, 33110 LE BOUSCAT et Madame Stéphanie LAPIERRE demeurant 4 avenue de Techenev, 33370 YVRAC.

Clauses relatives aux cessions de parts :

agrément requis dans tous les cas
agrément obtenu à l'unanimité des associés

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE.

Pour avis La Gérance

L24EJ01043

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous-seing privé en date du 4 janvier 2024, il a été constitué une société à responsabilité limitée, dénommée : **PLOMBIERS DU MEDOC**

Objet social : En France et à l'étranger, tous travaux d'installation et de réparation en matière de plomberie, chauffage, sanitaire et climatisation ; La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

Siège social : 25 route de Blagon,
33680 LE TEMPLE ;

Capital : 1000 euros ;

Gérance : M. Christian PADILLA demeurant 25 route de Blagon 33680 LE TEMPLE et M. Nicolas MOLARD demeurant 32 route de Blagon 33680 LE TEMPLE ;

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.

L24EJ01054



AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Aymeric POCCHAT, Notaire au sein de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité limitée dénommée « Marilyne JAVERZAC-CAZAILLET, Notaire », titulaire d'un Office Notarial dont le siège social est à BLANQUEFORT (Gironde), 24, avenue du Général de Gaulle, le 28 décembre 2023, enregistré à BORDEAUX le 2 janvier, 2024 Référence 3304P612024N00006, a été constituée une société civile immobilière dénommée **GAILLARD CAPEYRON** au capital de 1.200,00€, dont le siège est SAINT-AUBIN-DE-MEDOC (33160), 10 allée des Faines, pour une durée de 99 ans, ayant pour objet :

«L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société. »

Gérants : Monsieur Frédéric GAILLARD et Madame Patricia POUSSEVIN, demeurant à SAINT-AUBIN-DE-MEDOC (33160) 10 allée des Faines.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

La société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

Pour avis, Le Notaire.

L24EJ01077

TOO PITA

CONSTITUTION

Suivant acte sous-seing privé signé le 8 janvier 2024 à Bordeaux, il a été constitué la société suivante : Forme : SAS Dénomination sociale : TOO PITASiège social : 8 rue de la Vieille Eglise, 33700 MERIGNACObjet social : restaurant traditionnel (sur place, à emporter ou en livraison), bar, brasserie, restauration rapide, pâtisserie, traiteur, café, salon de thé, snack, vente de produits régionauxCapital : 1 000,00 €Durée : 99 ansDate de clôture de l'exercice social : 31 décembrePrésident : Madame Samar EL KARA, 50 rue Franc Sanson, 33100 BORDEAUXLa société sera immatriculée au RCS de Bordeaux. Pour avis

L24EJ01190

LAVERIE JN

Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 1 Lieu dit Perrinot
33390 BERSON

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BERSON du 08/01/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : Laverie JN

Siège : 1 Lieu dit Perrinot, 33390 BERSON

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 3 000 euros

Objet : La création, l'acquisition, l'exploitation de fonds de commerce de laverie automatique ; Activité de ventes automatisées. Point de retrait de colis

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Jérémy CHAUSSAT, demeurant 1 lieu dit Perrinot, 33390 BERSON,

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Siège du tribunal de commerce ou RCS dont dépend la SAS.

POUR AVIS, Le Président

L24EJ01294

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 26/12/2023 il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : « RESSOURCE FITNESS CLUB »

FORME : société par actions simplifiée

CAPITAL SOCIAL : 2 000 euros

SIÈGE SOCIAL : 305 bis avenue d'Esy-sines 33110 LE BOUSCAT

OBJET SOCIAL : La société a pour objet, en France et dans tous pays :

Exploitation, création et mise à disposition de toute personne physique ou morale, de locaux entièrement aménagés et équipés, de tout matériel ayant trait à une activité sportive.

L'exploitation de salle de sport et bien-être et activités suivantes : Le fitness, le yoga, le pilates, l'aérobic, le stretching, le renforcement musculaire, musculation, les différents arts martiaux, détente, sauna, relaxation, massage, danse...

Et, d'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières ou financières se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à cet objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

La société peut prendre toutes participations et tous intérêts dans toutes sociétés et entreprises dont l'activité serait de nature à faciliter la réalisation de son objet social.

Elle peut agir directement ou indirectement, soit seule, soit en association, participation, groupement ou société, avec toutes autres personnes ou sociétés et réaliser sous quelque forme que ce soit les opérations entrant dans son objet.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

CESSION D' ACTIONS :

Les cessions d'actions consenties par l'associé unique, à titre onéreux ou gratuit s'opèrent librement.

En cas de pluralité d'associés, les actions de la société ne peuvent être cédées à titre onéreux, y compris entre associés, qu'après agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité des associés.

PRESIDENT : Monsieur Julien REYNAL, demeurant 16 rue Poissant 33110 LE BOUSCAT

IMMATRICULATION : au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX (Gironde)

Pour avis,

Le Président

L24EJ01299

HANSA PROPERTY MANAGEMENT

Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 16 place des Quinconces
33000 BORDEAUX

IMMATRICULATION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 15 novembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée ; Dénomination : HANSA PROPERTY MANAGEMENT ; Siège : 16 place des Quinconces - 33000 BORDEAUX ; Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés ; Capital : 100 000 euros ; Objet : location et gestion de biens immobiliers, transaction sur immeubles et fonds de commerce, activités des agents et courtiers d'assurance, mandataire non exclu-

sif en opérations de banque et services de paiement (MIOBSP), intermédiaire en opérations de banque et services de paiement (IOBSP), conseiller en investissements financiers (CIF), gestion de patrimoine ; Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions ; Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre ; Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés ; Président : Mme Eve-Marie PAUCHARD, demeurant à TALENCE (33400) - 2 rue Georges Bizet ; La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX. POUR AVIS. La Présidente

L24EJ01322

CHEZ MA COIFFEUSE

CONSTITUTION

Suivant acte SSP signé le 5 janvier 2024 à Bordeaux, il a été constitué la société suivante : Forme : SAS Dénomination sociale : CHEZ MA COIFFEUSESiège social : 1 Place Buffon, Centre Commercial La Boétie, 33320 LE TAILLAN-MEDOCObjet social : exploitation d'un fonds de commerce de salon de coiffure, soins d'esthétique, ongles, vente de bijoux, parfums, cosmétiques et accessoires et activités annexes et connexesCapital : 100 €Durée : 99 ansDate de clôture de l'exercice social : 31 décembreGérant : Madame Camille BOS, 45 avenue du Stade 33320 LE TAILLAN-MEDOCLa société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

L24EJ01352

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 4 janvier 2024, il a été constituée une Société à Responsabilité Limitée, qui sera immatriculée au RCS Bordeaux.

Dénomination : **SARL FERME TERRE D'AMOUR**

Siège social : Carbon Blanc (Gironde) 26, rue André Malraux

Objet : activité de traiteur végétarien et biologique, transformation de plats frais et bocaux,

Capital : 7 500,00 euros

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS,

Gérance : Monsieur Duc Hien NGUYEN, demeurant à Carbon Blanc (Gironde) 26, rue André Malraux, Madame Huong Lan DUONG demeurant à Carbon Blanc (Gironde) 26, rue André Malraux

Pour avis,

La Gérance.

L24EJ01360

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Julien ROUCH, Notaire Associé de la société civile professionnelle «NOTAIRES D'OC, titulaire d'offices notariaux» à PAMIERS (Ariège), 9 Chemin des Ménéstrels, sous-signé, le 5 janvier 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, la mise à disposition viagère au profit de Monsieur et Madame Guoqing LI du bien sis la commune de MERIGNAC (Gironde) 120 - 128 avenue de la Somme, consistant en un appartement (lot n° 95) situé dans le Bâtiment B, escalier B-B1, au troisième étage, et un emplacement de parking (lot n° 182).

Dénomination sociale : **XINYAN.**

Siège social : MERIGNAC (33700) 86, Avenue de la Somme Appartement 3403.

Durée : 99 ans.

Capital social : CENT EUROS (100,00 EUR) constitués par des apports en numéraires.

Cession de parts : quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

L'exercice social commence le 1^{er} Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.

Le gérant est Monsieur Pierre RUDEAU, et Madame Fang LI, son épouse, demeurant ensemble à MERIGNAC (33700) 86, Avenue de la Somme Appartement 3403.

Immatriculation : RCS de BORDEAUX.

Pour avis.

Le notaire.

L24EJ01373



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

TRUONG PLOMBERIE
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 3 ter chemin du Tambour
33770 SALLES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SALLES du 08/01/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :Forme sociale : Société à responsabilité limitéeDénomination sociale : TRUONG PLOMBERIE-Siège social : 3 ter chemin du Tambour - 33770 SALLESObjet social : Plomberie générale, chauffage-giste- Pose de carrelage et faïence (en sous traitance)Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétésCapital social : 5 000 eurosGérance : Monsieur Samuel TRUONG MINH TAO, demeurant 3 ter chemin du Tambour - 33770 SALLES, assure la gérance.Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.Pour avisLa Gérance

L24EJ01385



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

LOKA LIFE
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 97 avenue du Reys
33650 LA BREDE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA BREDE du 08/01/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :Forme sociale : Société à responsabilité limitéeDénomination sociale : LOK'A LIFE Siège social : 97 avenue du Reys - 33650 LA BREDEObjet social : La location de logements meublés, non meublés, professionnels et commerciaux-Location de terrains et d'autres biens immobiliers-Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétésCapital social : 2 000 eurosGérance : Madame Emilie LARUE, demeurant 11 petit chemin de la générale - 33140 VILLENAVE D ORNONImmatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.Pour avisLa Gérance

L24EJ01417

OPTIM RENOV

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 500 euros
Siège social : 9001 Chemin de Picurey
33520 BRUGES
RCS BORDEAUX
AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BRUGES du 08/01/2024 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée. DENOMINATION SOCIALE : **OPTIM RENOV.** SIGLE : OR. SIEGE SOCIAL : 9001 Chemin de Picurey, 33520 BRUGES. OBJET SOCIAL : Construction d'ossatures en bois, travaux de charpente, couverture et zinguerie. DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. CAPITAL SOCIAL : 2 500 euros. GERANCE : Ludovic DUJON, demeurant 19 Cours Louis Blanc, 33110 LE BOUSCAT et Nicolas MARIEL demeurant 39 rue du 8 mai 1945, 33460 MACAU. Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX. Pour avis, La Gérance.

L24EJ01469



GROUPE CAEC
CONSEIL - AUDIT - EXPERTISE COMPTABLE
AUZOUZES - BOURGNEUIL - LANGON - MEYRANNE
www.groupecaec.fr

SVNB INVEST
SAS au capital de 200 000€
Siège social : 692 Rue des Laitières, 33140 Cadaujac

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à Cadaujac du 31/12/2023, il a été constitué SVNB INVEST, SASU au capital de 200 000€, ayant son siège social au 692 Rue des Laitières, 33140 Cadaujac. Objet : la prise de participation minoritaire ou majoritaire dans tous types de sociétés créées ou à créer ; la détention et la gestion directe ou indirecte de toutes participations

; la réalisation de prestations de services spécifiques au bénéfice des filiales et participations, notamment en matière de gestion en ressources humaines, d'assistance administrative, comptable, financière, plus généralement, la réalisation de toutes prestations stratégiques et de contrôle de gestion ; le contrôle et/ou la direction des filiales et participations, ainsi que la définition et la mise en œuvre de la politique générale du groupe et l'animation des sociétés qu'elle contrôle ou sur lesquelles elle exerce une influence notable en participant à la définition de leurs objectifs économiques. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Président : Stéphane BRUNO, résidant au 37 A Rue de Tujan, 33290 Blanquefort. La Société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.POUR AVIS

L24EJ01517



Office du Dôme
Notaires associés à NANTES
4 Bis Place du Sanitat
44100 NANTES

Aux termes d'un acte authentique reçu le 08/01/2024 par Maître Vincent POIRAUD, Notaire à NANTES CEDEX 4 (44105) - 4bis Place du Sanitat, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : DANEMA
Objet social : L'acquisition, la mise en valeur, la propriété, la transformation, l'administration et l'exploitation, l'aménagement, la construction et la cession éventuelle de tous biens et droits immobiliers quelle détiendrait.L'acquisition ou la souscription de parts de toutes sociétés immobilières, la gestion, l'administration et, à titre exceptionnel, la cession de ces parts sociales. La souscription de tous emprunts pour la gestion de son patrimoine.

Siège social : 131 rue Georges Mandel, 33000 BORDEAUX
Capital : 1 650 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Gérance : Mme GUILLORE Morgan, demeurant 131 rue Georges Mandel, 33000 BORDEAUX

Clause d'agrément : Toutes les cessions de parts et toutes les transmissions à titre onéreux ou à titre gratuit ne peuvent avoir lieu qu'avec l'agrément de la collectivité des associés donné à l'unanimité des parts sociales.

Pour avis
Maître Vincent POIRAUD

L24EJ01519



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

CRYOTHERAPIE BASSIN ARCACHON
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 960 avenue de l'Europe
33260 LA TESTE DE BUCH

AVIS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA TESTE DE BUCH du 09/01/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : CRYOTHERAPIE BASSIN ARCACHON Siège : 960 avenue de l'Europe, 33260 LA TESTE DE BUCH Durée : quatre vingt dix neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 10 000 euros Objet : - L'exploitation par tous moyen d'un centre de cryothérapie - La réalisation de prestations de services et de conseil en matière d'entretien corporel, notamment la cryothérapie corps entier, la cryothérapie localisée, la pressothérapie, la cryolipolyse, et toutes activités connexes.- La réalisation de conseils en matière de nutrition - La vente de compléments alimentaires et de tous produits pouvant se rattacher à l'activité; Exercice

du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Christophe AUBARD, né le 22 mai 1974 à BORDEAUX (33), de nationalité française, demeurant 11 avenue de MEYRAN, 33470 GUJAN MESTRAS Directeur général : Madame Laetitia VAUGIER, épouse AUBARD, née le 25 septembre 1977 à YANGSANG-GUN, de nationalité française, demeurant 11 avenue de MEYRAN, 33470 GUJAN MESTRAS La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX. POUR AVIS Le Président

L24EJ01673

MODIFICATIONS



SUD-OUEST EXPERTS CONSEILS

Angus 33
SARL unipersonnelle transformée en SAS unipersonnelle
au capital de 640 000 euros
Siège social : 17 rue de Peycamin
33170 GRADIGNAN
894.030.907 RCS BORDEAUX

Le 01/01/2024, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 640 000 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions détenues par l'associé unique est libre. En cas de pluralité d'associés, les actions ne peuvent être transmises à titre onéreux ou gratuit, à quelque personne que ce soit, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant plus des deux tiers des actions composant le capital social.

Monsieur Philippe LAFOND, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par Philippe LAFOND demeurant 17 rue de Peycamin 33170 GRADIGNAN, en qualité de Président pour une durée indéterminée.

Pour avis
Le Président

L23EJ59159



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

AZ NETTOYAGE
SARLU au capital de 8 000€
Siège social : 2 rue Jean Macé 33320 EYSINES
438629180 RCS BORDEAUX

Le 20/12/2023, l'associée unique a :
- remplacé à compter de ce jour la dénomination sociale «AZ NETTOYAGE» par «AZ PAYSAGE» et a modifié l'article 2 des statuts.

- modifié l'objet social aux seules activités de création, aménagement et entretiens d'espaces verts et a modifié l'article 3 des statuts.

Pour avis, La Gérance

L23EJ59574



ISOCEL33

SASU au capital de 500 €
Siège social : 5 RUE DE BEGUEY,
33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX
RCS de BORDEAUX n°849 587 449

AVIS DE POURSUITE D'ACTIVITÉ

En date du 28/10/2022, l'associé unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Mention au RCS de BORDEAUX
L23EJ60163

ASC Me - EURL au capital de 1 000 euros. Siège social : 55 rue Legendre 75017 PARIS 824 320 550 R.C.S. PARIS - Par DAU du 28/12/2023, Mme Amélie PELLETIER née SCHIEBER, gérant de la société, demeurant 6 impasse Veuve Bertrand Crocq, 33700 MERIGNAC, a décidé de transférer le siège social à compter du 02/01/2024 au 36 impasse Veuve Bertrand Crocq, 33700 MERIGNAC. En conséquence, elle sera immatriculée au RCS de Bordeaux

L23EJ60924



RCBK PINEUILH SASU au capital de 10 000 € 8 Route de la Rebire Haute 24520 MOULEYDIER RCS BERGERAC 977 580 992 Par décision de l'AGE du 07/12/23, il a été décidé de transférer le siège social au 80 Avenue de la Résistance 33220 PINEUILH à compter du 07/12/23 Présidence : la société RC EURL située 118 Avenue Charles de Gaulle 15000 AURILLAC. Radiation au RCS de BERGERAC et immatriculation au RCS de LIBOURNE.

L24EJ00256



ACI SOUDURE
SAS en cours de transformation en SARL au capital de 60 000 euros
Siège : 3 route de Cadillac
33760 TARGON
449 284 116 RCS BORDEAUX

TRANSFORMATION DE SAS EN SARL

Suivant PV du 13/12/2023, l'AGE a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du 01/01/2024, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son siège, son objet, sa durée ainsi que les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 60 000 euros, divisé en 100 parts sociales.

A été nommé gérant à compter du 01/01/2024 Monsieur Mikael GREVIR, demeurant 8 chemin Labory au Ruzat - 33670 SADIRAC

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

L24EJ00291

SCI BOUTON-LAMOULIE

SCI au capital de 152,45 €
Siège social : 343 RTE DES LACS,
LA HUME 33470 GUJAN MESTRAS
RCS de BORDEAUX n°353 843 568

L'AGE du 23/12/2023 a décidé à compter du 23/12/2023 de nommer en qualité de co-gérant M. BOUTON Clément, demeurant 61 rue Kléber, 33800 BORDEAUX et de co-gérante Mme BOUTON Virginie, demeurant 343 route des Lacs, 33470 GUJAN MESTRAS en remplacement de Mme LAMOULIE Marie-Thérèse, pour cause de décès.

Modification au RCS de BORDEAUX
Pour avis

le gérant

L24EJ00323

SCI D B M L

SCI au capital de 53 357,16 €
Siège social : 343 RTE DES LACS,
LA HUME 33470 GUJAN MESTRAS
RCS de BORDEAUX n°410 141 709

L'AGE du 23/12/2023 a décidé à compter du 23/12/2023 de nommer en qualité de co-gérant M. BOUTON Clément, demeurant 61 rue Kléber, 33800 BORDEAUX et de co-gérante Mme BOUTON Virginie, demeurant 343 route des Lacs, 33470 GUJAN MESTRAS en remplacement de Mme LAMOULIE Marie-Thérèse, pour cause de décès.

Modification au RCS de BORDEAUX
Pour avis

le gérant

L24EJ00324



GIRONDE ET GASCOGNE

SARL au capital de 34 870 €
Siège social : 81 BD PIERRE 1ER
33110 LE BOUSCAT
RCS de BORDEAUX n°312 975 493

En date du 19/12/2023, l'associé unique a décidé à compter du 01/01/2024 de nommer en qualité de gérant M. NEJJAR Mourad, demeurant 1 rue Edouard Grimaux, 86000 POITIERIS en remplacement de M. ISELI Roger, pour cause de démission.

Modification au RCS de BORDEAUX
Pour avis

la gérance

L24EJ00348



FAÇA Société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros Siège social : Lieudit Tanesse - 23 chemin d'Arcins, 33360 LATRESNE 424 342 780 RCS BORDEAUX Aux termes d'une décision en date du 29/12/2023, l'associée unique a nommé en qualité de nouveaux gérants à compter du 29/12/2023 Madame Céline TERRANCLE, demeurant 5 avenue du Périgord, 33370 SALLEBOEUF et Monsieur Christophe DA SILVA, demeurant 16 avenue de Verdun, 33450 MONTUSSAN, pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Sylvain SANZ, démissionnaire. Pour avis, La Gérance

L24EJ00370



M2K

Société à responsabilité limitée
Au capital de 200.000 euros
Siège social : 96 Rue du Général Marguerite - 33400 Talence
414 196 964 RCS BORDEAUX

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 21 décembre 2023, le siège social a été transféré à 96 Rue du Général Marguerite - 33400 Talence, à compter du 21 décembre 2023.

L'article 4 « Siège social » des statuts a été modifié en conséquence.

«Ancienne mention : 580 Cours de la Libération - 33400 TALENCE

«Nouvelle mention : 96 Rue du Général Marguerite - 33400 TALENCE

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

Pour avis

L24EJ00372



SARL CARROSSERIE SUD BASSIN

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 500,00 euros
Siège Social : 111 avenue Henri Becquerel, 33260 LA TESTE DE BUCH
RCS BORDEAUX 752 053 454

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 20 décembre 2023, le Gérant a décidé d'étendre l'objet social, à compter du 1^{er} décembre 2023 : la société a pour objet, en France et à l'étranger : l'exploitation de fonds de commerces de carrosserie peinture, d'assistance, de dépannage, de remorquage, de gardiennage de véhicules, de matériels divers, aux opérations de mécanique et à la vente de véhicules d'occasion. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

L24EJ00409

Par décisions du 4 décembre 2023, les associés de la société **Gaia Converter Group**, SAS au capital de 800.389 € sise 18 rue Caroline Aigle - 33185 Le Haillan (RCS Bordeaux 419 491 295), ont décidé de réduire le capital social d'un montant de 22.094 € par voie de rachat par la société de ses propres actions en vue de leur annulation ; le capital social a ainsi été porté de 800.389 € à 778.295 €. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

L24EJ00441

JLCH DEVELOPPEMENT, Société par actions simplifiée, au capital de 1 500 €, Siège social : 53 Rue Henri Wallon, 33130 BEGLES, 888 607 629 RCS BOR-

DEAUX. Aux termes d'une délibération de l'AGO en date du 08/11/2023, il résulte que : - M. Lucas GORRY, demeurant Pechibrail, 24200 VITRAC, a démissionné de ses fonctions de Directeur Général et a été nommé en qualité de Président en remplacement de la société GPAM FINANCE, démissionnaire, ce, à compter du 08/11/2023. POUR AVIS, le Président

L24EJ00464



Par AGE du 26 octobre 2023, les associées de la **SELARL TEILLAGORRY** - SELRL - capital : 800.000 € - siège : PAREMPUYRE (33290) - 7 rue des Palus - RCS Bordeaux 521 052 506 ont décidé :

- de transformer la Société en SELAS sous condition suspensive de l'inscription de la SPFPL Les Apothines au tableau de la section concernée de l'Ordre des pharmaciens dans les conditions prévues aux articles R. 4222-1, R. 4222-3-1 et R. 4222-4 du Code de la Santé Publique,

- de nommer en qualité de Président : Madame Gratianna TEILLAGORRY, née le 28 janvier 1967 à PAU (64), de nationalité française, demeurant à BORDEAUX (33200) - 15 Rue Victor Duruy.

Chaque action donne accès aux assemblées générales avec droit de vote unitaire.

La réalisation de la condition suspensive a été constatée par décision de la gérance en date du 4 janvier 2024 portant effet au 8 janvier 2024.

Les actions ne peuvent être transmises y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des trois quarts des associés disposant du droit de vote.

- d'adopter comme nouvelle dénomination sociale : **SELAS TEILLAGORRY**. L'article 3 - Dénomination a été modifié en conséquence.

L24EJ00530



AU JARDIN DES DOUCEURS

SARL au capital de 5 000 euros
Siège social : 49 Avenue de Montesquieu
Le Clos Montesquieu
33700 MERIGNAC
537568008 RCS BORDEAUX

AVIS AUGMENTATION CAPITAL

Par décision du 19/12/2023, l'associée unique a décidé une augmentation du capital social de 30 000 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :

Capital social : 5 000 euros

Nouvelle mention :

Capital social : 35 000 euros

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance

L24EJ00620

ABONNEZ VOUS



FINLOCAR

Société par actions simplifiée
au capital de 51.000 euros
Siège social : 24 Boulevard Marcel Das-
sault Center international d'Affaires,
64200 BIARRITZ
824 455 174 RCS BAYONNE

AVIS DE PUBLICITE

PERSONNE HABILITEE A ENGAGER
LA SOCIETE :

Monsieur Michel LONNE, demeurant
21 rue Blaise Pascal, 33290 BLANQUE-
FORT, représentant de la SOCIETE SILOG
GROUPE « S.S.G. », elle-même prési-
dente de FINLOCAR

Aux termes d'une délibération de l'as-
socié unique en date du 28 décembre
2023, il résulte que :

- la SOCIETE SILOG GROUPE « S.S.G. »,
société par actions simplifiée au capital
de 4.287.358 euros, dont le siège social
est situé 11 rue de Campilleau, 33520
BRUGES, immatriculée au RCS de Bor-
deaux sous le numéro 892 233 669, a été
nommée en qualité de Présidente de la
Société en remplacement de Monsieur
Patrick LONNE, à compter du 28 dé-
cembre 2023.

- le siège social a été transféré au 11
rue de Campilleau, 33520 BRUGES, à
compter du 28 décembre 2023. En consé-
quence, la Société qui est immatriculée
au registre du commerce et des sociétés
de Bayonne sous le numéro 824 455 174
fera l'objet d'une nouvelle immatriculation
au registre du commerce et des sociétés
de Bordeaux. L'article 4 des statuts a été
modifié en conséquence.

Pour avis, L24EJ00634

LE BON CONSEIL
SAS au capital de 10000 €
Siège social :
41-43 Cours Evrard de Fayolle 33000
Bordeaux
821 848 850 RCS de Bordeaux
Le 18/12/2023, l'associé unique a déci-
dé de transférer le siège social 209 Allée
de Maisonnieux 33127 Saint-Jean-d'Ilhac,
à compter de ce même jour.
Mention sera faite au RCS de Bordeaux
L24EJ00779



AVIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL

Suivant acte reçu par Maître Mathieu
VERGEZ-PASCAL, Notaire à BORDEAUX
(Gironde), le 29 décembre 2023, enre-
gistré au SDE BORDEAUX CENTRE, les
associés de la Société SCI IVOIRE, so-
ciété civile immobilière au capital de 230
000,00 €, dont le siège est à LE BOUSCAT
(33110) 32 rue Marx Dormoy, identifiée au
SIREN sous le numéro 850 330 648 RCS
BORDEAUX,

Ont décidé d'augmenter le capital
social de 110 000,00 EUROS, pour être
porté de 230 000,00 EUROS à 340 000,00
EUROS, par voie d'apport en numéraire,
et pour être divisé dorénavant en 3400
parts sociales de CENT EUROS (100,00
EUR) chacune, numérotées de 1 à 3400,
entièrement souscrites.

Les statuts ont été modifiés en consé-
quence.

Mention sera faite au RCS de BOR-
DEAUX.

Pour avis

Le notaire. L24EJ00782

THINKEO SAS au capital de 127.741 €
Siège social : 7 rue du Chal des Farines
33000 Bordeaux 883 208 142 RCS BOR-
DEAUX Aux termes des décisions du Pré-
sident en date du 2 janvier 2024, faisant
usage de la délégation de compétences
conformément aux termes des décisions
unanimes des Associés en date du 23 juil-
let 2021, le capital social a été augmenté
d'une somme de 5.652 € en numéraire. Le
capital social est ainsi porté à 133.393 €. Les
articles 6 et 7 des statuts ont été modi-
fiés en conséquence. Mention au RCS
de Bordeaux.

L24EJ00800

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU
MOULIN,
société civile immobilière,
capital : 304,90 EUR
siège social : Le Moulin de Vouzan
16410 DIGNAC
SIREN 350 906 764 - RCS : d'ANGOULE-
ME

Aux termes d'une délibération de l'as-
semblée générale extraordinaire en date
du 16 novembre 2023, il a été décidé de
transférer le siège social initialement fixé
à DIGNAC (16410) Le Moulin de Vouzan
au 6 chemin de la Devèze 33360 CARI-
GNAN-DE-BORDEAUX à compter du 16
novembre 2023 et de modifier l'article 4
des statuts en conséquence.

Suite à ce transfert, il est rappelé les
caractéristiques suivantes :

Objet : acquisition, propriété, échange,
mise en valeur, administration, exploi-
tation, location, vente en totalité ou par
parties, de tous terrains et immeubles
en France. Toutes divisions et appropria-
tions desdits terrains et immeubles,
édification de toutes constructions sur
lesdits terrains. Entretien, aménagement,
rénovation de ces immeubles. Toutes
opérations mobilières ou immobilières qui
pourraient se rattacher directement ou
indirectement à l'objet de la société ou à
tous autres objets similaires ou connexes.

Durée : 99 ans.
Gérant : Monsieur Eric LAROCHE, né à
ANGOULEME (16000) 26 janvier 1966

La société sera immatriculée au Re-
gistre du Commerce et des Sociétés de
BORDEAUX et sera radiée du Registre du
Commerce et des Sociétés de ANGOULE-
ME.

Pour avis L24EJ00851



MONTI BROS

Société par actions simplifiée
au capital de 599 760 euros
porté à 316.380 euros
Siège social :
7 avenue Raymond Manaud
33520 BRUGES
524 029 071 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire
du 28/11/2023 a décidé de réduire le capi-
tal social de 283.380 euros pour le rame-
ner de 599.760 euros à 316.380 euros par
voie de rachat et d'annulation de 28.338
actions. En date du 28 décembre 2023, le
président a constaté que cette réduction
de capital se trouvait définitivement réa-
lisée le 28/12/2023 et a décidé la modifi-
cation corrélative des articles 6 et 7 des
statuts.

Les mentions antérieurement publiées
relatives au capital social sont ainsi modi-
fiées :

NOTRE SERVICE ANNONCE LÉGALE
VOUS RÉPOND AU :

05 56 52 32 13

Capital social :

Ancienne mention : 599.760 euros

Nouvelle mention : 316.380 euros

POUR AVIS

Le Président L24EJ00909

AUTOMOTIVE TRADE SERVICES

Société par Actions Simplifiée
au capital de 10 000€

Siège social :
114 avenue Pierre Mendès France
33700 MERIGNAC
RCS Bordeaux 981 783 814

L'assemblée générale extraordinaire
du 03 janvier 2024 a décidé de modifier la
forme juridique de la société

à compter du 1^{er} janvier 2024. La so-
ciété ne sera plus une SASU mais devient
une EURL à compter du 1^{er} janvier 2024.

Pour Avis, le Président L24EJ01001



CAPITAL SOCIAL

Dénomination : ORL BASSIN D'AR-
CACHON.

Forme : SCM.

Siège social : Avenue JEAN HAMEAU,
33260 LA TESTE-DE-BUCH.

921 887 485 RCS de Bordeaux

Aux termes de l'AGE en date du 17 avril
2023, les associés ont décidé de modifier
le capital social en le portant de 200 euros
à 230 euros.

Modification de l'article 7 des statuts.

Mention sera portée au RCS de Bor-
deaux

L24EJ01047



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

GIROTEL
Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions
simplifiée
Au capital de 15 200 euros
Siège social : ZI du Phare
26 avenue Gustave Eiffel - BP 60322
33695 MERIGNAC CEDEX
448 620 344 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFORMATION

Par décisions du 24 décembre 2023,
l'associée unique a décidé la transforma-
tion de la Société en société par actions
simplifiée à compter du même jour, sans
création d'un être moral nouveau et a
adopté le texte des statuts qui régiront
désormais la Société. La dénomination de

la Société, son siège, sa durée et les dates
d'ouverture et de clôture de son exercice
social demeurent inchangées. Le capital
social reste fixé à la somme de 15 200 eu-
ros. L'objet social sera désormais : L'ac-
quisition, l'administration, la gestion et
l'exploitation, par bail, location ou autre-
ment, de tous immeubles, biens, terrains
et droits immobiliers dont elle pourrait de-
venir propriétaire par voie d'acquisition,
échange, apport ou autrement - L'ac-
quisition immobilière et la gestion immobi-
lière - La gestion hôtelière ou parahôte-
lière avec ou sans restaurant ; - L'activité
d'agent immobilier (transaction, ges-
tion) Transmission des actions : La ces-
sion des actions de l'associé unique est
libre. Sous sa forme à responsabilité limi-
tée, la Société était gérée par Monsieur
Gérard MARQUE SANS. Sous sa nouvelle
forme de société par actions simplifiée,
la Société est dirigée par : PRÉSIDENT DE
LA SOCIÉTÉ : Monsieur Gérard MARQUE
SANS demeurant 19 allée Bel Air - 33370
ARTIGUES PRES BORDEAUX Pour
avis La Gérance

L24EJ01106

SOGECA BORDEAUX

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 500 000,00 €
Siège social :
68 Avenue Jean Jaurès
33150 CENON
448 871 350 RCS BORDEAUX

D'un procès-verbal d'assemblée en
date du 1^{er} décembre 2023 il résulte que :

Les mandats de Monsieur Serge
ZAMORA, Commissaire aux Comptes
titulaire et de la Société ALTUM, Com-
missaire aux Comptes suppléant, étant
arrivés à expiration, l'assemblée générale
prenant acte du changement de législa-
tion et des dispositions de la Loi Pacte,
constate qu'il n'y a plus lieu à renouvel-
lement des mandats des Commissaires aux
Comptes.

Dépôt légal au RCS de BORDEAUX.

Le représentant légal. L24EJ01157



Par procès verbal du 05 janvier 2024
d'une consultation écrite adressée le 06
décembre 2023, les associés de la SARL
GARDEN DESIGN, capital : 5.000 euros,
siège social : 77 Avenue Louis Barthou
33200 BORDEAUX RCS BORDEAUX 837
581 735, ont pris acte de la fin de ses
fonctions de co-gérant de Monsieur Dy-
lan SEGURA à compter du 10 décembre
2023.

L24EJ01165



EOSOL ENERGIES NOUVELLES

SARL au capital de 100 000 €
Siège social : 1 AV DU MEDOC, ESPACE
LASERIS 1 - BAT. B
33114 LE BARP
RCS de BORDEAUX n°508 593 910

L'AGE du 26/12/2023 a décidé de
transformer la société en Société par Ac-
tions Simplifiée, sans création d'un être
moral nouveau, à compter du 26/12/2023
et a nommé en qualité de président M.
ERQUICIA IRAZOQUI Aitor, demeurant 11
rue Hegoalde, 31780 BERA (ESPAGNE).

Du fait de la transformation, il est mis
fin aux fonctions de la gérance.
Accès aux assemblées et votes : Tout
associé a le droit de participer aux déci-
sions collectives.

Transmission des actions : Cession
d'actions soumise à agrément
Mention : RCS de BORDEAUX.
Pour avis
Le président

L24EJ01170

Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée de chirurgien-dentiste
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 47 Bis Cours Gambetta
- 33430 BAZAS
823 250 246 RCS BORDEAUX

Selon décisions du 04/01/2024 le siège social est transféré du 47 Bis Cours Gambetta 33430 BAZAS à ZI des Dûmes, 22 route de Bazas 33210 LANGON à compter du 01/02/2024.

Pour avis
Le gérant
L24EJ01386



HABITAT RE 2020

Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 21 chemin du Phare
33700 MERIGNAC
832 221 881 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 22/12/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée HABITAT RE 2020 a décidé de transférer le siège social du 21 chemin du Phare 33700 MERIGNAC au 166 bis avenue des Marronniers Lot G18 - Parc ECCHO BLOC 33700 MERIGNAC à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
Le Président
L24EJ01389



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

EAG DEVELOPPEMENT
SARL au capital de 1 000 €
porté à 1 080 €
Siège social : 367 Boulevard du Président
Wilson, 33200 BORDEAUX
751.208.448 RCS BORDEAUX

Il résulte du PV des décisions de l'associé unique en date du 08/01/2024 que le capital social a été augmenté d'une somme de 80 € par voie d'apport en nature, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes : Ancienne mention : Capital social : 1 000 € Nouvelle mention : Capital social : 1 080 €
L24EJ01419

ACOR 33

Société par actions simplifiée
au capital de 4 000 euros
Siège social : 114 - 116 avenue du Médoc
33320 EYSINES
819228529 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 01/01/2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 114 - 116 avenue du Médoc, 33320 EYSINES au 292 Avenue Pasteur, 1 rue Défoé 33600 PESSAC à compter du 01/01/2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX. Pour avis, Le Président.
L24EJ01586

MODIFICATION OBJET SOCIAL

Suivant acte reçu par Maître Grégoire DELHOMME, notaire à BORDEAUX, le 14 décembre 2023, il a notamment été constaté la modification de l'objet social de la société dénommée Société Civile Immobilière dénommée **DELTOURNE**, ayant son siège social à LE TOURNE 19 RUE DU LIEUTENANT ROUCH (33550), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX, sous le numéro 499 620 128, depuis le 21 août 2007 et identifiée au SIREN sous le numéro 499 620 128.

L'article 2 a été modifié en conséquence:

Ancien article 2 :

La société a pour objet :

- l'acquisition des biens immobiliers suivants local commercial et d'habitation 19 rue du Lieutenant Rouch sur la commune de Le TOURNE (33550)

- la gestion et l'administration desdits biens,

- et plus généralement, la réalisation de toutes opérations, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus décrit, sous réserve que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société.

Nouvel article 2 :

La société a pour objet :

- l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

En outre, l'article 1835 du Code civil dispose que les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité.

Pour insertion

Me Grégoire DELHOMME
L24EJ01270



VERAB1

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 200 euros
Siège social : 114 Avenue
du Général de Gaulle
BP 253 33506 LIBOURNE
949 201 875 RCS LIBOURNE

Aux termes d'une décision en date du 05/01/2024, l'associée unique a décidé de transférer le siège social au 51 Rue Chaperon Grangère 33500 LIBOURNE à compter du 01/01/2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
L24EJ01275

SOCIETE CIVILE DE MOYENS D'INFIRMIERES DIPLOMEES D'ETAT KERSAUDY-LEOST

Société civile de moyen
au capital de 2000,00 euros
Siège social 32 avenue du Périgord 33370
SALLEBOEUF
510 517 972 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14 octobre 2023, il résulte que :

«Madame Armelle EOCHE-DUVAL cède à Madame Isabelle KERSAUDY 10 parts sociales. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

«La dénomination de la société sera à compter du 14 octobre 2023 : SOCIETE CIVILE DE MOYENS D'INFIRMIERES DIPLOMEES D'ETAT KERSAUDY - LEOST. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

«Madame Armelle EOCHE-DUVAL démissionne de son poste de cogérante et l'Assemblée Générale désigne Madame Isabelle KERSAUDY en qualité de nouvelle cogérante.

Pour avis,
L24EJ01297



IDEA.L.C

Société par actions simplifiée
au capital de 796 900 €
Siège social : 45 Rue Thiers,
33500 LIBOURNE
822 442 166 RCS LIBOURNE

Par décisions du 30 juin 2023, il résulte que le mandat de la société AREVCO, Commissaire aux Comptes titulaire, est arrivé à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

POUR AVIS
Le Président
L24EJ01339



ACTIV'PLOMBERIE

Société à responsabilité limitée
au capital de 180 000 euros
Siège social : 21 chemin du Phare
33700 MERIGNAC
494 947 187 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 22/12/2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 21 chemin du Phare 33700 MERIGNAC au 166 bis avenue des Marronniers Lot G19 - Parc ECCHO BLOC 33700 MERIGNAC à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Pour avis
La Gérance
L24EJ01375

EM PATRIMOINE
SAS
en cours de transformation en SARL
au capital de 1 000 euros
Siège social : 27 Rue du Docteur Texier
33230 ABZAC
901 826 362 RCS LIBOURNE

AVIS DE TRANSFORMATION

Par AGEX du 01/01/24, les associés, statuant aux conditions prévues par la loi, ont décidé la transformation de la Société en SARL à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et ont adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 euros, divisé en 100 parts sociales de 10 euros chacune. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Sous sa forme de SAS, la Société était dirigée par : Président : Mr Eric AMOSSO-MATTEA, demeurant 27 Rue du Docteur Texier, 33230 ABZACSous sa nouvelle forme de SARL, la Société est gérée par Mr Eric AMOSSO-MATTEA, demeurant 27 rue du Docteur Texier, 33230 ABZAC.

L24EJ01204



GRAPHICO & ASSOCIES
Société par Actions simplifiée au capital
de 7.000 euros
Siège social : 65 quai de Brazza 33100
BORDEAUX
849 663 372 RCS BORDEAUX

CLAUSE DE VARIABILITÉ

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29 décembre 2023, il a été décidé d'insérer dans les statuts une clause de variabilité du capital social. Le capital social est fixé à la somme de 7.000 €. Le capital maximum autorisé est de 25.000 € et le capital minimum autorisé est de 6.000 €. Les articles 7 et 9 des statuts ont été modifiés en conséquence. Modification sera faite au RCS de BORDEAUX

L24EJ01236



19 Avenue du Président JF Kennedy
CS 60073
33692 MERIGNAC

Le 5/01/2024 l'associé unique de **VIL-LELLE INVEST, SAS** au capital de 1.158.000 €, 12 rue du Périgord 33600 PESSAC, 913 893 921 R.C.S. BORDEAUX, a modifié la clause d'agrément ainsi qu'il suit : les titres de capital et les valeurs mobilières donnant accès au capital se transmettent librement entre associés. Toute autre transmission est soumise à agrément préalable de la société donné par décision du Président.

L24EJ01261



BMS

Société de participations financières de professions libérales de médecin à forme de société par actions simplifiée au capital de 1 000 €. Siège social : 5 Place Lestonnat - 33200 BORDEAUX. 829 704 022 RCS BORDEAUX

Le 15/11/2023 l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 5 Pl. Lestonnat, 33200 BORDEAUX au 32 All. de la Gelinotte Pirailan - 33950 LEGE CAP FERRET à compter de ce jour, et de modifier l'art. 4 des statuts.

POUR AVIS

Le Président

L24EJ01592

CBA

Société à responsabilité limitée au capital de 68 600 euros

Siège social :

1731 chemin Hauteurs Lézarde
97170 PETIT BOURG
808 434 757 RCS POINTE A PITRE

Par AGE en date du 9 Janvier 2024, il a été décidé de transférer le siège social du 1731 chemin Hauteurs Lézarde, 97170 PETIT BOURG au 20 rue de la Cabeyre 33 240 SAINT ANDRE DE CUBZAC à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de POINTE A PITRE sous le numéro 808 434 757 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE.

Gérance : Monsieur Nicolas DIOT, demeurant 6 Chemin du Relais de la Poste 33240 CADILLAC EN FRONSADAIS et Monsieur Thierry LAVIE, demeurant 13 Allée du Limancet 33320 EYSINES.

Pour avis - La Gérance

L24EJ01601

JLP FILAURIE

Société Civile Immobilière au capital de 120 000 €
Siège sociale : 2 Bis rue des Faures
33370 TRESSSES
RCS BORDEAUX 824 211 957

L'assemblée générale extraordinaire du 3 avril 2023 au siège social a décidé :

de transférer le siège social de la société, à compter du 1^{er} avril 2023, de 2 Bis rue des Faures - 33370 TRESSSES à 22 Allée du Moulin de Sonney - 33360 CARI-GNAN-DE-BORDEAUX.

de modifier en conséquence l'article quatrième. SIEGE des statuts.

Pour avis,

L24EJ01610

SCI DE MURCIA

Société Civile Immobilière au capital de 125 000 €
Siège sociale : 2 Bis rue des Faures
33370 TRESSSES
RCS BORDEAUX 514 519 164

L'assemblée générale extraordinaire du 3 avril 2023 au siège social a décidé :

de transférer le siège social de la société, à compter du 1^{er} avril 2023, de 2 Bis rue des Faures - 33370 TRESSSES à 22 Allée du Moulin de Sonney - 33360 CARI-GNAN-DE-BORDEAUX.

de modifier en conséquence l'article SIEGE des statuts.

Pour avis,

L24EJ01611

ENTREPRISE DE REVETEMENTS DE SOL OLIVAR

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 300 000 euros
22, chemin du Montel
33700 MERIGNAC
RCS Bordeaux B 321 153 009

Aux termes d'une délibération en date du 20 juin 2023, il résulte que les mandats de Monsieur Doris PECOUT, Commissaire aux comptes titulaire, et de Madame Christelle DORISON-FOURQUET, Commissaire aux comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de commissaire aux comptes.

L'article 18 des statuts est modifié en conséquence.

Pour avis,

L24EJ01618



SCEA CHATEAU GAZIN

Société civile d'exploitation agricole au capital de 1 600 €
Siège social : Château Gazin
33500 POMEROL
382 992 857 RCS LIBOURNE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte du 31 juillet 2023 :

- Mme Elise FOURNIER, demeurant 13 rue du Colisée, 33000 BORDEAUX, a été nommé en qualité de gérant pour une durée illimitée en remplacement de M. Nicolas de BAILLIENCOURT dit COURCOL.

- M. Edouard de BAILLIENCOURT dit COURCOL demeurant 41 Rue des Martyrs, 75009 PARIS a été nommé en qualité de cogérant pour une durée illimitée

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE.

Pour avis

La Gérance

L24EJ01621

DISSOLUTIONS

Coach&Vous
Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 100 euros
Siège social : 14 rue Euler,
33700 MERIGNAC
Siège de liquidation : 14 rue Euler
33700 MERIGNAC
827 984 105 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 30 novembre 2023, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 novembre 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Pascale HANOCQ, demeurant 6 Rue Jacques Gérard 33110 LE BOUSCAT, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 14 rue Euler 33700 MERIGNAC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L24EJ00082

ABONNEZ VOUS



SCI BELLISA Société civile immobilière en liquidation Au capital de 1 000 euros Siège social et siège de liquidation : 2 Avenue du Vallon 33600 PESSAC 792 034 779 RCS BORDEAUX L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 20/12/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Madame Isabelle PRAT, demeurant 49 rue Morton, Apt 110, 33200 BORDEAUX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 2 avenue du Vallon, 33600 PESSAC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, Le Liquidateur

L24EJ00333

COUREAU INGENIERIE SAS au capital de 100 €
Siège social :
14 RUE COUREAU 33240 Saint-André-de-Cubzac
921 142 139 RCS de Libourne
L'AGE du 15/12/2023 a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du , nommé liquidateur M. IIZUKA Benoit, demeurant au 18 rue Coureau 33240 Saint-André-de-Cubzac, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Mention au RCS de Libourne

L24EJ00362

SCI LES JARDINS PHIMAJD

Société civile en liquidation
Au capital de 152,45 euros
Siège social : 99, Rue de Catoy, 33170 GRADIGNAN
Siège de liquidation : 99, Rue de Catoy, 33170 GRADIGNAN
343 056 263 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 29/12/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M. Philippe MAJDANSKI, demeurant 99 rue de Catoy, 33170 GRADIGNAN, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

POUR TOUTES
VOS ANNONCES LÉGALES

05 56 52 32 13

annonces-legales@echos-judiciaires.com

Le siège de la liquidation est fixé 99 rue de Catoy, 33170 GRADIGNAN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L24EJ00554

MG2B CONSEIL SASU au capital de 2000,00 € Siège social : 18 RUE DENIS DIDEROT 33130 BÈGLES RCS BORDEAUX 833097272 Par décision Assemblée Générale Ordinaire du 31/12/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/12/2023, il a été nommé liquidateur(s) Mme GRANADA MARTINE demeurant au 18 RUE DENIS DIDEROT 33130 BÈGLES et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés chez le liquidateur. Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.

L24EJ00566



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

BIG BEAN
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 20 000 euros
Siège : 4 Rue Jean Edgard Gladly,
33140 VILLENAVE D'ORNON
Siège de liquidation : 4 rue Jean Edgard Gladly,
33140 VILLENAVE D'ORNON
850 883 331 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'AGEX réunie le 27/10/23 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Clément BELIN, demeurant 4 rue Jean Edgard Gladly 33140 VILLENAVE D'ORNON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 4 rue Jean Edgard Gladly 33140 VILLENAVE D'ORNON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

L24EJ00640

AVIS DE MISE EN LIQUIDATION AMIABLE A COMPTEUR DU 01 AVRIL 2024 ET NOMINATION ANTICIPÉE DU LIQUIDATEUR AMIABLE ET DETERMINATION DE SES OBLIGATIONS ET POUVOIRS

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 08 janvier 2024, les associés de la **SCM LE SOUFFLE SOCIÉTÉ CIVILE DE MOYENS AU CAPITAL VARIABLE - AU CAPITAL EFFECTIF DE 15.244,90 € ET AU CAPITAL STATUTAIRE DE 30.489,80 €**, dont le siège social est sis 4 Rue E. Lalanne - 33260 LA TESTE DE BUCH, inscrite au RCS BORDEAUX 384 305 512 ont décidé de manière anticipée la mise en liquidation amiable de la société LE SOUFFLE à compter d'un fait générateur, à savoir la cessation de l'activité de la SCM LE SOUFFLE, soit à compter du 01 avril 2024, sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur ci-après désigné, soit au 26 bis rue du Moulin de Bordes à 33260 La Teste de Buch, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Les associés ont décidé de nommer en qualité de liquidateur de la société, pour la durée de la liquidation et ce, à compter du fait générateur, à savoir la cessation de l'activité de la SCM LE SOUFFLE, soit à compter du 01 avril 2024 : Madame Priscilla HENNO demeurant 26 bis rue du Moulin de Bordes à 33260 La Teste de Buch, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser l'actif, même à l'amiable, payer les créanciers et répartir le solde disponible, établir les comptes annuels au vu de l'inventaire qu'il aura dressé des divers éléments de l'actif et du passif existant à cette date et un rapport écrit rendant compte des opérations de liquidation au cours de l'exercice écoulé, étant expressément autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles, pour les besoins de la liquidation exclusivement.

L'assemblée générale met fin de manière anticipée aux fonctions du gérant à compter du 01 avril 2024.

POUR INSERTION

L24EJ01278



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

SARL DA COSTA ET PLANQUE
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7 700 euros
Siège : 56 avenue de Tanais, 33290 BLANQUEFORT
Siège de liquidation : 56 avenue de Tanais, 33290 BLANQUEFORT
444 802 060 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION

L'AGE réunie le 31/12/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liqui-

ation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Fernando DA COSTA, demeurant 56 avenue de Tanais 33290 BLANQUEFORT, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 56 avenue de Tanais 33290 BLANQUEFORT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

L24EJ01318



CLOUDPOST

Société par actions simplifiée en liquidation
au capital de 1 400 euros
Siège social et de liquidation: 31 rue de Tausia, 33800 BORDEAUX
532 626 801 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 30 novembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter dudit jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Alexandre XIRADAKIS, demeurant 31 Rue de Tausia, 33800 BORDEAUX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 31 Rue de Tausia, 33800 BORDEAUX.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L24EJ01347

NASH INFORMATIQUE

SASU au capital de 5 000 €
Siège social : 11 CRS DE VERDUN
33000 BORDEAUX
RCS de BORDEAUX n°429 586 050

L'assemblée générale extraordinaire du 29/12/2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. DU-BOIS Alain, demeurant 201 rue de Saint Genès, 33000 BORDEAUX et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

L24EJ01387



EXTENCIA
2, rue Claude Boucher
CS 70021
33070 BORDEAUX CEDEX

« HOLDING ROQ »

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 50 000,00 Euros
Siège social : 6 Allée Mallard
33370 YVRAC
R.C.S : BORDEAUX 512 478 827

DISSOLUTION

Aux termes du procès-verbal d'AGE en date du 31/08/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter de cette date sans poursuite de son activité et sa mise en liquidation. A été nommé comme liquidateur Monsieur William ROUENCOURT et lui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour effectuer les formalités correspondantes et procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé à YVRAC (33370) - 6 Allée Mallard, adresse à laquelle la correspondance devra être envoyée et les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis, le liquidateur.

L24EJ01529

CLÔTURES



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

PLB

SCI en liquidation
Au capital de 1 000€
Siège social et siège de liquidation :
30 Rue de Catoy 33170 GRADIGNAN
844190132 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale réunie le 30/06/2023 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Pierre BENOIT, demeurant 83 Highgate West Hill N66 LÜ LONDRES (Royaume-Uni), de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur

L23EJ58975

AVIS DE LIQUIDATION DE SOCIÉTÉ

SCI MOULIN ROMPU PUICERCUS
Société Civile immobilière
au capital de 150,00 €
Siège Social
1 Moulin Rompu 33141 VILLEGOUGE
RCS LIBOURNE: 520 663 758

Monsieur Dominique PUICERCUS, demeurant à VILLEGOUGE (33141), 600 route des Palombes, agissant en qualité de liquidateur, déclare que la liquidation de la SCI MOULIN ROMPU PUICERCUS, dont la dissolution a été publiée le 22 décembre 2023 dans ce même journal, a été clôturée le 31 décembre 2023 suivant procès verbal de l'assemblée extraordinaire en date du 31 décembre 2023 et décision de la collectivité des associés après approbation du compte définitif et quitus de sa gestion.

Le dépôt des actes a été effectué au greffe du tribunal de LIBOURNE

Pour avis,

Le liquidateur.

L24EJ00515



CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : ANTEPOL.CONCEPTION.

Forme : SAS société en liquidation.

Capital social : 10000 euros.

Siège social : 61 Rue BONTEMPS

33400 TALENCE.

824 193 650 RCS de Bordeaux.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 17 novembre 2023, les actionnaires ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur DAVID PAGAND demeurant 61 RUE BONTEMPS, 33400 Talence et prononcé la clôture de liquidation de la société au 31 octobre 2023.

La société sera radiée du RCS du BORDEAUX.

Le liquidateur

L24EJ00606



JORIS LAGORCE Société à Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 10 000 euros Siège social et siège de liquidation : 56, cours des Fossés, 33210 LANGON 522 559 715 RCS BORDEAUX L'Assemblée Générale réunie le 30/11/2023 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Carol LAGORCE, demeurant 25 Route de Gascogne, 33490 SAINT-MAIXANT, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre. Pour avis, Le Liquidateur

L24EJ00852



CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : GARAGE DU MOULIN.

Forme : SASU société en liquidation.

Capital social : 1000 euros.

Siège social : 10 Chemin DE GARTON, 33480

MOULIS-EN-MEDOC.

838 297 687 RCS de Bordeaux.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 août 2023, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur DENIS DU MOULIN demeurant 10 chemin de garton, 33480 Moulis en Medoc et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du BORDEAUX.

Le liquidateur

L24EJ01101

CLOUDPOST

Société par actions simplifiée
en liquidation
au capital de 1 400 euros
Siège social et de liquidation: 31 rue de Tausia 33800 BORDEAUX
532 626 801 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 21 décembre 2023 au 31 Rue de Tausia 33800 BORDEAUX a approuvé le compte définitif de liquidation au 30/11/2023, déchargé Monsieur Alexandre XIRADAKIS, demeurant 31 rue de Tausia 33800 BORDEAUX, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

L24EJ01349

SEMINI Société par actions simplifiée à associé unique, au capital de 1000 €, Siège : 5 all des mesanges 33160 Saint-Médard-en-Jalles, RCS : BORDEAUX N°889131199. Selon assemblée générale extraordinaire en date du 31/12/2023, il a été approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus et déchargé de son mandat au liquidateur, JEAN-MICHEL JALINIER, et constaté la clôture de liquidation à compter du 31/12/2023. Formalités au RCS BORDEAUX.

L24EJ01407



AVOCATS

Parc d'activités Kennedy
19 avenue Becquerel
33700 MERIGNAC

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : **PALMUP.**

Forme : SAS société en liquidation.

Capital social : 5000 euros.

Siège social : 55 Boulevard de la Plage, 33970

LEGE-CAP-FERRET.

852 409 374 RCS de Bordeaux.

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 31 mars 2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Pierre-César LAFAYSSSE demeurant 28 rue de la Sablière, 75014 Paris et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du BORDEAUX.

Le liquidateur

L24EJ01511

174 Avenue du Truc
33697 MERIGNAC
Tel : 05 56 12 41 41

ADELVI

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 426 000 euros
Siège social : 56, avenue des Tabernottes - 33370 YVRAC
Siège de liquidation : 15, rue Michel-Ange - 75016 PARIS
894 145 259 RCS BORDEAUX

CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 30/11/2023 à PARIS, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Laurent DEBANDE, demeurant 15, rue Michel-Ange - 75016 PARIS, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis, le Liquidateur

L24EJ01582



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

BIG BEAN
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 20 000 euros
Siège : 4 Rue Jean Edgard Glady, 33140 VILLENAVE D'ORNON
Siège de liquidation : 4 Rue Jean Edgard Glady
33140 VILLENAVE D'ORNON
850 883 331 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 20/12/23 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Clément BELIN, demeurant 4 rue Jean Edgard Glady, 33140 VILLENAVE D'ORNON, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au GTC de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

L24EJ01590

174 Avenue du Truc
33697 MERIGNAC
Tel : 05 56 12 41 41

AUDIOTRONIC

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 100 euros
Siège social :
Rue des Terres Neuves Bât 19
33130 BEGLES
Siège de liquidation :
Rue des Terres Neuves Bât 19
33130 BEGLES
824 248 363 RCS BORDEAUX

CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 30/12/2023 au siège de la liquidation, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Raphaël MOUNEYRES, demeurant 21 bis, rue de Poumey - 33170 GRADIGNAN, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis, le Liquidateur

L24EJ01597

CONVOCATIONS

COOPERATIVE VINICOLE DU SYNDICAT DES CÔTES DE BORDEAUX ST MACAIRE à 33490 ST PIERRE D'AURILLAC.

Les Sociétaires de la Coopérative Vinicole du Syndicat des Côtes de Bordeaux Saint Macaire sont convoqués le **MERCREDI 31 JANVIER 2024 à 16H00** à la salle communale de St André du Bois pour délibérer.

ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE ORDINAIRE ORDRE DU JOUR :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Présentation des Comptes et Bilan de l'Exercice clos le 31/08/2023,
- Rapports du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/08/2023,
- Quitus à donner aux membres du Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes,
- Affectation du résultat,
- Renouvellement des administrateurs, démission
- Attribution des allocations au Conseil d'Administration,
- Questions diverses.

L24EJ01358

FONDS DE COMMERCE



Yves MOUNIER
Avocat à la Cour
6 bis, rue de la Croix de Seguey 33000 BORDEAUX
Tel : 05.56.52.74.60

CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à Bordeaux du 14 décembre 2023 enregistré au service des impôts de Bordeaux le 3 janvier 2024, dossier 2023 0000081, réf. 3304P61 2024 A 00007,

La Société **LE CABANON**, SARL au capital de 8 000,00 €, dont le siège social est sis 23/24 quai Richelieu, 33000 BORDEAUX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le numéro 751 160 623, représentée par son gérant Monsieur Ludovic LA-BORDE

A CEDE A

La société **LE BAL DU COQ**, SARLU au capital de 5 000,00 €, dont le siège est situé 8 rue des Piliers de Tutelle, 33000 Bordeaux, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 981 192 289, représentée par son gérant Monsieur Romain CAZALAS

LES ELEMENTS D'UN FONDS DE COMMERCE de restaurant bar sis 8 rue des Piliers de Tutelle, 33000 BORDEAUX, moyennant le prix de CINQ CENT CINQUANTE MILLE EUROS (550 000,00 €), s'appliquant comme suit :

aux éléments incorporels, pour la somme de 500 000,00 €

aux éléments corporels, pour la somme de 50 000,00 €

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 14 décembre 2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, et toutes les correspondances, à Maître Olivier SIREZ, avocat à Bordeaux (33000), 60 rue de l'Abbé de l'Épée.

Pour avis

L24EJ00533



127 rue de la Croix-de-Seguey
33000 BORDEAUX
www.klema-avocats.fr

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date du 20/12/2023, enregistré au pôle Enregistrement de Bordeaux le 03/01/2024, dossier 2024 00000096, référence 3304P61 2024 A 00008

La société **PASSEPORT MEDOC**, dont le siège social est sis 14 chemin de Daugagnan 33590 GRAYAN-ET-L'HOPITAL, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 497 907 329,

A vendu à **Madame Christelle GUI-GNE**, née le 27 février 1971 à ANGOULEME (16), de nationalité française, demeurant 25 rue du Gua 33590 VENSAC, célibataire non pacisée,

Un fonds de commerce de crêperie et boissons de deuxième catégorie à consommer sur place ou à emporter, exploité sis Le port section E396, emplacements 5 et 6, 33590 SAINT-VIVIEN -DE-MEDOC.

Cette vente a été consentie au prix de 200 000€, s'appliquant aux éléments incorporels pour 140 000€ et aux éléments corporels pour 60 000€.

Date d'entrée en jouissance le 01/01/2024.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse du fonds pour la validité et chez Me Renaud PRUVOST, SELARL KLEMA AVOCATS, 127 rue Croix de Seguey 33000 BORDEAUX pour la correspondance.

Pour avis,

L24EJ01050

PUBLIER VOTRE
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE SUR :
annoncelegale.echos-judiciaires.com

ECHOS
JUDICIAIRES - GIRONDINS

POUR VOTRE
COMMUNICATION
PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com



Yves MOUNIER
Avocat à la Cour
6 bis, rue de la Croix de
Seguey 33000 BORDEAUX
Tél : 05.56.52.74.60

VHD COIFFURE

CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP en date à Bordeaux du 18 décembre 2023 enregistré au service des impôts de Bordeaux le 22 décembre 2023, dossier 2023 0004 5144, réf. 3304P61 2023 A 10996, La Société VHD COIFFURE, SAS au capital de 5 000 €, dont le siège social est sis 1 Place Buffon, Centre Commercial La Boétie, 33320 LE TAILLAN-MEDOC, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 822 191 607, représentée par la SCP SILVESTRI-BAUJET, Mandataire Judiciaire auprès des Tribunaux de la Cour d'Appel de BORDEAUX, dont le siège social est situé 23 rue du Chai des Farines, 33000 BORDEAUX, Agissant en qualité de Mandataire Judiciaire de la liquidation judiciaire de la SAS VHD COIFFURE dans le cadre des dispositions de l'article R.644-2 du Code de Commerce, nommée à cette fonction par jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Bordeaux le 4 octobre 2023, A CEDE Madame Camille BOS, née le 2 août 1992 à TOULOUSE, de nationalité française, demeurant 45 avenue du Stade, 33320 LE TAILLAN-MEDOC, célibataire, Agissant tant à titre personnel que pour le compte d'une Société à constituer dénommée CHEZ MA COIFFEUSE, SAS dont le capital sera de 100 €, dont le siège sera situé 1 Place Buffon, Centre Commercial La Boétie, 33320 LE TAILLAN-MEDOC, qui sera immatriculée au RCS de BORDEAUX, LES ELEMENTS D'UN FONDS DE COMMERCE de coiffure, soins de la personne, relooking, sis 1 Place Buffon, Centre Commercial La Boétie, 33320 LE TAILLAN-MEDOC, moyennant le prix de DOUZE MILLE EUROS (12 000 €), s'appliquant : aux éléments incorporels, pour la somme de 7 000 € aux éléments corporels, pour la somme de 5 000 €. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 18 décembre 2023. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales, et toutes les correspondances, à la SCP SILVESTRI-BAUJET, 23 rue du Chai des Farines 33000 BORDEAUX. Pour avis

L24EJ01402

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Fabrice GAUTHIER, Notaire associé de la SOCIÉTÉ TITULAIRE D'OFFICES NOTARIAUX, à BORDEAUX (Gironde), 23 Avenue du Jeu de Paume et à PARIS (2^{ème} arrondissement), 32 rue Etienne Marcel, le 29 décembre 2023, enregistré au Service Départemental de l'Enregistrement de BORDEAUX, le 5 janvier 2024, Dossier 2024 00000425 référence 3304P61 2024 N00016, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **INFLUENCES BY M**, dont le siège est à MERIGNAC (33700) 24 avenue Jean Perrin, identifiée au SIREN sous le numéro 900069030 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

A la Société dénommée **INTER-MEUBLES**, dont le siège est à MERIGNAC (33700) 26 avenue Jean Perrin Centre Administratif But, identifiée au SIREN sous le numéro 382988616 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Désignation du fonds : fonds de commerce de magasin / showroom de présentation sis à MERIGNAC (33700) 24 Avenue Jean Perrin, connu sous le nom commercial INFLUENCES BY M.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de SOIXANTE-DEUX MILLE EUROS (62 000,00 EUR),

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial 23, avenue du Jeu de Paume à BORDEAUX (33200), où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L24EJ01437

REGIMES MATRIMONIAUX

Monsieur Michel **PELLE**, retraité de l'aéronautique, né à GEMOZAC (17260), le 27 juillet 1949 et Madame Patricia **AKSI-NOPOULOS**, gestionnaire de stock, née à BORDEAUX (33000), le 17 juin 1952, demeurant ensemble à SALAUNES (33160), 11 lotissement Les Orchidées, mariés à la Mairie de SAINT YZAN DE SOUDIAC (33920), le 27 septembre 1975, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de communauté universelle.

L'acte a été reçu par Me Caroline PRISSE, notaire à VENDAYS MONTALIVET, le 3 janvier 2024.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Caroline PRISSE, notaire à VENDAYS MONTALIVET, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Caroline PRISSE

L24EJ00561



DEJOIE FAY GICQUEL
LE MASSON KORCHEF, notaires
17 Rue de la Garenne
44120 VERTOU
Tél : 02 40 80 08 08

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Virginie GUILLOTEAU, notaire à VERTOU (44120), le 23/12/2023.

M. Tanguy **BAHUAUD** et Mme Michelle Brigitte Edith **DELANOUE** demeurant ensemble 27 rue des Moineaux, 33520 BRUGES, mariés le 28 septembre 1991 sous le régime de la communauté d'acquêts sont convenus de changer de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Maître Virginie GUILLOTEAU, notaire à VERTOU (44120) où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal.

L24EJ00788

AUTRES ANNONCES



SELAS
Jean-Charles BOUZONIE,
Nicolas INGUERE
et Nathalie FESTAL
Notaires Associés
1 rue Franklin
33000 BORDEAUX

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION
Art.1007 du CC
Art.1378-1 du CPC
Loi n°2016-1547 du 28/11/16

Par testament olographe du 11/05/2009, **Mr DARRIEUTORT** Claude Bernard, en son vivant retraité, né à SAINT SEVER (40500), le 27 juillet 1946, demeurant à BORDEAUX (33200), Résidence Salustiana, 156 rue des Orangers, Appt A 104, célibataire, décédé à BORDEAUX, le 08 novembre 2023, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description de testament reçu par Me Nathalie FESTAL, Notaire à BORDEAUX (33000) 1 rue Franklin, le 27/12/2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me FESTAL, Notaire à BORDEAUX (33000) 1 rue Franklin, dans le mois suivant la réception par le Greffe de l'expédition du PV d'ouverture de testament, soit le 02 janvier 2024.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Nathalie FESTAL

L24EJ00667

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 3 février 2006,

Monsieur Pierre René MAZE-LAYGUE, en son vivant retraité, demeurant à PESSAC (33600) 37 rue de Verthamon,

Né à BEGLES (33130), le 29 juin 1927. Veuf de Madame Rolande Mauricette Louise ABADIE et non remarié.

Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité Française. Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à PESSAC (33600) (FRANCE), le 23 août 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Marie-Pierre FRAUCIEL, Notaire au sein de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «Nicolas PEYRE, Marie-Céline CROQUET et Romain ILLHE, Agnès NUGÈRE», dont le siège est à AMBARES-ET-LAGRAVE (Gironde), 96, rue Edmond-Faulat, titulaire de deux offices notariaux, à AMBARES-ET-LAGRAVE (Gironde), 96, rue Edmond-Faulat et à BORDEAUX, 1 Place Nansouty, le 4 janvier 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître LEGER, notaire à DARNETAL, référence CRPCEN : 76019, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de Bordeaux de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L24EJ01242

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

DELAJ D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 22 décembre 2022,

Madame Marie Line SAJOURS, en son vivant retraitée, demeurant à SALLE-BOEUF (33370) 17 avenue de l'Entre Deux Mers.

Née à BORDEAUX (33000), le 3 avril 1949.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à SALLEBOEUF (33370) (FRANCE), le 24 mars 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Franck DAVID, Notaire à FARGUES-SAINT-HILAIRE (33370), 47, avenue de l'Entre Deux Mers, en l'Office Notarial dont est titulaire la société « YAIGRE NOTAIRES ASSOCIES » Société à responsabilité limitée titulaire d'Offices Notariaux ayant son siège à BORDEAUX (Gironde) 14 rue de Grassi, le 8 janvier 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Franck DAVID, notaire à FARGUES-SAINT-HILAIRE (33370) 47 avenue Entre Deux Mers, référence CRPCEN : 33215, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L24EJ01388

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016 Suivant testament olographe en date du 20 octobre 2017, Madame Janine Yvette GRETEAU, en son vivant retraitée, demeurant à ARCAÇON (33120) 17 Allées des Fleurs. Née à AMBARES ET LAGRAVE (33440), le 23 avril 1934. Veuve de Monsieur Jean-Yves PALACIN et non remariée. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à ARCAÇON (33120) (FRANCE), le 3 janvier 2024. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Marie-Pierre FRAUCIEL, Notaire au sein de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «Nicolas PEYRE, Marie-Céline CROQUET et Romain ILLHE, Agnès NUGÈRE», dont le siège est à AMBARES-ET-LAGRAVE (Gironde), 96, rue Edmond-Faulat, titulaire de deux offices notariaux, à AMBARES-ET-LAGRAVE (Gironde), 96, rue Edmond-Faulat et à BORDEAUX, 1 Place Nansouty, le 9 janvier 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître PILLOIX, notaire à ARCAÇON, référence CRPCEN : 33206, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L24EJ01446

RECTIFICATIFS



RECTIFICATIF à l'annonce L24EJ00161 du 05/01/2024 concernant la société **DELANNOY SERGE** (512 792 649 RCS BORDEAUX), il fallait lire que le nouveau gérant de la Société M. Abdelkrim LIESTAL habite au 135 rue Baudoucheu 33800 BORDEAUX

L24EJ00359



Groupe CF
Compagnie Fiduciaire
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Complexes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

MILLENIUM TRANSACTIONS

Rectificatif de l'annonce parue sous le n°L22EJ59198 dans l'édition du 22/12/2023. Il fallait lire : 05/12/2023 et non 01/12/2023

L24EJ00521

ABONNEZ VOUS

Rectificatif à l'annonce n°L24EJ00030 du 05-01-2024 concernant **ARCACHON INVESTISSEMENT**, il fallait lire : L'AGE du 03/12/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 03/12/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Alexandre **POUGET**, demeurant 46 rue de Balanos 33470 LE TEICH, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

L24EJ00536

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 03 janvier 2024)

SARL LE FOURNIL DE MONTRABE, 61-69 Rue Camille Pelletan, Centre Emeraude, 33150 Cenon, RCS BORDEAUX 529 308 405. Activité de holding. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 29 septembre 2023, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302557452213

SAS JFD Peinture, 14 Chemin de la Poudrière, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 832 209 001. Tous travaux de peinture intérieure et extérieure auprès de particuliers et de professionnels, revêtement de sols et de murs, papiers peints, plâtrerie, staff, stuc et Gypserie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 novembre 2023, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302557452248

SAS SASU PRIVAT, 4 Allée Françoise Giroud, Résidence Canteloup, 33310 Lormont, RCS BORDEAUX 832 938 047. Vente de compléments alimentaires et Coaching des clients pour leur perte de poids. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 octobre 2023, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302557452251

SAS S.LOC, 114 Rue Georges Clémenceau, 33380 Biganos, RCS BORDEAUX 835 128 711. Acquisition et/ou location de tout type de matériel se rapportant à l'activité du bâtiment ou de travaux publics en général. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 décembre 2023, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur

ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302557452260

SAS L AME SUSHI, 11 Rue Baspeyras, 33670 Créon, RCS BORDEAUX 838 253 839. Fabrication et vente de Sushis, restauration rapide, épicerie fine japonaise. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 4 décembre 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302557452272

Société coopérative et participative par actions simplifiée SCOP WIPNCO, 10-12 Rue des Satellites, 33185 le Haillan, RCS BORDEAUX 907 842 728. La formation professionnelle adulte et l'accompagnement, le conseil et la mise à disposition d'outils spécifiques Dédies. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 décembre 2023, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302557452341

SAS ELAB OCEAN, 15/17 Avenue de l'Europe, 33680 Lacanau, RCS BORDEAUX 911 653 384. Transactions sur les immeubles et fonds de commerce, achat, vente, location d'immeubles, de locaux commerciaux et industriels, de tous biens et droits mobiliers et immobiliers en général, en qualité d'intermédiaire et toutes activités se rattachant à l'agence immobilière. fourniture de tous services ou prestations techniques incluant l'étude et le conseil en rapport avec les activités Susvisées. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 novembre 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302557452352

(Jugement du 04 janvier 2024)

SARL BALE, 32b Avenue des Landes, 33680 Lacanau, RCS BORDEAUX 887 882 645. Holding animatrice. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302557452355

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 03 janvier 2024)

SARL PICK UP COURRIER, 5 Allée de Tourny, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 850 201 468. Activité de transport de marchandises, déménagement ou location de véhicules ou location de véhicules avec conducteur destinés au transport de marchandises à l'aide de véhicules n'excédant pas 3.5 tonnes. activité de transport à vélo de plis, colis, marchandises dans les domaines médical, santé, caviste, fleuriste, artisans et commerçants. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 21 décembre 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302557452300

SAS TANAKHI SUSHI, 16 Avenue Louis de Broglie, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 839 850 286. Restauration rapide, traitement, préparation et/ou vente de plats à emporter et de produits alimentaires, notamment d'origine asiatique, sans boissons alcoolisées. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 octobre 2023 désignant mandataire judiciaire Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302557452338

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 03 janvier 2024)

SARL VIGNEXPERT SERVICES, 9 Rue Montgolfier, le France, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 511 428 658. Tous travaux Viti Vinicoles manuels et mécaniques et par extension travaux agricoles et Arboricoles, conseil dans les domaines précités, management d'équipes, formation, location et vente de matériels, apporteur d'affaires, négoce et vente de vins. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant administrateur SCP Cbf Associes 58 Rue Saint Genès 33000 Bordeaux mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302557452168

SAS WEFIT AUDENGE, 11 Rue John Maynard Keynes la Braneyre-Zone P2a, 33980 Audenge, RCS BORDEAUX 919 091 009. Salles de fitness, centres de remise en forme avec salle de musculation et cours collectifs. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302557452358

JUGEMENT PRONONÇANT LA RESOLUTION DU PLAN DE SAUVEGARDE ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 03 janvier 2024)

SAS SOCIETE DE COMMERCIALISATION DE MOTOCYCLETTES ET DE MARCHANDISES AMERICAINES (SCMMA), 8 Rue Francis Garnier, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 489 853 952. Entretien réparation achat vente de motocyclettes achat vente de vêtements et accessoires. Jugement prononçant la résolution du plan de sauvegarde et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 6 décembre 2023 et désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302557452153

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 02 janvier 2024)

SARL IRPS TEAM PROMOTION, 54 Cours du Médoc, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 321 689 887. Conception, création, édition, distribution publicitaire, régie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557452127

SARL APPLATISSAGE, BROYAGE, COMPOSTAGE, CRIBLAGE, DECOUPE EURL (ABCCD EURL), 5 Allée des Charmes, 33170 Gradignan, RCS BORDEAUX 332 711 688. Transformation par Applattissage, broyage, compostage, criblage de tous matériels ou matériaux inertes de toutes natures. marchand de biens, achat vente import export de biens mobiliers - négoce en vins et spiritueux. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557452130

SARL PRIM 33, 2 Allée des Près, 33170 Gradignan, RCS BORDEAUX 385 035 100. Fruits et légumes au détail vins et spiritueux fleurs poissons (sédentaire et ambulants). Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557452133

ZEGGARI Zidane, 106 Cours de l'Argonne, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 394 506 711. Sandwicherie Snack Et Boissons À Emporter. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557452136

SASU SO.CAM, 16 Rue Louis Mondaut, 33150 Cenon, RCS BORDEAUX 399 164 169. Conception achat, vente, exploitation d'équipements de sports ou de loisirs. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557452139

MOULIETS Fabienne, 20 Rue du Port, 33260 la Teste-de-Buch, RCS BORDEAUX 422 503 557, RM 422 503 557. Vente de cuisines équipées, Salles de Bains, meubles et appareils électroménagers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557452142

SARL PRESS'UP, Rue Beaumarchais, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 429 500 226. Nettoyage à sec blanchisserie teinturerie cordonnerie laverie commercialisation de produits non spécialisés. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557452144

SARL BAR-LAFFORGUE, 39 Rue Judaïque, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 448 717 124. Vente d'objets cadeaux et décoration, art de la table, accessoires, petits mobiliers, bijouterie fantaisie, accessoire mode, antiquité (import export). Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557452147

SARL KOPILOT, 150 Avenue Thiers, 33100 Bordeaux, RCS BORDEAUX 488 817 438. Organisation, pilotage, conducteur de travaux et direction des travaux, économiste de la construction, assistance à la maîtrise d'ouvrage. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557452150

ECHOS
JUDICIAIRES - GIRONDINS

SERVICE
ANNONCE LÉGALE

TÉL. 05 56 52 32 13

annonces-legales@echos-judiciaires.com

SARL ETS SERRANO, 87 Cours de la Somme, 33800 Bordeaux, RCS BORDEAUX 499 428 423. Tous travaux d'installation électrique de finition du bâtiment l'entreprise générale du bâtiment tous corps d'état et de travaux publics et privés. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557452156

SARL SCOT, 1 Chemin de la Berle, 33480 Avensan, RCS BORDEAUX 493 603 138. Conseil en organisation de transport. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557452159

SARL MUSIC ART SHOW, 6 Avenue Neil Armstrong, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 444 751 556. Production et réalisation de spectacles. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557452162

SARL BODY SCULPT, 28 Rue André Pujol, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 503 802 415. Toutes activités liées à l'amincissement, l'hygiène corporelle, au bien-être et toutes activités connexes, vente de tous produits en rapport. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557452165

SARL EDENA SPA, 91 Avenue de Césarée, 33470 Gujan Mestras, RCS BORDEAUX 513 769 166. Soins corporels massages hammam pose d'ongles soins esthétiques vente de produits. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557452171

SARL LMJG, 40 Route du Bourg, 33360 Camblanes-Et-Meynac, RCS BORDEAUX 514 880 137. Bar, restaurant, salle de réception. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557452174

SARL EBM CONSTRUCTION, 18 Avenue René Cassagne, 33150 Cenon, RCS BORDEAUX 533 141 271. Maçonnerie générale, gros oeuvre, béton armé, ferrailage. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557452177

SARL MOH DECO DESIGN, Rue Robert Caumont, Bureaux du Lac II - Immeuble P, 33049 Bordeaux Cedex, RCS BORDEAUX 753 647 882. Vente de meubles design et de literie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557452180

SAS CJ BATIMENT, 29 Rue Saint-Eupéry, 33810 Ambès, RCS BORDEAUX 789 509 874. Travaux de charpente, couverture, Zinguerie, maçonnerie, construction et Rénovation de maison à ossature bois. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557452183

SARL SPJ CONCEPT, 1 Rue Thérèse Peltier, 33380 Marcheprime, RCS BORDEAUX 789 512 589. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557452186

FAUQUET François Dominique, 2971 Route de Soulac, 33290 le Pian Médoc, RCS BORDEAUX 390 535 128. Travaux Agricoles, Terrassements, Dessouchage, Destruction De Souches, Branches, Remanants D'Abattage Clôtures Réseaux Divers Démolition Terre Et Remblais. Abattage, Débardage. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557452189

SAS ALEM, 58 Route de la Barade, 33450 Saint-Sulpice-Et-Cameyrac, RCS BORDEAUX 800 480 956. Fourniture et pose de menuiserie et maîtrise d'oeuvre de petits travaux. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557452192

SARL D2CM CONSTRUCTION, 3 Rue du 19 Mars 1962, Bâtiment B Apt 18, 33140 Villenave d'Ornon, RCS BORDEAUX 801 035 577. Maçonnerie, plâtrerie, pose de piscine et de carrelage. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557452195

SAS MACONNERIE ENDUIT SERVICES (MES), 11 Rue Galin, Bordeaux, 33100 Bordeaux, RCS BORDEAUX 802 345 348. Maçonnerie enduit gros oeuvre plâtrerie charpente couverture reprises en sous oeuvre chauffage finition carrelage ravalement façade. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557452198

SAS AQUITAINE TOITURE SERVICE, 9 Chemin de Bibonne, 33370 Tresses, RCS BORDEAUX 803 698 299. Travaux de couverture, charpente, Zinguerie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557452201

SAS RIO, 13 Rue Villedieu, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 804 073 641. Restaurant, vente à emporter, traiteur, animation, centre culturel brésilien, organisation d'événements et soirées à thème, représentation commerciale et vente de tout produit alimentaire ou non, de mobiliers et objets de décoration, entrepreneur de spectacles vivants : production et/ou diffusion de spectacles vivants, exploitation d'un lieu de spectacle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557452204

SARL INVEST 2B, 5 Rue de Condé, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 805 160 892. Transactions immobilières, conseils en investissements. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557452207

CAPDEVILLE Marylin, 18 Place Charles Gruet, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 419 888 730. Vente De Prêt À Porter, Accessoires De Mode, Et De Décoration (Neuf Et Occasion). Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557452210

SAS EXF GROUPE, 26 Allée Migelane, Zone Artisanale les Pins Verts, 33650 Saucats, RCS BORDEAUX 811 757 764. Vente de produits de menuiserie extérieur prestation de service d'expertise et pose de menuiserie Pvc aluminium bois. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557452216

SAS POMPES FUNEBRES LABBE MICHAEL, 18 Cours du Maréchal Foch, 33720 Podensac, RCS BORDEAUX 812 636 355. Opérations funéraires et pompes funèbres. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557452219

SAS GODON DOURIN SAS, 63 Avenue Blaise Pascal, 33160 Saint-Médard -En-Jalles, RCS BORDEAUX 812 871 119. Service aménagement finition second oeuvre du bâtiment. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557452222

SARL Les Perles de L'Océan, 15 Rue de Cariot, 33490 Saint-Maixant, RCS BORDEAUX 815 137 088. Vente sur étals et marchés de produits de la mer crustacés mollusques plats cuisinés. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557452225

BARBA Philippe, 14 Allée de la Malineyre, 33138 Lanton, RCS BORDEAUX 519 782 536. Conception Création Entretien Des Parcs Et Jardins, Aménagement Paysager Avec Petite Maçonnerie, Petits Travaux, De Construction D'Ouvrages Paysagers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557452228

SASU Europe Echange Standard (E.E.S.), 3 Ter Rue Condorcet, 33150 Cenon, RCS BORDEAUX 818 090 466. Négoce de tous matériels pièces détachées et accessoires se rapportant aux véhicules automobiles entretien et réparation de véhicules automobiles légers. la vente de véhicules automobiles utilitaires légers et motocycles. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557452231

SAS SELECTION FRANCE CHATEAUX, 5 Avenue des Mondaults, 33270 Floirac, RCS BORDEAUX 818 493 785. Le commerce de gros soit le fait d'acheter, entreposer et vendre des marchandises (dans le domaine des vins et spiritueux) et plus généralement, toutes les opérations de quelque nature qu'elles soient, se rattachant à l'objet sus indiqué, de nature à favoriser directement et indirectement le but poursuivi par la société. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557452234

SAS Elwin, 9 Rue André Darbon, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 820 036 473. La conception, l'édition, la commercialisation, l'installation, la maintenance et la formation à l'utilisation de logiciels en Saas (software as a service) pour les professionnels du patrimoine et de la finance tels que les conseillers en gestion de patrimoine, conseillers en investissement financier, intermédiaires financiers et intermédiaires d'assurance (société de courtage, agents généraux), compagnies d'assurance, société de gestion et banques. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557452237

SARL WTS, 42 Rue de Tauzia, 33800 Bordeaux, RCS BORDEAUX 810 155 176. Apporteur d'affaires, commerce de gros et détails, import-export de produits non manufacturés et non réglementés, vente de solutions d'économie d'énergie, informatique, bureautique, achat, vente, import-export, en gros, demi-gros et détail, d'articles de librairie, papeterie, de fourniture de bureau, d'objet de décoration, de jeux de sociétés et de jouets, presse. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557452240

SARL JLM VTC, 1 Rue Brandeau, Sauveterre de Guyenne, 33540 Sauveterre-De-Guyenne, RCS BORDEAUX 822 165 015. Mise a disposition auprès de la clientèle d'un véhicule de tourisme n'exédant pas neuf places avec chauffeur. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557452242

SAS ATELIER L'ESSENCE DU BOIS, 42 B Rue Rouget de l'Isle, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 822 928 826. Menuiserie, ébénisterie, agencement intérieur et extérieur, ossature bois, charpente, couverture, terrasse, bardage cuisine et toutes prestations ébénisterie et menuiserie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557452245

SARL BMG, 10 Rue Louis Combes, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 833 554 314. Restauration. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557452254

SAS JUST WEDDING, 30 Cours Georges Clémenceau, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 834 014 391. Traiteur Évènementiel, agence Évènementielle, vente robes de mariées, costumes, accessoires et produits non Réglementés dans le domaine du mariage. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557452257

SAS A R 4 J C R, 4 Rue Arago, 33150 Cenon, RCS BORDEAUX 835 319 963. Maçonnerie pour particuliers et professionnels sous Traitance. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557452263

SARL PREMI'HOME HABITAT, 81 Rue Nicot, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 837 495 530. Rénovation de l'habitat et prestations concernant le second oeuvre du bâti et du non bâti, en sous-Traitance. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557452266

SAS WINE BIKE TOUR, 3 Rue Rosalie, 33800 Bordeaux, RCS BORDEAUX 838 156 354. L'organisation de balades en moto, location motos ou autres. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557452269

SARL AGENCEMENT TRANCHET BOISSET, Rue Georges Litalien, 33270 Floirac, RCS BORDEAUX 837 648 815. Menuiserie bois et Pvc fabrication de meubles divers autres travaux de finition. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557452275

SARL BTP BORDELAISE (BTP BX), 41 Place Neil Armstrong, 33560 Carbon Blanc, RCS BORDEAUX 838 379 337. Réalisation de tous travaux de peintures, vitrerie, revêtement sol/murs, isolation, intérieur, plâtrerie, carrelage. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557452278

SAS RT AUTOS, 12 Rue de Diane, 33210 Pujols-Sur-Ciron, RCS BORDEAUX 842 403 065. Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557452281

SARL LAYDEN SNACK, 15 Rue du Docteur Jacques Noël, 33590 Saint-Vivien-De-Médoc, RCS BORDEAUX 842 427 320. L'exploitation d'un fonds de commerce de restauration rapide sur place, à emporter, débit de boissons, de bières, vins. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302557452284

SARL A.R.T Bâtiment, 68 Route de Donissan, 33480 Lustrac-Médoc, RCS BORDEAUX 842 278 749. Travaux de menuiserie charpente couverture et plâtrerie Construction et pose d'agencement mobiliers et immobiliers locaux Individuels et petites maisons bois. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302557452287

SAS GAKH BTP, 12 Rue Pablo Neruda, 33370 Artigues-Près-Bordeaux, RCS BORDEAUX 843 693 839. Entreprise générale du bâtiment. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302557452290

SALL Thianar Ali Baba, 37 Rue Charlevoix de Villiers, Appartement 312, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 537 442 063. Service De Livraison De Repas À Vélo. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302557452293

SARL F K BAT, 7 Rue Pascal, 33370 Tresses, RCS BORDEAUX 849 315 643. Travaux de maçonnerie, démolition, carrelage, plomberie, peinture, plâtrerie, et tous corps de métier. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302557452295

SAS A.A DEVELOPPEMENT COSMETIQUES, les Bureaux du Lac II, Rue Robert Caumont, Immeuble P, 33049 Bordeaux Cedex, RCS BORDEAUX 849 937 271. La vente de produits cosmétiques, parfumerie, huiles essentielles, compléments alimentaires. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302557452298

SARL PUNCH DANCE STUDIO, 34 Avenue du Docteur Schinazi, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 852 883 941. École de danse. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302557452303

SARL BIGG CONSTRUCTION, 15 Avenue du Général de Gaulle, 33120 Arcachon, RCS BORDEAUX 852 472 349. Tous travaux du bâtiment et tous travaux intellectuels liés à la maîtrise d'œuvre générale. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302557452306

SARL Oléa, 316 Allée de Bordeaux, 33470 Gujan-Mestras, RCS BORDEAUX 887 801 355. Conseil en architecture d'intérieur, en agencement et design d'espace pilotage de projet et toutes autres activités et opérations pouvant se rattacher directement et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302557452309

SARL GLOUTON TROTTEUR, 37b Rue Maurian, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 888 380 201. Ventes de produits alimentaires et de boissons en ligne et en boutique. organisation d'événements. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302557452312

SAS ALEXANDRINE, 33 Rue Ludovic Trarivier, 33590 Saint-Vivien-De-Médoc, RCS BORDEAUX 840 139 422. Conseil en stratégie de transformation digitale et d'accompagnement à la conduite du changement assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre sur des projets de systèmes d'information gestion de communautés mise en relation communication achat souscription détention gestion ou apport d'actions ou autres valeurs mobilières dans toutes sociétés animation des Filiales et participations directes. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302557452315

SAS MEDSELECTION, 143 Rue Fondaudège, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 892 741 729. Non communiqué. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302557452318

SAS BELIEVE, 15b Chemin du Puy du Luc, 33320 le Taillan-Médoc, RCS BORDEAUX 898 577 325. Activité de dépannage d'urgence de plomberie électricité chauffage sanitaire auprès de particuliers et de professionnels. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302557452321

SARL Necessito-Beauty, 64 Avenue Auguste Ferret, 33110 le Bouscat, RCS BORDEAUX 900 017 484. Les conseils en beauté et les soins du visage et de la peau : maquillage, traitement Anti-rides, massages faciaux à vocation esthétique, les soins de manucure et les soins des pieds à vocation esthétique. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302557452324

SAS Bingan Global, 7 Allées de Chartres, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 900 382 276. Le commerce de marchandises, de biens et/ou de services en ligne et sur internet, en France et à l'étranger; Marketplace direct producteur / marque. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302557452327

SAS ELITE CATERING, 8 Chemin de Gamarde, Pavillon 4, 33140 Villenave-D'Ornon, RCS BORDEAUX 902 755 628. Activité de traiteurs, Catering. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302557452332

SAS POUISH EVENTS, 46 Avenue Eugène Delacroix, 33810 Ambès, RCS BORDEAUX 880 582 978. L'organisation de tout événement public, privée ou Associatif tels que Spectacles, concerts, fêtes, conventions, séminaires. l'achat, la vente, la location de tout Matériel en rapport direct ou non avec son objet social en ce compris tout véhicule terrestre, bateau, navire ou aéronef. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302557452335

SARL JEGA BOUTIK, 605 Rue Voltaire, 33290 le Pian-Médoc, RCS BORDEAUX 908 377 278. Vente en ligne de prêt-à-porter et tout accessoire de mode lié à l'activité. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302557452344

SARL HAIRVOGUE, 180b Boulevard de la République, 33510 Andernos-Les-Bains, RCS BORDEAUX 908 511 173. Salon de coiffure et vente de tous produits et réalisation de toutes prestations de services liés à la coiffure. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302557452347

YANKOV Yordan, Rue du Maréchal Foch, Beau Site Bâtiment F Esc 3 Apt 3, 33150 Cenon, RM 794 208 983. Travaux

De Peinture et Autres Activités De Nettoyage Des Bâtiments Et Nettoyage Industriel. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302557452350

ARROUDJ Christophe, 10 Avenue du Hameau de la Dune, 33260 la Teste-de-Buch. Travaux De Charpente. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302557452361

GILLARD Dominique Christian Noël, 5 Av de Galgon, 33140 Villenave d'Ornon. Salon De Coiffure. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302557452363

JARLET Patrick Jean Pierre, 12 Allée Gilbert Barrus, Bâtiment 2 Apt 19, 33470 Gujan Mestras, RM 323 893 370. Désinfection, Désinsectisation, Dératissage. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302557452365

COTTET Guilhem, 6 Passage François, Dilleman, 33590 Saint-Vivien-de-Médoc, RM 834 867 939. Location Avec Opérateur De Matériel De Construction. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302557452367

NOGUERA Jean, 220 Av de la Libération, Charles de Gaulle, 33110 le Bouscat, RM 453 245 847. Installation Et Entretien De Climatisation Et Chauffage. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302557452369

(Jugement du 09 janvier 2024)

SARL ETABLISSEMENTS CHAN-FREAU CASSET, lieu-dit Bric en, Bruc Nord Zone Industrielle, 33114 le Barp, RCS BORDEAUX 301 100 483. Achat, Vente de viande au détail, gros et demi-gros de boucherie, fabrication de charcuterie, triperie, volailles, alimentation. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302557718129

SAS LOGISTIQUE TRANS'SERVICE, 26 Rue François Villon, 33310 Lormont, RCS BORDEAUX 905 009 270. Transport public routier de marchandises de déménagement ou de loueur de véhicules avec conducteur au moyen de véhicules N'excédant pas un poids maximal autorisé de 3.5 tonnes, participation de la société par tous moyens à toutes entreprises ou sociétés Créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport commandite souscription ou rachat de titres ou droits sociaux fusion alliance ou association

en participation. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302557718234

SARL HAUT PRESTIGE WINES, 37 Cours de Verdun, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 332 805 217. Commerce de vins et spiritueux de tous produits se rapportant à l'activité viticole et viticole. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302557718135

SARL BC DIFFUSION, Zone Industrielle, 33360 Latresne, RCS BORDEAUX 420 303 166. Négoce de gros, détail, import, export de pneumatiques et de tous accessoires se rapportant à l'automobile. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302557718138

SARL STIPHI PUB, 148 Avenue de la République, Centre Commercial de l'Olivey, 33450 Saint-Loubès, RCS BORDEAUX 421 863 499. Création et diffusion publicitaire location gérance, sérigraphie, marquage à chaud. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302557718140

SARLU STEMILLO, 103 Rue de la Croix Blanche, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 424 004 877. Expertise de tout élément immobilier ou mobilier, médiation, conciliation et arbitrage, prises de tous intérêts et participations et de tous droits sociaux dans toutes sociétés afin d'en contrôler la gestion, fournitures de toutes prestations de services aux sociétés contrôlées, le commerce de gros, demi-gros et détail de tous matériaux de construction. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302557718143

BOULAJOUL Saïd, le Puy, 33112 Saint-Laurent Médoc, RCS BORDEAUX 443 925 615. Toutes Prestations De Services En Travaux Viticoles. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302557718146

ERTEKIN Talip, 26 Cours Victor Hugo, Angle de la Rue Mauriac, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 441 565 165. Alimentation. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302557718149

SARL TRANSKAL, 2 Rue Beaumarchais, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 479 588 451. Transport de matériaux, location de matériel de transport avec ou sans chauffeur, commercialisation de matériaux de construction. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302557718152

POUR RECEVOIR
LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com

SARL MODCARS, 22 Avenue Mirieu de Labarre, 33140 Villenave d'Ornon, RCS BORDEAUX 480 614 999. Achat, vente, entretien et réparation de véhicule, vente d'articles et accessoires de mode, maroquinerie, vente de vêtements, vente d'objets de décoration. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557718155

SARL EURO-TRADES, 21 Rue de la Poterie, 33170 Gradignan, RCS BORDEAUX 499 364 362. Négoce et installation de tous produits, marchandises, matériels et systèmes de nature industrielles, agricoles, artisanales. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557718158

SARL SITES CE.COM, 16 Avenue des Azalées, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 502 601 198. Conception sites internet, activités médias. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557718161

SARL BLEDELICES, 12 Chemin de la Briqueterie, Zone Industrielle Poujeu Pendu Cellule N 2, 33610 Canéjan, RCS BORDEAUX 528 879 372. L'activité de négoce en gros de produits surgelés (pain, viennoiserie et traiteur). Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557718164

SARL La Facture, 101 Rue Porte Dijeaux, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 537 856 908. La production, l'acquisition, l'édition, la distribution, la location, la vente, l'importation, l'exportation de films. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557718167

SAS ANNA'S SHOP, 12 Rue Duluc, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 538 078 700. Vente et diffusion d'espace publicitaire sur tout support, achat et la vente de tous biens meubles et articles d'équipement de la personne et de la maison, en direct, en boutique, ou au travers de sites internet, ou par correspondance, activité de conseil en développement d'entreprise, d'assistance en matière de gestion et d'organisation. toutes opérations pouvant se rattacher à l'objet social. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557718169

SARL L'ATELIER DE MARION, 19 Rue de la Côte d'Argent, 33990 Hourtin, RCS BORDEAUX 790 071 872. Coiffure. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557718172

SARL E COMMERCE NETWORK, 3 Cours Georges Clemenceau, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 797 670 445. Conception fabrication exploitation et développement de sites internet. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557718175

SARL RENOV'IN HABITAT, 2 Rue Jacques Cartier, Zac de Blanquefort, 33295 Blanquefort Cedex, RCS BORDEAUX 803 674 605. Tous travaux de bâtiment. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557718178

SARL LCP IMMO, 24ter Rue Bruneau, 33150 Cenon, RCS BORDEAUX 804 919 611. Agence immobilière. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557718181

ROESNER Franck, 29 Cours Tartas, 33120 Arcachon, RCS BORDEAUX 318 136 603. Ambulant : Ventes Et Achats Alimentaire (Fromage Apéritif) Non Soumis À Règlementation Particulière Et Vente De Produits Manufacturés Ou Fabriqués Non Soumis À Règlementation Particulière. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557718184

SAS AQUITAINE MAREE, Quai Cdt Silhouette, Criée d'Arcachon, 33120 Arcachon, RCS BORDEAUX 817 518 095. Achat, vente, conditionnement de tous produits alimentaires et dérivés et toutes activités annexes et connexes. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557718187

SAS LA MAISON DE LA SAUCISSE, 309 Avenue du Médoc, 33320 Eysines, RCS BORDEAUX 820 963 445. Boucherie charcuterie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557718190

SARL EURL CONSTRUCTION 33, 4 Allée du Bois Vert, 33440 Ambarès-Et-Lagrave, RCS BORDEAUX 821 662 756. Entreprise de maçonnerie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557718193

SAS 2MO, 569 Cours de la Libération, 33400 Talence, RCS BORDEAUX 822 710 836. Activité de transactions sur immeubles et fonds de commerce. location immobilière et gestion locative. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557718196

SAS LE MARAIS, 2 Place du Palais, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 829 203 280. Restauration, location de salles, traiteur. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557718199

SAS CHARPENTES COUVERTURE AQUITAINE, 220 Avenue de la Libération, 33110 le Bouscat, RCS BORDEAUX 830 338 935. Vente de charpente bois, vente de menuiserie Pvc alu bois, vente de maison ossature bois. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557718202

SAS AM AUTOMOBILE, 5 Allée de Tourny, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 830 519 716. Négoce de véhicules auto-moto, neufs et occasions import export. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557718204

SAS PIERRE ET FACADE, 6 Lot le Domaine d'Armanche, 33720 Saint-Michel Rieufret, RCS BORDEAUX 834 071 029. Non communiquée. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557718207

SASU INTER FOOD, 64 Cours des Fossés, 33210 Langon, RCS BORDEAUX 834 904 351. La restauration rapide sur place, à emporter et en livraison (sans vente d'alcool). Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557718209

SAS E-legance Tailor (E-T), 1 Lieu-Dit Superbie, 33190 Saint-Sève, RCS BORDEAUX 838 399 616. Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé et en ligne. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557718212

SASU PERSONAL BURGER, 28 Chemin de Teyché, 33480 Castelnaud-de-Médoc, RCS BORDEAUX 840 328 694. L'activité de restauration rapide en Food truck sans vente de boissons alcoolisées, à emporter ou à consommer sur place. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557718215

SASU TOUT REVETEMENT GRAND OUEST (T.R.G.O.), 42 Rue de Tauziat, 33800 Bordeaux, RCS BORDEAUX 852 355 742. La pose de carrelages et de tout revêtement de sol. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557718218

SAS ARAUJO 2M, 60 Cours de l'Yser, 33800 Bordeaux, RCS BORDEAUX 852 344 639. Bar, restaurant. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557718220

SARL LEWYS, 132 Rue Fondaudège, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 880 553 136. Conseil et services en systèmes

13302557718223

et logiciels informatiques, notamment le développement de logiciels, de sites Web et d'applications Web et mobiles ; formation non réglementée dans les domaines précités. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL POISSONNERIE MORA, Place du 14 Juillet, Marché Municipal, 33510 Andernos-Les-Bains, RCS BORDEAUX 881 393 490. Poissonnerie, traiteur de la mer, épicerie fine et accessoirement vente de produits de la mer. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557718226

SARL PAE BORDEAUX, 4 Chemin de Dausane, 33670 Sadirac, RCS BORDEAUX 901 545 913. Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires, plantation, engazonnement, entretien des espaces verts, travaux Paysagers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557718231

SARL SOCIETE AUXILIAIRE BORDELAISE DE RESTAURATION IMMOBILIERE, 9 Rue de Condé, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 335 184 487. Restauration immobilière, marchand de biens. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302557718132

IMMOBILIER

VENTE IMMO-INTERACTIF

BERNOS BEULAC (33430)
16 LE BOURG EST

MAISON DE STYLE LANDAIS

Maison de style Landais fin 19^e siècle
A RENOVER 163 m² habitables env.
5 pièces principales, terrain 752 m².
Section AO 203, 323, 324
1^{ère} offre possible : 37 000 €

VISITES SUR PLACE SANS RENDEZ-VOUS :
LUNDI 15 JANVIER 2024 de 11h à 12h30
JEUDI 25 JANVIER 2024 de 11h à 12h30
MARDI 30 JANVIER 2024 de 14h à 15h30

DEBUT DE RECEPTION DES OFFRES :
MERCREDI 31 JANVIER 2024 à 12h

Succession vacante de Mme Pierrette BOUDEY veuve FONTEYNE
et de M. Marcel FONTEYNE
Cahier des charges et modalités de la vente consultable sur
www.immobilier.notaires.fr

Etude de Me Sébastien CETRE - BORDEAUX
05 56 42 41 85

ECHOS
JUDICIAIRES - GIRONDINS



REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SELARL Ekip' – MANDATAIRES JUDICIAIRES
6-7 BOULEVARD ARISTIDE BRIAND
33500 LIBOURNE



**À VENDRE
PARCELLES DE VIGNES**
A SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE
(33920)
17 LIEU DIT DUBRAUD

Les offres devront impérativement être adressées auprès de la SELARL Ekip', prise en la personne de Me Christophe MANDON, 6 et 7 Boulevard Aristide Briand 33500 LIBOURNE **avant le 02/02/2024 à 12h**

Les pièces du dossier ne seront accessibles qu'après communication par courriel de l'attestation de confidentialité dûment paraphée et librement téléchargeable sur le site : www.ekip.eu Onglet : «cession d'actif»

Référence : 42444

Coordonnées de la personne en charge du dossier :
amandine.elizondo@ekip.eu

DESCRIPTIF SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM



REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SELARL Ekip' – MANDATAIRES JUDICIAIRES
6-7 BOULEVARD ARISTIDE BRIAND
33500 LIBOURNE



**À VENDRE
PARCELLES AGRICOLES**

A GAURIAC (33710)

Les offres devront impérativement être adressées auprès de la SELARL Ekip', prise en la personne de Me Romain RABUSSEAU, 6 et 7 Boulevard Aristide Briand 33500 LIBOURNE **avant le 01/03/2024 à 12h**

Les pièces du dossier ne seront accessibles qu'après communication par courriel de l'attestation de confidentialité dûment paraphée et librement téléchargeable sur le site : www.ekip.eu Onglet : «cession d'actif»

Référence : 43824

Coordonnées de la personne en charge du dossier :
amandine.elizondo@ekip.eu

DESCRIPTIF SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM

WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM

POUR RECEVOIR LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM

Smic au 1^{er} janvier : 11,65 euros

Le Smic augmente de 1,13 % en janvier 2024. Sur un an, le Smic aura progressé de 3,37 %.

A compter du 1^{er} janvier 2024, le Smic horaire est porté à 11,65 euros, contre 11,52 euros depuis le 1^{er} mai 2023. Le Smic mensuel s'établit à 1766,96 euros sur la base de la durée légale de 35 heures hebdomadaire. Le Smic net devrait s'établir à 1 398,69 euros, soit une augmentation de 15,61 euros par mois. Cette majoration de 1,13 % résulte de la revalorisation légale annuelle chaque 1^{er} janvier. Elle prend en compte l'évolution annuelle de l'indice des prix à la consommation pour les ménages les plus modestes selon le dernier indice connu, soit 3,5 % de novembre 2022 à novembre 2023.

SUR UN AN, LE SMIC AURA AUGMENTÉ DE 3,37 %

En mai 2023, le Smic avait été automatiquement revalorisé de 2,22 % en raison de l'inflation. Sur un an, le Smic aura augmenté de 3,37 %. Les salaires qui, du

fait de la revalorisation, deviennent inférieurs au Smic doivent être augmentés en conséquence. En revanche, aucune disposition légale n'impose ou interdit une revalorisation des salaires supérieurs. Le Code du travail interdit par ailleurs toute indexation automatique des salaires sur le Smic dans les accords collectifs de travail (Code du travail, article L 3231-3). Dans 20 % des branches professionnelles, le niveau du salaire minimal serait inférieur au Smic, entraînant un tassement des grilles salariales. Le ministre du Travail a annoncé qu'il convoquerait les branches non conformes et qu'il pourrait déposer si nécessaire un projet de loi afin que le calcul des exonérations sociales soit effectué sur la base des minima de branche.

SALAIRE MINIMUM DES JEUNES SALARIÉS

Pour les jeunes salariés ayant moins de six mois de pratique professionnelle dans la branche d'activité, le salaire minimum au 1^{er} janvier 2024 s'établit à 9,32 euros avant 17 ans (minoration de 20 %) et à 10,49 euros avant 18 ans (minoration de 10 %). Le salaire minimum des alternants (apprentissage et contrats de professionnalisation) varie en fonction de l'âge et de l'année d'apprentissage. ■

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %
2022 T4	126,05	+ 6,29 %
2023 T1	128,68	+ 6,69 %
2023 T2	131,81	+ 6,60 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL

2024 : 3 864 €

Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (46 368 €)

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2023			
DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL			
VOITURES	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,529	(d x 0,316) + 1 065 €	d x 0,370
4 CV	d x 0,606	(d x 0,340) + 1 330 €	d x 0,407
5 CV	d x 0,636	(d x 0,357) + 1 395 €	d x 0,427
6 CV	d x 0,665	(d x 0,374) + 1 457 €	d x 0,447
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1 515 €	d x 0,470
VÉLO-MOTEUR			
DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL			
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm ³	d x 0,315	(d x 0,079) + 711 €	d x 0,198
MOTOS			
DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL			
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,395	(d x 0,099) + 891 €	d x 0,248
3, 4 ou 5 CV	d x 0,468	(d x 0,082) + 1 158 €	d x 0,275
plus de 5 CV	d x 0,606	(d x 0,079) + 1 583 €	d x 0,343

INDICE DES PRIX			
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	NOVEMBRE 2022	NOVEMBRE 2023	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	114,26	118,23	+ 3,5 %
INDICE HORS TABAC	113,53	117,33	+ 3,4 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %	
1 ^{er} TRIMESTRE 2023	138,61	+ 3,49 %	
2 ^e TRIMESTRE 2022	140,59	+ 3,5 %	
3 ^e TRIMESTRE 2023	141,3	+ 3,69 %	
SMIC			
HORAIRE		MENSUEL (35 H)	
11,65 €		1 766,96 €	

TENDANCES BOURSE



SÉBASTIEN HÉNIN
 Directeur de
 la Gestion Privée
 Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2024		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 426,62	-1,3%	-1,5%	11,9%	7 543,18	7 411,86	France
SBF 120	5 644,09	-1,0%	-1,5%	10,9%	5 732,18	5 633,49	France
EURO STOXX 50	4 467,17	-1,2%	-1,2%	14,3%	4 521,44	4 448,13	Europe
S&P 500	4 750,63	3,2%	-0,4%	20,3%	4 769,83	4 688,68	USA
NASDAQ 100	16 665,59	3,6%	-1,0%	44,2%	16 825,93	16 282,01	USA
FOOTSIE 100	7 683,96	1,7%	-0,6%	4,2%	7 733,24	7 682,33	Royaume-Uni
DAX 30	16 688,36	-0,4%	-0,4%	16,1%	16 769,36	16 538,39	Allemagne
SMI	11 248,65	1,6%	1,0%	1,5%	11 248,65	11 137,79	Suisse
NIKKEI	33 763,18	4,5%	0,9%	20,8%	33 763,18	33 288,29	Japon
SSE COMPOSITE	2 893,25	-2,6%	-2,7%	-6,2%	2 974,94	2 887,54	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2024		Rendement 2023
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AEIS FARMA	13,30	-0,4%	1,5%	47,8%	13,30	13,05	-
ARVERNE GROUP SA	9,65	4,1%	1,6%	-3,5%	9,65	9,50	-
ASHLER ET MANSON	3,20	0,0%	0,0%	-2,4%	3,20	3,20	-
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	-35,9%	0,0%	6,20	5,90	-
CERINNOV GROUP	2,68	-3,6%	1,9%	159,2%	2,85	2,63	-
CHEOPS TECHNOLOGY	65,00	-1,5%	0,8%	1,6%	65,00	60,00	2,3%
DOCK.PETR.AMBES AM	480,00	1,3%	1,7%	6,2%	480,00	470,00	7,9%
EAUX DE ROYAN	87,00	3,6%	-4,4%	1,2%	91,00	84,50	7,0%
EUROPLASMA	0,00	-55,3%	-28,3%	-99,6%	0,01	0,00	-
FERMENTALG	0,29	11,9%	-3,6%	-81,8%	0,30	0,28	-
GASCOGNE	3,48	-3,9%	-4,4%	-11,5%	3,64	3,48	-
GPE BERKEM	3,22	159,7%	5,2%	-39,1%	3,24	3,06	-
GPE PAROT (AUTO)	8,15	213,5%	-1,2%	286,3%	8,25	8,15	-
HYDROGENE DE FRANCE	10,76	-2,5%	-14,6%	-56,3%	12,70	10,76	-
HUNYVERS	14,15	1,1%	1,1%	20,9%	14,15	14,00	-
I.CERAM	3,08	10,0%	6,2%	-73,2%	3,08	2,90	-
I2S	5,50	4,8%	-5,2%	-12,7%	5,80	5,10	2,5%
IMMERSION	2,00	11,1%	3,1%	-57,8%	2,02	1,79	-
IMPLANET	0,06	45,0%	-3,3%	-62,6%	0,07	0,06	-
KLARSEN DATA	3,17	25,8%	16,5%	63,4%	3,37	2,72	-
LECTRA	29,40	1,4%	-5,9%	-13,7%	31,55	29,40	1,6%
LEGRAND	89,60	-4,6%	-4,8%	13,6%	94,10	89,60	2,1%
MON COURTIER ENERGIE	7,86	5,5%	-	-	8,00	7,86	-
MULTIMICROCLOUD	0,21	0,0%	0,0%	-	0,21	0,21	-
OENEO	12,20	-2,8%	-5,4%	-11,3%	12,90	12,20	2,9%
POUJOLAT	15,60	-17,7%	-5,5%	-31,0%	16,50	15,60	2,1%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	31,9%	430,00	430,00	-
UV GERMI	4,07	29,2%	15,6%	7,7%	4,07	3,45	-
VALBIOTIS	4,84	-13,3%	-3,2%	36,3%	5,12	4,84	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
 ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

GRAND
PRIX

MEULE
BLEUE

Les 10 ans

L'ÉDITION EN OR !

≡ 1 000 MEULES

SUR LA LIGNE DE DÉPART POUR AGIR CONTRE LA MALADIE



Une
Édition
Solidaire

INSCRIPTIONS ÉQUIPES
DU 24 NOVEMBRE 2023
AU 30 MARS 2024

13 - 14 - 15 SEPTEMBRE 2024
CIRCUIT BUGATTI - LE MANS

ORGANISATION 

PRODUCTION  MAINDRON
PRODUCTION

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS SUR WWW.MEULEBLEUE.FR